# DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

# 2019

ESKER®

Le présent document d'enregistrement universel a été déposé le 26 mai 2020 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l'"AMF"), en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le document d'enregistrement universel peut être aux fins d'une offre public de titres financiers ou de l'admission de titres financiers à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note d'opération et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel.

L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

Des exemplaires du présent document d'enregistrement universel sont mis à la disposition de toute personne faisant la demande au siège social de la société.

Il est également consultable sur le site internet Esker : www.esker.fr/investisseurs.

En application de l'article 28 du Règlement Européen (CE) n° 809/2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent

document d'enregistrement universel :

- Les comptes consolidés du groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels que présentés aux pages 34 à 52 et les comptes sociaux de la société et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels que présentés aux pages 53 à 67 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 20 mai 2019 sous le n° D.19-0502,
- Les comptes consolidés du groupe et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels que présentés aux pages 32 à 50 et les comptes sociaux de la société et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels que présentés aux pages 51 à 65 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 18 mai 2018 sous le n° D.18-0492,

Les informations incluses dans ces deux documents de référence autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document d'enregistrement universel.

Les deux documents de référence ci-dessus cités sont disponibles sur le site Internet de la société, www.esker.fr/investisseurs.

# TABLE DES MATIERES

1

**PRESENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITES ..... 6**

1.1. Indicateurs et chiffres clés ..... 7
1.2. Histoire et évolution ..... 8
- 1.2.1. Informations juridiques sur Esker S.A. ..... 8
- 1.2.2. Historique du Groupe ..... 8
- 1.2.3. Organigramme ..... 10

1.3. Analyse de la situation financière et de l'activité du Groupe ..... 11
- 1.3.1. Analyse du chiffre d'affaires du groupe ..... 11
- 1.3.2. Recherche et développement, brevets et licences ..... 13
- 1.3.3. Investissements ..... 14
- 1.3.4. Propriétés immobilières, usines et équipements ..... 15

1.4. Analyse et commentaires sur les activités de l'exercice ..... 16
- 1.4.1. Information sur les activités de la société ..... 16
- 1.4.2. Contrats importants ..... 23
- 1.4.3. Situation financière du Groupe ..... 23
- 1.4.4. Evolutions prévisibles, perspectives d'avenir et évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice ..... 24
- 1.4.5. Trésorerie, financement et capitaux ..... 24
- 1.4.6. Proposition d'affectation du résultat à l'Assemblée générale ..... 25
- 1.4.7. Information sur les dividendes ..... 25

2

**GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ..... 26**

2.1. Organes d'administration et de direction de la société ..... 27
- 2.1.1. Composition des organes d'administration et de direction de la société ..... 27
- 2.1.2. Fonctionnement des organes d'administration et de direction et conflits d'intérêt ..... 28
- 2.1.3. Comités spécialisés ..... 29
- 2.1.4. Equipe dirigeante ..... 29

2.2. Rémunération et avantages des dirigeants et administrateurs ..... 31
2.3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées ..... 34
2.4. Evolution du capital au cours des cinq dernières années ..... 35
2.5. Principaux actionnaires ..... 36
2.6. Actes constitutifs et statuts ..... 36
2.7. Information sur le capital faisant l'objet d'une option ..... 38

3

**DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.) ..... 40**

3.1 Déclaration de performance extra-financière ..... 41
3.2. Attestation D.P.E.F. ..... 64

4

**INFORMATION SUR LES RISQUES.....66**

4.1. Risques technologiques.....67
- 4.1.1. Risques liés à la défaillance de la plateforme de production.....67
- 4.1.2. Risques d'intrusion malveillante au sein de nos serveurs.....67

4.2. Risques liés au marché sur lequel intervient le Groupe.....67
- 4.2.1. Perte de compétitivité.....67
- 4.2.2. Dépendance vis-à-vis des tiers.....68

4.3. Risques juridiques et réglementaires.....68
4.4. Risques liés aux ressources humaines.....68
4.5. Risques financiers.....69
4.6. Assurance et couvertures de risques.....69

5

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.....70**

5.1. Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2019.....71
5.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....88

6

**COMPTES SOCIAUX.....90**

6.1. Comptes sociaux exercice clos le 31 décembre 2019.....91
6.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux.....105

7

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....108**

7.1. Responsable du document d'enregistrement universel.....109
7.2. Contrôleur légaux des comptes.....109
7.3. Documents accessibles au public.....110
7.4. Informations sur les participations.....110
7.5. Table de concordance avec le règlement (UE) 2019/980 du 14 mars 2019.....110
7.6. Table de concordance avec le rapport de gestion.....113
7.7. Table de concordance avec le rapport sur le gouvernement d'entreprise.....113
7.8. Table de concordance avec les informations requises dans la D.P.E.F.....114
Annexe 1. Calendrier des publications et autres évènements financiers du Groupe Esker en 2019.....116
Annexe 2. Glossaire.....116

# 1

# PRÉSENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITÉS

# 1.1. INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS

### Chiffre d'affaires (en K€)

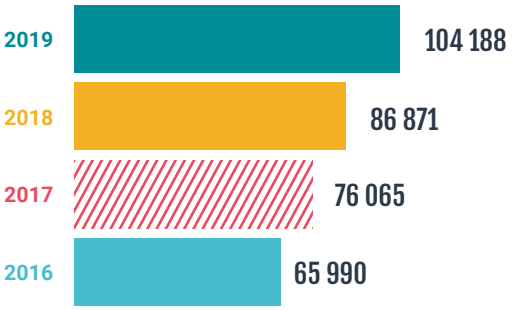


### Résultat d'exploitation (en K€)

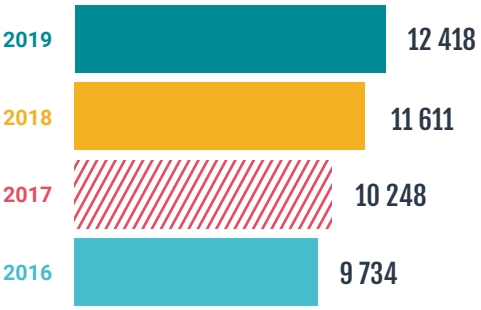


### Résultat net (K€)

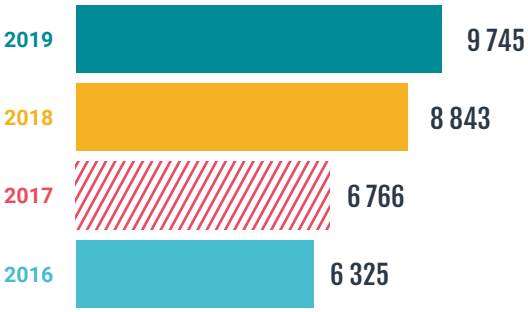


### Résultat par action (€)

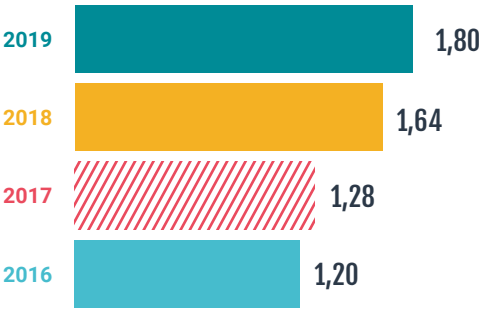


| (en milliers d'euros) | 2019 | 2018 |
|---|---|---|
| Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier | 17 633 | 16 019 |
| Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité | -477 | -650 |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité | 17 313 | 15 634 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | -14 025 | -8 102 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | -5 145 | -5 493 |
| **VARIATION DE TRÉSORERIE** | **-1 857** | **2 039** |

| (en milliers d'euros) | 2019 | 2018 |
|---|---|---|
| Actif immobilisé | 47 201 | 39 635 |
| Actif circulant | 52 022 | 49 016 |
| **CAPITAUX PROPRES** | **56 647** | **47 769** |
| Provisions pour risques et charges | 1 760 | 1 492 |
| Dettes financières | 6 516 | 9 318 |
| Autres dettes | 34 300 | 30 072 |

# 1.2. HISTOIRE ET ÉVOLUTION

## 1.2.1 INFORMATIONS JURIDIQUES SUR ESKER S.A.

### Dénomination sociale

Esker

### Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur

**Numéro RCS :** la société est inscrite au RCS de Lyon, sous le numéro B 331 518 498

**Code APE :** 5829 C

### Date de constitution et durée de vie

**Date de constitution :** 7 février 1985

**Durée de la Société :** 50 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus par la loi.

### Siège social et forme juridique

**Siège Social :** 113 Boulevard de la Bataille de Stalingrad - 69100 Villeurbanne – France - 04 72 83 46 46

**Forme juridique :** Société Anonyme de droit français à Directoire et Conseil de surveillance, régie par les dispositions du Code de Commerce.

**Pays d'origine :** France

## 1.2.2. HISTORIQUE DU GROUPE

**1985** – Jean-Michel Bérard et Benoît Borrits fondent Esker dès la fin de leurs études d'informatique à l'INSA de Lyon. Dans un premier temps, la société réalise des prestations de services en informatique. Ces années permettent aux dirigeants de se familiariser avec le marché des systèmes Unix et des PC.

**1989** – Lancement de Tun, logiciel d'émulation de terminaux qui permet de connecter des PC avec des serveurs centraux fonctionnant sous Unix. Les dirigeants décident alors de positionner la société en tant qu'éditeur de logiciels international et ouvrent son capital à des investisseurs privés.

**1991** – Ouverture de filiales au Royaume-Uni, en Espagne, en Allemagne, en Italie et aux USA.

**1995** – Ouverture du capital à deux sociétés de capital-risque.

**1997** – Introduction en Bourse sur le Nouveau Marché de Paris pour accélérer son développement sur le marché nord-américain et diversifier son portefeuille produits. - Acquisition d'un distributeur en Australie.

**1998** – Acquisition de la société Teubner aux Etats-Unis (Stillwater, Oklahoma) spécialisée dans les serveurs de fax.

**1999** – Acquisition de la société Persoft aux Etats-Unis (Madison, Wisconsin) spécialisée dans les logiciels d'émulation de terminaux.

**2000** – Repositionnement de l'entreprise sur les technologies de dématérialisation.

**2001**

Acquisition de la société VSI aux Etats-Unis spécialisée dans les serveurs de fax.

Lancement du premier produit de dématérialisation : DeliveryWare.

**2003**

Lancement des premières solutions de dématérialisation pour le Cloud (courrier et fax à la demande).

**2007**

Transfert de toutes les solutions de dématérialisation sur le Cloud (Esker on Demand).

**2008**

Ouverture à l'Asie avec la création d'un bureau à Singapour et à Kuala-Lumpur (Malaisie).

**2010**

Transfert de la cotation sur Alternext (désormais EuroNext Growth).

**2011**

Adoption de la méthode de développement Agile pour la R&D afin de développer des solutions logicielles en continu tout en restant en phase avec les demandes des clients et les évolutions du marché.

**2013**

Intégration des méthodes de Design Thinking (UX : User eXperience) afin d'améliorer l'adoption des solutions logicielles par les utilisateurs finaux.

**2015**

Acquisition des sociétés TermSync (solution de recouvrement) aux Etats-Unis et CalvaEDI (échange de messages EDI) en France.

**2017**

Acquisition de la société Esker EDI Services à Ratingen en Allemagne afin de consolider le positionnement de la société sur le marché de l'EDI. - Bien-être au travail et entrée dans le classement "Great Place to Work". La forte croissance d'Esker implique de nombreux recrutements et la société a choisi de mettre l'accent sur la qualité de vie au travail afin d'attirer et de conserver les jeunes diplômés.

Obtention des certifications ISO 9001 (mise en place d'un système de management de la qualité) et 27001 (mise en place d'un système de management de la sécurité de l'information) pour sa plateforme Cloud.

**2018**

Esker poursuit sa croissance avec une activité en hausse de 14%. Le groupe poursuit ses investissements de croissance avec un effectif moyen en progression de +13,5% pour atteindre 580 personnes à fin décembre et l'ouverture d'une nouvelle filiale à Hong-Kong.

**2019**

Alors que la croissance de ses ventes accélère à nouveau pour atteindre 20%, Esker investit massivement dans l'Intelligence artificielle pour perfectionner ses solutions. La société opère un virage vers les ventes indirectes en signant des partenariats avec les sociétés Fuji-Xerox et KPMG aux Pays-Bas.

## 1.2.3. ORGANIGRAMME

### Structure juridique du Groupe Esker au 31 décembre 2019

**ESKER SA**

**Siège social monde**
**Lyon, France**

Direction Générale et Financière, R&D, Marketing, Informatique

Ventes France, Suisse, Belgique et Afrique francophone

| | | |
|---|---|---|
| 100 % | ESKER Inc. | **Madison, Wisconsin (siège social USA)**<br>Ventes USA et Amérique du Sud<br>**TermSync** 100% |
| 100 % | ESKER UK Ltd | **Derby, Royaume Uni**<br>Ventes Royaume Uni, Irlande, Benélux et Scandinavie |
| 100 % | ESKER GmbH | **Munich, Allemagne**<br>Ventes Allemagne, Autriche et pays de l'Est |
| 100 % | ESKER Italia Srl | **Milan, Italie**<br>Ventes Italie |
| 100 % | ESKER Iberica Sl | **Madrid, Espagne**<br>Ventes Espagne et Portugal |
| 100 % | ESKER Australia Pty Ltd. | **Sydney, Australie**<br>Ventes Australie et Nouvelle Zélande |
| 100 % | Esker Document Automation Asia Pte Ldt | **Singapour**<br>Ventes Asie et Chine |
| 100 % | Esker Solution Canada Inc. | **Montreal, Canada**<br>Ventes Canada |
| 100 % | Esker Document Automation (M) Sdn. Bhd. | **Malaisie**<br>Ventes Malaisie |
| 100 % | CalvaEDI | **Paris, France**<br>Ventes pour CalvaEDI |
| 100 % | Esker EDI Services | **Düsseldorf, Allemagne**<br>Ventes pour Esker EDI Services |
| 100 % | Esker Document Automation (HK) Ltd | **Hong Kong**<br>Ventes Hong Kong |

Toutes les filiales sont détenues et contrôlées à 100% par Esker SA.

### Relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker

Les relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker sont résumées dans la liste des conventions libres (transactions courantes conclues à des conditions normales) de l'exercice 2019, établie par le Conseil de surveillance. Les facturations Groupe proviennent des éléments suivants :

- ventes de services par la société mère à ses filiales,
- royalties,
- refacturation de dépenses marketing,
- refacturation de frais de personnel,
- intérêts sur avances.

Au cours de l'exercice 2019, Esker S.A. a facturé à ce titre un total de 12 894 K€ (11 081 K€ en 2018) à l'ensemble de ses filiales.

Les filiales, quant à elles, lui ont facturé à ce titre un total de 2 210 K€ (1 679 K€ en 2018). Les charges et produits résultant des facturations entre les sociétés du Groupe sont éliminés dans les comptes consolidés. Ils n'ont donc aucune incidence financière sur les comptes consolidés du Groupe.

Les conventions réglementées conclues entre les sociétés du Groupe sont présentées dans le rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées présenté au *paragraphe 2.6* du présent document.

Les informations sectorielles figurent dans la *note 1* de l'annexe aux comptes consolidés présentée au *paragraphe 5.1* de ce document et l'information sur les parties liées est présentée dans la *note 21* de cette même annexe.

## 1.3. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE

### 1.3.1. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE

#### Chiffre d'affaires par activité

| | 2019 | | 2018 | |
|---|---|---|---|---|
| En milliers d'euros | Montant | % | Montant | % |
| Dématérialisation en mode SaaS | 93 684 | 90% | 75 761 | 87% |
| Dématérialisation en mode licence et maintenance | 6 577 | 6% | 7 836 | 9% |
| Produits historiques | 3 927 | 4% | 3 274 | 4% |
| TOTAL | 104 188 | 100% | 86 871 | 100% |

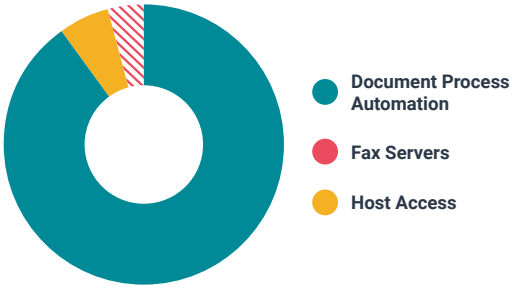


En 2019, Esker réalise la meilleure année de son histoire avec un chiffre d'affaires qui franchit largement la barre des 100M€.

Le chiffre d'affaires s'établit à 104,2 M€ en croissance de +20% (+18% à taux de change et périmètre constants).

Cette performance résulte essentiellement de l'accélération du succès des solutions de dématérialisation Cloud qui représentent en 2019 près de 94 M€ (90% de l'activité), en croissance de 21% par rapport à 2018.

Les activités de dématérialisation traditionnelles (en mode licence) sont en repli de 18% à 6,6M€ (6% du chiffre d'affaires) et les produits historiques ne pèsent plus que 4% de l'activité.

#### Chiffre d'affaires par type de revenu

| | 2019 | | 2018 | |
|---|---|---|---|---|
| En milliers d'euros | Montant | % | Montant | % |
| Licences | 2 446 | 2% | 1 901 | 2% |
| Maintenance | 6 920 | 7% | 7 370 | 8% |
| Hardware | 414 | 0% | 470 | 1% |
| Traffic | 75 520 | 72% | 60 516 | 70% |
| Service | 18 888 | 18% | 16 614 | 19% |
| TOTAL | 104 188 | 100% | 86 870 | 100% |

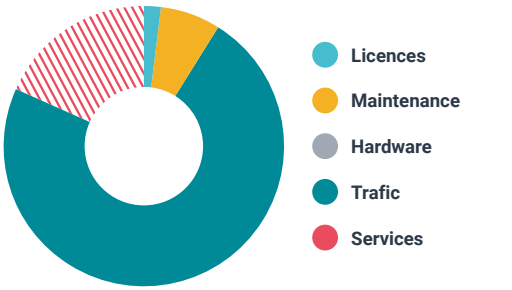


Compte tenu de la montée en puissance des produits de dématérialisation à la demande, le chiffre d'affaires traffic est en forte progression et devrait continuer à croître sur les prochaines années.

## Chiffre d'affaires par pays

| | 2019 | | 2018 | |
|---|---|---|---|---|
| En milliers d'euros | Montant | % | Montant | % |
| France | 42 933 | 41% | 35 737 | 41% |
| Royaume-Uni | 4 859 | 5% | 3 919 | 5% |
| Allemagne | 5 723 | 5% | 6 112 | 7% |
| Italie | 1 750 | 2% | 1 382 | 2% |
| Espagne | 3 930 | 4% | 3 359 | 4% |
| Australie | 3 131 | 3% | 2 707 | 3% |
| Asie | 2 386 | 2% | 1 872 | 2% |
| Americas | 39 476 | 38% | 31 783 | 37% |
| TOTAL | 104 188 | 100% | 86 871 | 100% |

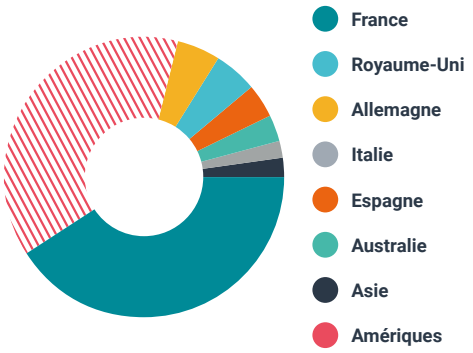


Les ventes réalisées hors de France représentent 59% de l'activité dont les Amériques qui à elles seules représentent 38%.

## La concurrence sur le marché de la dématérialisation

### Esker on Demand

Les concurrents identifiés sur le marché des solutions Esker on Demand sont les suivants :

| Sociétés | CA 2019 (1) |
|---|---|
| Coupa | 390 M€ |
| Basware | 148 M€ |
| OPEN TEXT | 2 869 M€ |
| ITESoft | 23,6 M€ |

(1) : Le chiffre d'affaires mentionné est celui de l'entreprise et non pas celui de la ligne de produit concurrente

D'autres concurrents plus petits ou plus spécialisés peuvent être aussi mentionnés même s'ils n'opèrent pas exactement sur les mêmes marchés qu'Esker. Il s'agit des sociétés : OMPrompt, SAP Concur, HyLand, Connexiom ou Kofax.

Esker estime être le seul acteur de cette catégorie à couvrir simultanément les deux cycles Procure-to-Pay et Order-to-Cash ce qui permet d'offrir une solution unique avec une seule et même interface pour l'ensemble des processus administratifs et financiers qui ont besoin d'être automatisés.

Esker considère également être très en avance sur ses concurrents dans l'intégration de technologies d'Intelligence Artificielle au sein de ses solutions. Le "Deep-Learning" lui permet d'améliorer significativement la reconnaissance des documents non structurés et d'apporter de nouvelles fonctionnalités telles que la détection d'anomalie ou de fraude.

### FlyDoc

Seule la société Maileva (filiale du Groupe La Poste) offre une véritable alternative au service FlyDoc en ce qui concerne l'envoi de courrier à la demande. Esker estime que FlyDoc est mieux intégré aux applications d'entreprise que son concurrent français. FlyDoc est aussi moins cher et ne requiert pas le paiement d'une redevance annuelle.

### Eléments servant de base à toute déclaration concernant la position concurrentielle

Les éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle sont précisés dans le paragraphe *paragraphe "La concurrence sur le marché de la dématérialisation"* ci-avant.

## La stratégie du Groupe

La stratégie d'Esker se concentre sur le développement et la commercialisation d'une plateforme logicielle en mode cloud visant à automatiser les process back offices des entreprises. Spécifiquement, les solutions Esker adressent à la fois les cycles Order to Cash (de la commande client à la facturation et au recouvrement) et Procure to Pay (de la sélection des fournisseurs jusqu'au paiement des factures).

L'entreprise se concentre sur l'accélération de sa croissance organique au travers d'une force de vente essentiellement directe. Depuis 2018, l'initiation d'un réseau de partenaires est lancée pour venir compléter les ressources propres de l'entreprise, tant en vente qu'en consulting (mise en œuvre des logiciels auprès des clients). Des partenariats significatifs ont été signés comme avec Fuji Xerox sur la zone Asie Pacifique, KPMG pour les Pays-Bas, Cegid en France, etc. La montée en charge de ces derniers est en cours et le chiffre d'affaires généré n'est pas encore significatif pour l'exercice 2019. A l'inverse, le

partenariat signé avec Quadient (ex Neopost) représente pour la période environ 10% des revenus d'Esker. Ce partenariat est néanmoins essentiellement axé sur la fourniture de solutions simples de courrier hybride (courrier internet rematérialisé et remis en poste) à destination des PME, activité qui a représenté historiquement une part importante de l'activité du groupe mais qui est amenée à migrer vers des flux purement électroniques dans les 5 à 10 ans à venir.

Esker investit régulièrement en recherche / développement, en marketing, vente et consulting afin de pérenniser sa croissance sur le moyen terme. Les cycles de ventes étant de 12 à 18 mois, les investissements pénalisent la rentabilité court terme de la société. Esker pilote sa croissance afin de générer régulièrement un résultat opérationnel positif de l'ordre de 2 à 14% du chiffre d'affaires.

### Réglementation

L'environnement réglementaire des solutions commercialisées par Esker est en continuelle évolution. Ceci est particulièrement le cas pour ce qui concerne les activités de facturation inter-entreprises (B To B).

Par exemple, la France a décidé par la Loi de Finance n° 2019-1479 pour 2020 de rendre obligatoire la facturation électronique entre entreprises au plus tard au 1er janvier 2025. Cela représente un changement de fonctionnement important pour les entreprises. Des évolutions similaires ont déjà eu lieu dans différents pays (Italie, Espagne, …). Ces changements sont traditionnellement un facteur d'accélération de la transition digitale en entreprise, ce qui est favorable à l'activité d'Esker.

## 1.3.2. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

### Dépenses de recherche et développement

Esker a toujours investi un montant significatif dans son activité de recherche et développement. En 2019, ces dépenses ont représenté presque 10% du chiffre d'affaires total du Groupe. Elles permettent notamment à Esker de conserver son avance technologique qui est le seul véritable moyen de résister face à la concurrence. Au 31 décembre 2019, dans les locaux de Villeurbanne, une équipe de 113 ingénieurs informaticiens développe les logiciels d'Esker. Le service R&D comporte également une équipe basée à Madison de 14 ingénieurs qui développe la solution TermSync et AR. Le support technique de deuxième niveau est assuré par 34 autres ingénieurs.

Le tableau suivant récapitule les dépenses R&D en fonction des principales lignes de produits, avant et après immobilisation de certains frais de développement (les *notes 2* et *14* de l'annexe aux comptes consolidés présentée au *paragraphe 5.1* du présent document fournissent des informations complémentaires à ce sujet) :

| En milliers d'euros | 31/12/2019 | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|---|---|---|---|
| Dépenses de R&D de la période | -10 478 | -9 331 | -8 291 |
| Frais de développement immobilisés | 6 281 | 5 742 | 5 204 |
| Amortissements des frais de développement immobilisés | -4 738 | -4 137 | -3 633 |
| **DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES** | **-8 935** | **-7 726** | **-6 720** |

L'investissement en recherche et développement porte principalement sur les lignes de produits de dématérialisation. Les frais de développement immobilisés en 2019 concernent essentiellement les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand), activés tous les semestres.

### Brevets

Les technologies de reconnaissance, d'analyse de traitement et de routage des documents, développées par Esker, sont protégées depuis plusieurs années par des brevets accordés par l'USPTO (United States Patent and Trademark Office).

Il s'agit des brevets suivants :

- US 6,906,817 B1 : Network system for directing the transmission of facsimiles
- US 8,094,976 B2 : One-screen reconciliation of business document image data, optical character recognition extracted data, and enterprise resource planning data
- US 8,108,764 B2 : Document recognition using static and variable strings to create a document signature
- US 8,396,854 B2 : Digital document management system
- US 8,577,826 B2 : Automated document separation

### Marques

Les marques suivantes ont été déposées par Esker en France et dans d'autres pays du monde

- CalvaEDI
- FaxGate
- Smarterm
- Tun
- Quit Paper
- FlyDoc
- Green Doc
- Smartmouse
- Persona
- VSI-Fax
- TermSync

### Indépendance de l'émetteur

Les services SaaS Esker sont essentiellement fournis sur du matériel entièrement possédé et exploité par Esker. En revanche, les matériels informatiques sont hébergés dans des salles blanches sécurisées qui sont opérées par des prestataires extérieurs (Colt, CDW).

Les logiciels Esker sont généralement vendus sans produits tiers complémentaires, à l'exception du produit DeliveryWare qui intègre des modules de conversion de format de document et des modules de reconnaissance optique de caractères. Le produit Esker Fax est souvent commercialisé avec une carte fax intelligente.

## 1.3.3. INVESTISSEMENTS

La plupart des investissements du Groupe (R&D, matériel informatique) sont autofinancés. Les véhicules automobiles font cependant parfois l'objet d'un contrat de location.
Les gros investissements matériels réalisés pour les services FlyDoc et Esker on Demand sont généralement financés par crédit-bail (machine de mise en recommandé, imprimantes, serveur, stockage, ...).
Les acquisitions sont financées par la trésorerie de l'entreprise ou les titres détenus en autocontrôle en complément d'emprunts bancaires.

### Principaux investissements réalisés en 2018 et 2019

| (en milliers d'euros) | 2019 | 2018 |
|---|---|---|
| Esker On Demand | 7 416 | 5 741 |
| *Dont contrats de location financement comptabilisés en immobilisation* | *1 135* | *0* |
| Bâtiments | 400 | 0 |
| Autres immobilisations | 3 179 | 2 051 |
| **TOTAL** | **10 995** | **7 792** |

Les investissements de la société sont principalement consacrés au développement de nos solutions en mode SaaS (Esker on Demand et FlyDoc), activés tous les semestres et aux imprimantes et machines de mise sous pli pour l'usine de production située en France.

Des informations complémentaires sont données dans les *notes 3* et *4* de l'annexe des comptes consolidés présentée en *section 5* du présent document d'enregistrement universel.

Les autres immobilisations sont essentiellement constituées de matériel informatique et de logiciels nécessaires à l'activité courante de l'entreprise.

### Principaux investissements en cours et futurs

Des investissements sont actuellement engagés en vue de développer l'infrastructure "Esker on Demand", nécessaires à la prise en charge des nouveaux clients Esker on Demand et notamment :

- augmenter les capacités de traitement de ses centres de production existants sur les trois prochaines années,
- créer de nouvelles usines courrier,
- améliorer les solutions de dématérialisation en mode SasS (Software as a Service) pour notamment accélérer leur mise en œuvre et leur paramétrage pour les grands clients.

Ces évolutions nécessitent notamment l'acquisition de nouveaux serveurs de processing et de stockage et de nouveaux systèmes d'impression et de mise sous pli.

Les modes de financement de ces investissements sont présentés au *paragraphe 1.4.5.* de ce document.

### Principaux investissements à venir pour lesquels des engagements fermes ont été pris par les organes de Direction

Néant.

## 1.3.4. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

### Immobilisations corporelles importantes

En France, Esker SA est propriétaire des locaux qui abritent l'usine de Production à Décines Charpieu. Les autres locaux, dont le siège social d'Esker SA situé à Villeurbanne font l'objet de contrats de location.

Hormis Esker Italie, qui a acheté ses locaux à Milan en avril 2019, les autres sociétés du Groupe ne sont pas propriétaires d'immeubles. Les locaux qu'elles occupent font l'objet de contrats de location. Les caractéristiques de ces contrats sont présentées ci-dessous :

| Etablissements | Adresse | Expiration du bail de location | Surface |
|---|---|---|---|
| Esker France | Villeurbanne - France | Juin 2023 | 5795 m2 |
| CalvaEdi | Paris - France | Février 2025 | 207 m2 |
| Esker GMBH | Munich - Allemagne | Septembre 2024 | 477 m2 |
| Esker EDI Services | Ratingen - Allemagne | Janvier 2021 | 667 m2 |
| Esker Ibérica | Madrid - Espagne | Janvier 2021 | 180 m2 |
| Esker Ibérica Production | Madrid - Espagne | Juillet 2022 | 169 m2 |
| Esker Ltd | Derbyshire - Royaume-Uni | Janvier 2020 | 271 m2 |
| Esker Pty | Sydney - Australie | Novembre 2020 | 229 m2 |
| Esker Inc | Madison - Etats-Unis | Avril 2026 | 3 008 m2 |
| Esker Pte Ltd | Singapour | Juin 2020 | 148 m2 |
| Esker Sdn Bhd | Kuala Lumpur - Malaisie | Janvier 2022 | 220 m2 |

Au 31 décembre 2019, les engagements totaux au titre de ces contrats de location s'élèvent à 11 823 K€ (11 274 K€ en 2018).

Par ailleurs, les immobilisations corporelles du Groupe sont principalement constituées :

- **de matériel informatique** (parcs d'ordinateurs, imprimantes),
- **du matériel nécessaire à la production "on Demand"** : machines de mise sous pli et imprimantes de production principalement.

La *note 4* de l'annexe aux comptes consolidés, insérée en section 5 du présent document d'enregistrement universel présente les données chiffrées relatives aux immobilisations corporelles.

Il n'existe pas de charge majeure pesant sur ces éléments.

# 1.4. ANALYSES ET COMMENTAIRES SUR LES ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

## 1.4.1. INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Esker est un fournisseur mondial de solutions de dématérialisation des documents de gestion pour les entreprises. Les logiciels Esker sont commercialisés sous la forme de services accessibles à la demande via Internet (Saas : Software as a Service). 90% du chiffre d'affaires d'Esker en 2019 sont constitués de services à la demande. Le reste correspond à des ventes de licences et de contrats de support et de mise à jour qui y sont associés.

### Cash Conversion Cycle

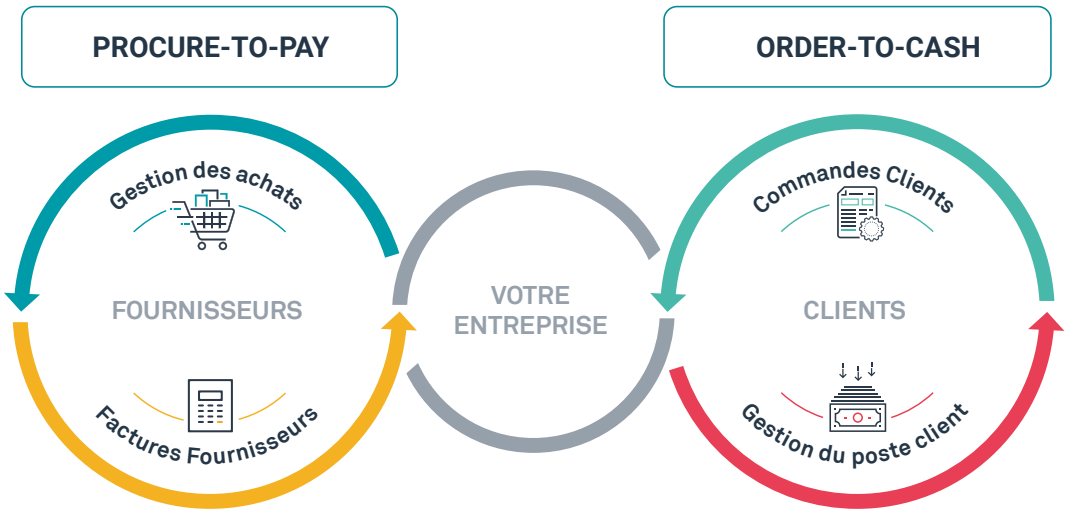


Les solutions Esker couvrent l'ensemble des cycles clients et fournisseurs. Elles permettent d'accélérer les cycles de gestion et de les rendre plus fluides en dématérialisant les documents de gestion qui y sont associés. Elles permettent également d'améliorer significativement les relations clients et fournisseurs tout en libérant le personnel administratif des tâches les plus fastidieuses en le rendant plus productif.

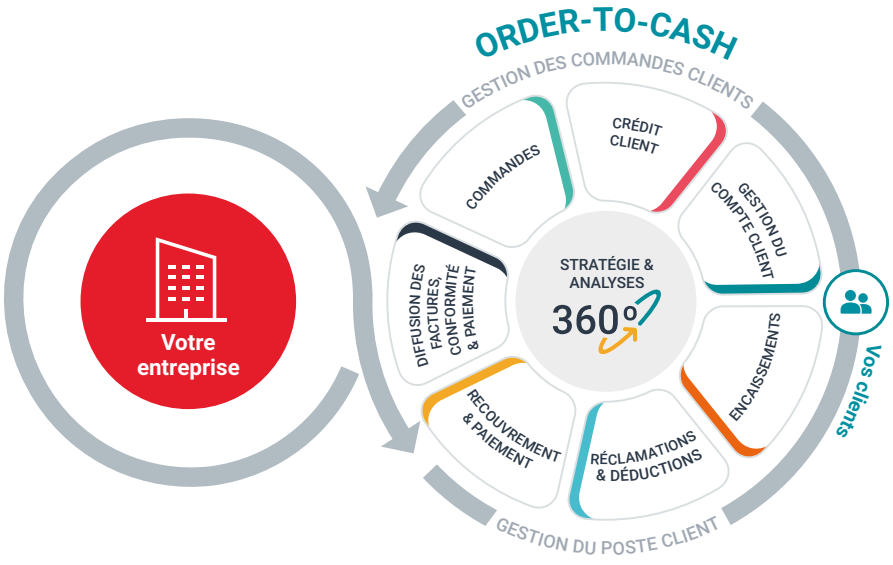


**Pour le cycle client (Order-to-Cash), la solution Esker accélère l'ensemble des processus associés tels que la prise de commande (Order Management) ou la facturation (Accounts Receivable) dans le but de servir les clients plus rapidement et d'accélérer les encaissements.**

**La solution permet notamment de :**

- Gérer la création des nouveaux clients ainsi que leur note de crédit (Customer Information Management).
- Supprimer la saisie manuelle de données, en traitant électroniquement toutes les commandes clients et en extrayant automatiquement toutes les informations qui y figurent (Order Management).
- Assurer la diffusion multicanale des factures et favoriser la transition vers la facture électronique (Invoice Delivery).
- Offrir la possibilité pour les clients d'effectuer des paiements en ligne et ainsi de diminuer le taux d'impayés (Payment).
- Réconcilier les paiements clients avec les factures (Cash Application).
- Réduire le DSO grâce à des outils d'assistance au recouvrement (Cash Collection).
- Suivre les réclamations et les déductions et améliorer continuellement le processus grâce à l'analyse des causes (Claims & Deductions).
- Assurer une vue globale des comportements clients, de la réception des commandes au paiement des factures clients.

**La solution de gestion des commandes clients permet de:**

- Traiter avec précision et rapidité l'ensemble du flux des commandes clients quel que soit le canal de transmission (email, fax, EDI, scan).
- Eliminer les retards ou les pertes de commandes.
- Doubler la productivité du service client grâce à la lecture et aux vérifications automatiques.
- Libérer du temps pour réaliser des ventes additionnelles ou plus simplement pour améliorer la relation client.
- Créer un environnement de travail plus serein pour les personnels du service administration des ventes.

**La solution de gestion du poste client offre quant à elle :**

- Un accompagnement naturel vers la dématérialisation des factures.
- La diminution des délais de paiement.
- Un meilleur suivi du risque client.
- Une plus grande réactivité en cas de retard de paiement.
- Une identification et une résolution rapide des litiges.
- La diminution du papier et des coûts associés grâce à la facturation électronique.

## EXEMPLE : TRAITEMENT DES BONS DE COMMANDE ET FACTURATION

Aujourd'hui : L'entreprise reçoit les bons de commande de ses clients par courrier électronique ou par fax. Ceux-ci sont imprimés et le personnel de l'administration des ventes saisit les informations qu'ils contiennent dans l'application de gestion de l'entreprise (ERP). Une confirmation de commande est ensuite émise par fax ou par email en direction du client avant de dupliquer plusieurs fois le bon de commande pour l'archiver dans différents classeurs.

Lorsque l'expédition des biens est réalisée, le personnel de l'entreprise demande l'impression d'une facture qui sera pliée, mise sous pli, affranchie et remise en poste à destination du client. Plusieurs copies de la facture sont réalisées à des fins d'archivage.

Les règlements des clients qui figurent sur les relevés de banque sont rapprochés manuellement des factures (lettrage). Les écarts potentiels sont gérés dans le même temps.

Les clients en retard de règlement sont avisés par des courriers de relance. Les interactions téléphoniques avec les clients retardataires sont enregistrées dans un fichier Excel et les rappels sont notés sur des post-It jusqu'à l'obtention du paiement final.

**AVEC LA SOLUTION DE DÉMATÉRIALISATION D'ESKER : LE LOGICIEL REÇOIT ÉLECTRONIQUEMENT LES BONS DE COMMANDE DES CLIENTS QUI LUI SONT TRANSMIS PAR EMAIL, PAR EDI OU PAR TÉLÉCOPIE.**

L'information contenue sur les bons de commande est automatiquement extraite pour être présentée à un opérateur pour validation. Une fois confirmée, l'information est transformée pour être automatiquement et directement intégrée dans l'application de gestion (ERP). Dans le même temps, le bon de commande est électroniquement archivé et une confirmation de commande est automatiquement transmise par fax ou email aux clients.

Lorsque l'expédition des biens est réalisée, le personnel de l'administration des ventes demande la génération d'une facture qui est transmise au service "Esker on Demand" pour être expédiée au format électronique ou parfois matérialisée sous forme d'un courrier remis en poste. Une copie de cette facture est conservée électroniquement. Une copie de la facture est systématiquement mise à la disposition du client dans son espace personnalisé sur le portail de l'entreprise.

Le client peut régler directement sur le portail à l'aide de sa carte bleue ou d'un mandat SEPA.

Le lettrage est effectué automatiquement à partir des relevés de banque à l'aide d'une intelligence artificielle qui présente les résultats les plus probables en calculant les écarts potentiels.

Les lettres de relance sont expédiées électroniquement comme les factures. Les clients en retard de règlement sont suivis en temps réels. Leurs interactions avec le service comptable sont mémorisées dans le logiciel ce qui permet de partager à plusieurs le suivi du client.

Dans cet exemple avec la solution de dématérialisation d'Esker, toutes les manipulations de papier et les tâches fastidieuses ont été éliminées même si le client continue de faxer manuellement et de recevoir ses factures sur papier par courrier.

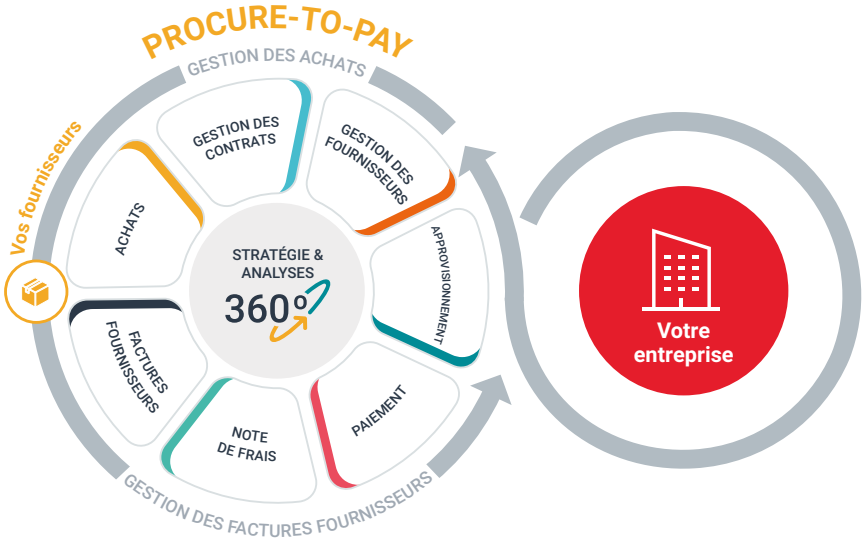


**Pour le cycle fournisseurs (Purchase-to-Pay), la solution Esker permet aux directions financières de contrôler et d'anticiper les engagements tout en améliorant la productivité du personnel comptable et les ressources financières de l'entreprise.**

**La solution permet notamment de :**

- Gérer les fournisseurs ainsi que les documents administratifs associés tels que les extraits K-BIS, les attestations d'assurance ou les Relevés d'Identité Bancaires (Supplier Information Management).
- Etablir une demande d'achat en choisissant les articles dans un catalogue électronique interne ou en y associant un devis ou un contrat et obtenir l'approbation des managers avant l'envoi d'une commande fournisseur (Purchasing).
- Gérer les réceptions de biens ou de services.
- Supprimer la saisie manuelle de données, en traitant électroniquement toutes les factures et en extrayant automatiquement toutes les informations qu'elles contiennent (Accounts Payable).
- Réconcilier les factures fournisseurs avec les bons de commande préalablement émis et/ou lancer un workflow d'approbation auprès des acheteurs ou des managers du centre de coûts.
- Mettre les factures à la disposition des fournisseurs afin qu'ils puissent consulter leurs statuts à tout moment.
- Préparer les paiements et informer les fournisseurs des règlements effectués (Payment).
- Demander des remises en échange d'un paiement avancé ou permettre à un tiers de réaliser un règlement anticipé des factures en échange d'intérêts (Supply Chain Financing).
- Fournir une vision globale du processus achat, de la demande d'achat au règlement final.

**Concrètement, la solution Purchase-to-Pay accompagne les entreprises vers la dématérialisation et procure les avantages suivants :**

- Meilleur contrôle et anticipation des engagements.
- Réduction des achats hors processus.
- Doublement de la productivité des équipes comptables.
- Diminution des risques de fraude et de non-conformité.
- Réduction du nombre d'appels des fournisseurs pour connaître le statut de leurs factures.
- Respect des échéances de paiement.
- Optimisation de la trésorerie.
- Elimination du papier et des tâches manuelles associées.

## EXEMPLE : LE TRAITEMENT DES FACTURES FOURNISSEURS

Aujourd'hui : L'entreprise reçoit les factures de ses fournisseurs par courrier. Celles-ci sont rassemblées et le personnel comptable saisit manuellement les informations qu'elles contiennent dans l'application de gestion de l'entreprise (ERP).

Les factures sont photocopiées afin d'être archivées et pour être transmises aux responsables de l'entreprise afin d'obtenir leurs approbations de paiement.

Le processus d'approbation peut être particulièrement long en fonction de la complexité du circuit et de la répartition géographique de l'entreprise. Pendant ce temps, les fournisseurs appellent fréquemment le service comptable pour connaitre le statut de leurs factures ainsi que la date prévisionnelle du règlement. Ils n'obtiennent pas toujours une réponse claire.

Un règlement est préparé lorsqu'un certain nombre de factures deviennent bonnes à payer. Un parapheur de paiement est constitué qui doit être approuvé par le directeur financier.

Le règlement est effectué.

Dans le meilleur des cas, il est en général trop tard pour tirer parti des escomptes qui peuvent être offerts par les fournisseurs en échange d'un paiement rapide. Dans le pire des cas, l'entreprise s'expose au paiement d'intérêts de retard et/ou à la rupture de sa chaine d'approvisionnement.

**AVEC LA SOLUTION DE DÉMATÉRIALISATION D'ESKER : LE LOGICIEL REÇOIT ÉLECTRONIQUEMENT LES FACTURES FOURNISSEURS PAR SCAN DES FACTURES PAPIER, PAR EMAIL PDF OU PAR EDI.**

L'information contenue sur les factures est automatiquement extraite pour être présentée à un comptable pour validation. Une fois confirmée, l'information est transformée pour être directement intégrée dans l'application de gestion (ERP).

Si un bon de commande existe et qu'il correspond aux détails de la facture, la facture devient automatiquement bonne à payer. Sinon, une image de la facture avec les informations clés est transmise aux responsables des centres de coûts pour approbation. Ces derniers peuvent donner leur accord ou leur désaccord directement à partir de leur poste de travail ou à l'aide de leur smartphone.

Une copie de la facture et de son statut (reçue, en cours d'approbation, bonne à payer, payée, rejetée) est systématiquement mise à la disposition du fournisseur dans son espace personnalisé sur le portail de l'entreprise afin qu'il puisse la consulter à tout moment. Si la facture est bonne à payer le fournisseur peut demander un règlement anticipé en échange d'un discount sur le pied de facture.

Les factures bonnes à payer sont rassemblées périodiquement dans un parapheur électronique afin d'être approuvées par le Directeur financier.

Le règlement est effectué et le fournisseur en est informé en temps réel.

Dans ce contexte d'automatisation, l'équipe comptable a supprimé toutes les tâches manuelles de saisie et a retrouvé une vraie dimension de contrôle ainsi qu'une revalorisation de ses métiers.

# TECHNOLOGIES

### Plateforme Cloud

La plateforme en mode Cloud d'Esker offre de nombreux avantages pour optimiser les processus métier : Une accessibilité 24h/24-7J/7, un niveau de sécurité élevé (ISO 27001, HIPAA), une personnalisation complète pour chaque utilisateur ou chaque entreprise ainsi qu'une intégration simultanée avec de nombreux ERP.

### Intelligence

Les technologies d'Intelligence Artificielle (IA) développées par Esker sont conçues pour imiter l'intelligence humaine, en combinant le Machine Learning et le Deep Learning, afin de gérer et d'analyser les données structurées et non structurées des processus métiers les plus complexes.

L'expertise d'Esker repose principalement sur la reconnaissance de documents et d'images, la reconnaissance de contenus et les outils d'analyse et de reporting.

Le Machine Learning est un type de technologie d'IA qui utilise des algorithmes pour apprendre à un ordinateur à faire ce qui est naturel pour l'homme. Il "apprend" comment gérer les commandes, traiter les factures et faire face à des exceptions, tout en améliorant en continu sa compréhension des données pour devenir plus précis et plus efficace.

Le Deep Learning est basé sur des algorithmes qui permettent à un logiciel de s'entraîner à effectuer des tâches via des réseaux de neurones exposés à de grandes quantités de données. Esker utilise cette technologie pour la reconnaissance et la classification de documents ainsi que pour l'analyse prédictive et normative.

### Mobilité

Une grande partie des interfaces utilisateurs des solutions Esker sont disponibles sur téléphone mobile (Smartphone) afin d'offrir aux managers ou aux utilisateurs un moyen d'accéder aux documents de l'entreprise même lorsqu'ils sont en déplacement. L'application mobile est utilisée principalement pour prendre des commandes chez les clients, approuver des factures ou des demandes d'achat, consulter des indicateurs ou des statistiques ou encore enregistrer ses frais de déplacement

### EDI

La plateforme Esker en mode Cloud permet de configurer rapidement les solutions O2C et P2P et de les lier à d'autres applications informatiques sans modifier les infrastructures existantes. Cette technologie est à destination des grosses entreprises et des gouvernements. Elle nécessite une certaine fréquence dans les échanges car le temps d'ajustement pour la rendre efficace est important.

# PRODUITS

### EoD

Plateforme de dématérialisation "à la demande" qui permet d'externaliser et d'automatiser des processus d'entreprise liés à la circulation de documents (facturation, relance, administration des ventes).

### Esker DeliveryWare

Logiciel offrant les mêmes fonctionnalités que le service "Esker on Demand" et se présente sous la forme d'une licence logicielle installée chez le client utilisateur qui est vendue en conjonction avec du service, de la formation, un contrat de mise à jour et de support et parfois avec du matériel (cartes fax). Ce produit n'est plus commercialisé depuis septembre 2019.

### FlyDoc

Service en ligne sur Internet qui permet d'envoyer un document par courrier ou par fax.

### CalvaEDI

Service SaaS destiné aux donneurs d'ordres de transport – industriels, chargeurs, commissionnaires et logisticiens, ainsi qu'aux transporteurs eux-mêmes pour échanger automatiquement des ordres de transport en temps réel au format EDI (échange de données informatisées).

### Esker EDI Services

Service SaaS destiné aux industriels pour échanger différents documents d'entreprise (commandes, confirmations de commandes, bons de livraison, factures, avis de paiements, rapports d'inventaires, bordereaux d'expédition, etc…) au format EDI (EDIFACT, X12, EANCOM, TRADACOMS,EDITEC, OASIS UBL, PEPPOL BIS, etc…) avec leurs partenaires.

### TermSync

Service en ligne sur Internet qui permet de gérer le recouvrement des factures clients émises par Esker on Demand ou toute autre solution tierce.

### Esker Fax

Serveur de fax généraliste qui fonctionne sur un serveur Microsoft Windows et se commercialise essentiellement auprès des grandes entreprises.

### VSI-Fax

Serveur de fax de production fonctionnant sous Unix et Linux et qui offre sensiblement les mêmes caractéristiques que le produit Esker Fax dans ces environnements particuliers.

### Tun PLUS

Émulateur de terminal qui permet de reproduire les écrans des grands systèmes dans une fenêtre sous Windows. Il permet de remplacer les terminaux passifs et de faire communiquer les grandes applications historiques de l'entreprise avec les utilisateurs disposant d'un poste de travail de type PC. Tun PLUS se commercialise principalement autour des serveurs SCO Unix, Linux, IBM AIX, HP-UX, IBM 390 et IBM AS/400. La force de cette gamme réside dans la richesse des émulations proposées (plus de 20 à ce jour).

### SmarTerm

Émulateur de terminal qui se commercialise principalement autour des serveurs Digital (VAX Open VMS), Data General et IBM Mai Frame (3270).

## 1.4.2. CONTRATS IMPORTANTS

Aucun contrat important, autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, n'a été conclu au cours des deux derniers exercices.

## 1.4.3. SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

L'examen de la situation financière et du résultat Groupe est décrit dans le rapport de gestion du Directoire, dont un extrait est présenté ci-après. Cette information se rapporte aux comptes consolidés tels que présentés au *paragraphe 5.1.* du présent document. Cette information peut également être complétée par l'information donnée sur les tendances en *section 1.4.3* et par l'annexe des comptes consolidés présentée au *paragraphe 5.1.*

### Analyse du chiffre d'affaires du Groupe

En 2019, Esker réalise la meilleure année de son histoire avec un chiffre d'affaires qui franchit largement la barre des 100M€.

Le chiffre d'affaires s'établit à 104,2 M€ en croissance de +20% (+18% à taux de change et périmètre constants).

Cette performance résulte essentiellement de l'accélération du succès des solutions de dématérialisation Cloud qui représentent en 2019 près de 94 M€ (90% de l'activité),
en croissance de 21% par rapport à 2018.

Les activités de dématérialisation traditionnelles (en mode licence) sont en repli de 18% à 6,6M€ (6% du chiffre d'affaires) et les produits historiques ne pèsent plus que 4% de l'activité.

### Forte progression des nouvelles signatures et poursuite des investissements de croissance

Au-delà du chiffre d'affaires constaté en 2019, les performances commerciales sur l'exercice affichent également une année record. La valeur minimum garantie pour le Groupe des contrats signés sur 2019 (prises de commandes) progresse ainsi fortement de 47% par rapport à l'année 2018, soit une croissance bien plus rapide que le chiffre d'affaires comptable. Toutes les zones géographiques ont affiché une forte dynamique de signatures pour 2019, avec une performance particulièrement exceptionnelle des Etats-Unis où la progression de la valeur des contrats signés atteint 75%.

Il est à noter que ces contrats pluriannuels ont une influence marginale sur le chiffre d'affaires de l'année de signature alors que leur coût d'acquisition, marketing et commercial principalement, est intégralement imputé sur l'exercice. Les succès commerciaux pénalisent donc mécaniquement la rentabilité immédiate au bénéfice des résultats futurs.

Au cours de l'exercice 2019, l'effectif moyen du groupe a progressé de 18% pour atteindre 681 personnes à fin décembre. Comme sur les exercices antérieurs, le département consulting a représenté l'augmentation la plus significative avec 23% d'effectifs supplémentaires. Ces recrutements permettent d'assurer la mise en œuvre des nouveaux contrats signés, mais sont aussi un facteur clé de succès pour les accords de partenariat signés par Esker dans le monde (KPMG aux Pays-Bas, Fuji Xerox sur l'Asie Pacifique, Cegid en France, etc.).

Esker a également fortement investi en 2019 pour la création d'un département "Customer Experience" dédié au suivi et à l'amélioration de la satisfaction de ses clients existants. Dans le modèle économique du Cloud, la rétention et le développement de la base clients est le fondement d'une croissance rapide et rentable. Esker a investi plus d'un million d'euros dans la création d'un département dédié à cette fonction et en attend des bénéfices durables sur les exercices à venir.

Le succès continu des solutions d'Esker auprès de ses clients et la confiance de la société dans la dynamique de ses marchés autorisent à préparer activement dès à présent la croissance des exercices futurs. Les équipes commerciales et marketing ont ainsi été augmentées de 20% au cours de l'année 2019.

### Progression du résultat courant

Le résultat courant du Groupe progresse de 10% pour atteindre 12,7M€ en 2019, contre 11,6 M€ en 2018. L'exercice 2019 a néanmoins enregistré quelques charges non récurrentes pour un moment total de 0.9M€. La baisse du taux d'actualisation applicable aux engagements du Groupe en matière d'indemnités de départ à la retraite a entrainé une augmentation mécanique sensible de cette provision dans les comptes d'Esker (0,40 M€).

Des provisions additionnelles pour dépréciation d'en-cours clients ont été jugées nécessaires et prudentes concernant quelques comptes en France et en Italie, pour 0.4M€. Enfin, la nature des travaux réalisés par les équipes de R&D d'Esker ont entrainé, par application des règles fiscales et comptable, une baisse à la fois du montant du Crédit d'Impôt Recherche et du taux de capitalisation des dépenses de développement au bilan.

L'impact combiné de ces deux éléments peut être estimé à 0,3 M€ par comparaison aux exercices antérieurs. Au-delà de ces éléments inhabituels, le dynamisme du chiffre d'affaires permet de financer les forts investissements de croissance consentis tout en préservant une marge bénéficiaire significative, ce qui correspond à la stratégie établie de longue date par le Groupe.

Le résultat net du groupe progresse dans les mêmes proportions que le résultat courant.

## 1.4.4. EVOLUTIONS PRÉVISIBLES, PERSPECTIVES D'AVENIR ET ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

### Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Dans les années à venir, toute la croissance organique du groupe viendra des solutions Cloud. L'absence d'investissement initial et le confort d'exploitation qu'elles procurent aux clients rendent ces solutions très attractives. Esker entend jouer un rôle de leader sur le marché de la dématérialisation "à la demande" en profitant de son expérience de pionnier et d'une base installée importante. Pour ce faire, la société fera évoluer son offre de manière à automatiser des processus de plus en plus riches et complexes (Order-to-Cash et Procure-to-Pay) tout en intégrant des technologies d'intelligence artificielle.

Pour dynamiser sa croissance, Esker travaille avec des entreprises partenaires susceptibles de l'aider à commercialiser et à intégrer ses solutions sur d'autres segments de clientèle. C'est le cas de Fuji-Xerox au Japon, de Quadient sur le secteur des PME ou de KPMG aux Pays-Bas. Esker travaille actuellement à la réussite de ces partenariats ainsi qu'à une extension de son écosystème, grâce à une force commerciale dédiée.

L'influence de la décroissance des produits historiques (Host Access et Fax) ainsi que celle des licences "Esker DeliveryWare" sur le chiffre d'affaires du Groupe va mécaniquement continuer de s'estomper.

La proportion importante du chiffre d'affaires récurrent (80%) ainsi que la hausse des prises de commande (+47%) permettent à l'entreprise d'aborder l'année 2020 sereinement. Toutefois, la crise du coronavirus pèsera sur le chiffre d'affaires au cours du deuxième trimestre 2020 en raison d'une moindre activité de nos clients. Par ailleurs, la raréfaction des nouvelles signatures au cours de ce même trimestre devrait également atténuer la dynamique de croissance jusqu'au début de l'année 2021. En conséquence, et en fonction de notre compréhension de la situation à la fin du mois de mars 2020, la croissance organique en 2020 est attendue aux alentours de 10% et sera surtout le fruit des nombreux contrats signés au cours de l'année 2019.

Esker renforce à nouveau ses équipes de consultants et ses équipes commerciales ainsi que sa R&D en proportion de sa croissance et sans impacter la profitabilité qui devrait s'afficher à un niveau proche de celle enregistré en 2019.

Le niveau de trésorerie est suffisant pour assurer le développement des infrastructures et des logiciels nécessaires à la croissance des solutions à la demande.

Pour 2020, les principaux objectifs d'Esker sont les suivants :

- Sécuriser la plateforme Cloud et conserver la certification ISO27001 récemment acquise,
- Faire grossir la plateforme Cloud de manière à accueillir un nombre toujours croissant de clients,
- Intégrer des technologies d'intelligence artificielle (Machine learning, Deep Learning) à l'ensemble de ses solutions pour procurer un meilleur taux d'automatisation,
- Trouver de nouveaux partenaires revendeurs et intégrateurs dans les principaux pays du Groupe tout en développant ceux qui travaillent déjà avec Esker.

### Evènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice

Face à l'épidémie de Covid-19 qui touche le monde, Esker a pris toutes les mesures nécessaires à la préservation de la santé de ses salariés et à la garantie, pour ses clients, de la continuité de ses services. La nature de l'activité de la société autorise, dans la grande majorité des cas, le télétravail. Les clients d'Esker peuvent continuer, même en situation de confinement, à bénéficier des solutions du Groupe pour gérer leurs activités back office grâce à l'utilisation d'une infrastructure Cloud. Enfin, le modèle économique d'Esker basé sur des contrats pluriannuels et des abonnements indépendants des volumes d'activité limitera les effets négatifs de la situation causée par le virus.

Esker réaffirme donc à ce stade sa confiance dans la réalisation de ses objectifs de croissance à deux chiffres pour 2020, avec un résultat qui devrait s'inscrire en progression par rapport à 2019. Esker révisera éventuellement ses prévisions en fonctions du développement de la situation et en informera le marché immédiatement.

En outre, le société Esker a obtenu un prêt garanti par l'Etat de 11,5 M€ pour renforcer sa trésorerie pendant la crise sanitaire.

## 1.4.5. TRÉSORERIE, FINANCEMENT ET CAPITAUX

### Capitaux de l'émetteur

Les informations concernant les capitaux sont présentées dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés, au *paragraphe 5.1. "informations financières historiques : comptes consolidés"*.

### Source, montants et description des flux de trésorerie

Les informations concernant les flux de trésorerie sont présentées dans le tableau de variation des flux de trésorerie, au *paragraphe 5.1.*

L'analyse de la variation de la trésorerie au cours de l'exercice est présentée en *section 1.4.3.* ci-dessus.

Au 31 décembre 2019, le Groupe dispose d'une trésorerie excédentaire dans ses filiales américaine et anglaise. En ce sens, l'appréciation de l'euro par rapport au dollar ou à la livre pourrait potentiellement constituer un frein au transfert de fonds des USA et de la Royaume-Uni vers la France.

Les excédents de trésorerie sont investis dans les principales devises (EUR, USD, GBP, AUD). La société mère supervise les investissements financiers des filiales par consultation directe de leurs soldes bancaires et demande de prévisions de trésorerie.

### Conditions d'emprunt et structure de financement

Comme indiqué dans la *section 1.4.3.* ci-dessus et dans la note 12 de l'annexe aux états financiers consolidés, présentée au *paragraphe 5.1.* du présent document, les dettes financières constatées à la clôture de l'exercice s'élèvent à 6 525 K€ et sont constituées des éléments suivants :

- dette financière de 1 382 K€, contrepartie de contrats de locations financement immobilisés au cours de l'exercice et concernant une machine d'impression et deux machines de mise sous plis utilisées dans le cadre de l'activité de service à la demande d'externalisation du courrier,
- emprunts bancaires pour 5 143 K€ pour le financement de la croissance externe et l'acquisition des locaux de l'usine de production à Décines (France).

### Restriction à l'utilisation de capitaux

Il n'existe aucune restriction à l'utilisation des capitaux de la société.

### Sources de financement attendues

Esker SA prévoit de bénéficier d'un prêt garanti par l'Etat pour renforcer sa trésorerie pendant la crise sanitaire lié au COVID 19.

## 1.4.6. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Il est proposé, d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 10.684.575,22 € de la manière suivante :

| | |
|---|---|
| ▪ la somme de 28.650,40 euros, serait affecté au compte "Réserve légale", qui se trouverait ainsi porté de 1.121.793,20 euros à 1.150.443,60 euros, ci | 28.650,40 euros |
| ▪ la somme de 1.898.231,94 euros, serait distribuée aux actionnaires, à titre de dividendes, étant précisé que les actions autodétenues par la Société ne donnant pas droit à dividende, les sommes correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions seraient affectées au compte "Report à Nouveau", ci | 1.898.231,94 euros |
| ▪ le solde, soit la somme de 8.757.692,88 euros, serait affecté au compte "Report à Nouveau", qui serait ainsi porté à la somme de 27.253.252,11 euros à 36.010.944,99 euros ci | 8.757.692,88 euros |
| Total égal au bénéfice de l'exercice | 10.684.575,22 euros |

Les dividendes seraient mis en paiement à compter du jour de l'Assemblée Générale et dans les délais légaux, à raison de 0,33 euro par action.

Conformément à l'article 26 des statuts, les actions inscrites sous la forme nominative depuis le 31 décembre 2014 et qui seront restées inscrites sans interruption sous cette forme au nom du même actionnaire jusqu'à la date de mise en paiement du dividende au titre de l'exercice 2019, bénéficieront d'une majoration maximale de 10% du dividende.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de fixer le montant du dividende majoré à 0,36 euro par action pour les actions bénéficiant du dividende majoré.

## 1.4.7. INFORMATION SUR LES DIVIDENDES

Le Directoire proposera un dividende de 0,33 € par action lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 18 juin 2020.

Le niveau des dividendes versés au titre des trois derniers exercices est rappelé ci-après :

| Année (en normes françaises) | Dividende net (en euro) | Dividende net / résultat par action |
|---|---|---|
| 2018 | 0,41 | 25% |
| 2017 | 0,32 | 26% |
| 2016 | 0,30 | 25% |

# 2

# GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

# 2.1. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

## 2.1.1. COMPOSITION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions de l'article 225-102 alinéa 3 du Code de Commerce, vous trouverez ci-dessous la liste des mandats exercés.

| | | MANDATS EXERCES DANS D'AUTRES SOCIETES | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Nom** | **Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker S.A.** | **Société** | **Nationalité** | **Mandat / Position** | **Année de nomination d'origine** | **Expiration du mandat : AG statuant sur les comptes clos en :** | **Adresse professionnelle (fonction principale)** |
| M.C. Bernal | Présidente du Conseil de surveillance | Esker SA | Française | Présidente du Conseil de Surveillance | 2001 | 2024 | 113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne |
| K. Beauvillain | Vice Président du Conseil de surveillance | Esker SA | Française | Vice Président du Conseil de Surveillance | 1999 | 2022 | 113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne |
| T. Wolfe | Membre du Conseil de surveillance | Esker SA | Française | Membre du Conseil de Surveillance | 1999 | 2022 | Esker Inc. 1850 Deming Way - Suite 150 Middleton, WI 53562 |
| N. Pelletier-Perez | Membre du Conseil de surveillance | Esker SA | Française | Membre du Conseil de surveillance | 2017 | 2022 | 113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne |
| | | Actif DPS | Française | Membre du Conseil de surveillance | 2016 | 2019 | 22 bis rue des Malines 91090 Lisses |
| | | Femmes Business Angels | Française | Administrateur | 2018 | 2020 | 23-25 rue Jean-Jacques Rousseau 75001 Paris |
| J.M. Bérard | Président du Directoire | Esker SA | Française | Président du Directoire | 2000 | 2020 | 113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne |
| | | Esker Inc. | Américaine | Directeur | 2001 | N/A | 1850 Deming Way - Suite 150 Middleton, WI 53562 |
| | | Esker UK Ltd | Anglaise | Directeur | 1999 | N/A | Durham House - Stanier Way Wyvern Business Park - Derby Derbyshire DE21 6BF United Kingdom |
| | | Esker Software GmbH | Allemande | Administrateur | 1999 | N/A | Dornacher Str. 3a D-85622 Feldkirchen Deutschland |
| | | Esker Italia Srl | Italienne | Administrateur | 2001 | N/A | Via Guido Gozzano, 45 21052 Busto Arsizio (VA) Italia |
| | | Esker Ibérica SL | Espagnole | Administrateur | 2001 | 2100 | Calle Chile 8, oficina 206 28290 Las Rozas de Madrid |
| | | Esker Autralia Pty Ltd | Australienne | Directeur | 1997 | N/A | Suite 1502, Level 15 227 Elizabeth Street Sydney NSW 2000 |
| | | Esker Document Automation Asia Pte Ltd | Singapourienne | Directeur | 2007 | N/A | 47 Scotts Road #05-04 Goldbell Towers Singapore 228233 |
| | | Esker Document Automation (HK) Limited | Hongkongaise | Directeur | 2018 | N/A | Units 24027-7 24th Floor Berkshire House No.25 Westland Rd Quarry Bay, Hong Kong |
| | | Esker Document Automation (M) Sdn. Bhd. | Malaisienne | Directeur | 2009 | N/A | 16-12 Q Sentral Jalan Stesen Sentral 2 50470 Kuala Lumpur Malaysia |
| | | Esker Solution Canada Inc. | Canadienne | Administrateur | 2012 | N/A | 630 René-Lévesque Blvd West Suite 2800 Montréal, Québec Canada H3B 1S6 |
| | | CalvaEDI | Française | Président | 2015 | N/A | 58/A rue du Dessous des Berges - 75013 Paris |
| | | TermSync | Américaine | Directeur | 2015 | N/A | 1850 Deming Way - Suite 150 Middleton, WI 53562 |
| | | Esker EDI services | Allemande | Président | 2017 | N/A | Calor-Emag-Straße 3 40878 Ratingen |
| E. Olivier | Membre du Directoire | Esker SA | Française | Membre du Directoire | 2003 | 2020 | 113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne |

- **Marie-Claude Bernal** est présidente du Conseil de surveillance de la Société Esker depuis 2000. Diplômée d'HEC-JF spécialisation finance et comptabilité (1967), et titulaire d'un MBA de finance et d'informatique de l'Université de Chicago (1971), elle débute sa carrière auprès de la banque de Neuflize et devient ainsi une des premières femmes françaises à diriger une SICAV. En 1977 elle rejoint Wellington Management (Boston USA), une des plus anciennes et des principales sociétés de gestion de placement américaines. Après avoir notamment participé à la création du département international de (ce fond) Wellington, elle est nommée Partner en 1994 et poursuit sa collaboration avec cette société jusqu'en 2000. Marie-Claude Bernal est également administratrice d'une société américaine privée et d'une société française publique.
- **Kléber Beauvillain** est Vice-président du Conseil de surveillance de la société depuis 2000. Il a été Directeur exécutif de Hewlett Packard France pendant plus de vingt ans, avant d'en devenir le Président du Conseil de surveillance. Il est aujourd'hui administrateur de plusieurs sociétés dont le Groupe Alpha Mos coté sur la place parisienne.
- **Nicole Pelletier-Perez**, membre du Conseil de surveillance de la société depuis 2017. Elle a débuté sa carrière chez Digital Equipment comme ingénieur système puis manager d'équipes techniques. Elle rejoint Oracle France en 1898 pour créer la division secteur publique puis prend la direction d'Oracle application. En 1994 elle est nommée à la direction générale de SAP France. Fin 1996, elle rejoint Wincap Software comme Vice-Présidente Vente Europe et Japon et en 1999 elle est recrutée par IBM Europe. En 2011 elle rejoint la division hardware d'IBM France. Elle est actuellement administratrice d'Actif DPS depuis 2015 et membre de Femmes Business Angels depuis 2016.
- **Tom Wolfe**, membre du Conseil de surveillance, est l'ancien dirigeant de Persoft Inc., société acquise par Esker en 1999.

Le parcours et l'expérience professionnelle de Jean-Michel Bérard, Président du Directoire et Emmanuel Olivier, Directeur Général, sont présentés au *paragraphe 2.8.1.* du présent document.

## 2.1.2. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION ET CONFLITS D'INTÉRÊT

### Fonctionnement des organes d'administration et de direction

Pour les besoins de leurs mandats sociaux, les membres du Conseil de surveillance et de la Direction Générale sont domiciliés au siège social de la société.

Il n'existe aucun lien familial entre les personnes membres du Directoire et du Conseil de surveillance.

Au cours de l'exercice 2018, le Directoire s'est réuni 4 fois au siège social de la société. Le taux de présence à ces réunions a été de 100%.

A notre connaissance :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'égard des membres du Directoire et du Conseil de surveillance au cours des cinq dernières années,
- aucun de ces membres n'a été frappé de faillite, n'a été mis sous séquestre ou en liquidation au cours des cinq dernières années,
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre un de ces membres,
- aucun de ces membres n'a été empêché par un Tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur au cours des cinq dernières années,
- aucun de ces membres n'a été empêché par un Tribunal d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

### Informations relatives au fonctionnement du Directoire

Le Directoire se compose de deux membres, élus par le Conseil de surveillance pour une durée de deux ans :

- **Jean Michel Bérard** (Président du Directoire), nommé par le Conseil de surveillance du 31 août 1999, puis renouvelé par les Conseils de surveillance du 18 juin 2000, 24 juin 2003, 22 juin 2005, 28 juin 2007, 26 juin 2009, 10 juin 2011, 13 juin 2013, 16 juin 2015, 22 juin 2017 et 20 juin 2019.
- **Emmanuel Olivier**, nommé par le Conseil de surveillance du 27 janvier 2003 puis renouvelé par les Conseils de surveillance du 24 juin 2003, 22 juin 2005, 28 juin 2007, 26 juin 2009, 10 juin 2011, 13 juin 2013, 16 juin 2015, 22 juin 2017 et 20 juin 2019.

### Contrats de service liant les membres des organes d'administration

Il n'existe pas de contrats de service liant les membres des organes d'administration ou de direction à la Société ou à ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

### Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et la Direction Générale

A notre connaissance, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de toute personne membre d'un organe de direction ou de surveillance et tout directeur général et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Il n'existe aucun accord ou arrangement conclu avec les principaux actionnaires, clients ou fournisseurs, en vertu desquels l'une quelconque des personnes visées au point 2.1 a été sélectionnée en tant que membre d'une organisation d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

La société a mis en place des règles de restriction ou d'interdiction d'intervention sur des opérations sur ses titres à l'égard des membres du Conseil de surveillance, du directoire et des responsables disposant d'informations non encore rendues publiques. Ces personnes sont informées sur l'ouverture et la fermeture de la fenêtre d'interdiction.

## 2.1.3. COMITÉS SPÉCIALISÉS

### Comité d'audit et de rémunération

Le comité d'audit est composé de 3 membres du Conseil de surveillance : Mme Bernal, Mme Pelletier-Perez et M. Beauvillain. Il s'est réuni 1 fois au cours de l'exercice 2019, en présence de l'ensemble de ses membres (taux de présence de 100%).

Le comité de rémunération est composé des membres du Conseil de surveillance. Il s'est réuni une fois en 2019, en présence de l'ensemble de ses membres (taux de présence de 100%).

## 2.1.4. EQUIPE DIRIGEANTE

### L'équipe dirigeante

L'équipe dirigeante d'Esker s'est progressivement structurée autour de Jean-Michel Bérard l'un des fondateurs de l'entreprise. Elle est constituée de 7 personnes :

**Jean-Michel Bérard**
58 ans, Président du Directoire

Il obtient en 1984 son diplôme d'Ingénieur en informatique de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon. Cofondateur d'Esker, il a été dans un premier temps responsable de la Recherche et Développement. En tant que Président du Directoire, il supervise tout particulièrement la stratégie ainsi que l'ensemble des équipes Corporate du Groupe (R&D, Marketing et Informatique). En 2000, Jean- Michel a reçu le Grand Prix de l'Entrepreneur pour la France et la région Rhône Alpes.

**Emmanuel Olivier**
52 ans, Directeur Général et Membre du Directoire.

Il est diplômé de l'ESC Nice – Sophia Antipolis et titulaire du diplôme américain d'expert- comptable (Certified Public Accountant). Avant de rejoindre Esker en septembre 1999, il occupait le poste de Manager chez Ernst & Young pendant 7 ans, dont deux à Philadelphie en Pennsylvanie (USA). Emmanuel assume actuellement les responsabilités de Directeur financier et de Directeur Général, où il supervise et coordonne les services financiers du Groupe, ainsi que l'activité des filiales. Il est également responsable de la communication financière d'Esker.

**Jean-Jacques Bérard**
54 ans, Vice-président Recherche & Développement et Membre invité du Directoire

Il obtient en 1988 le diplôme d'Ingénieur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon. Avant de rejoindre Esker, il occupait le poste de directeur de l'équipe de Recherche & Développement chez Andersen Consulting. Il rejoint Esker en 1995 en tant que Responsable de Projet, puis devient Directeur de la Recherche et du Développement en novembre 1997. En juin 1998, il est nommé Vice-président Recherche & Développement. Sa mission consiste à mettre en œuvre la stratégie produit et à superviser la planification et le développement des produits.

**Eric Bussy**
44 ans, Directeur du Marketing et du "Product Management" et membre invité du Directoire

Eric Bussy est diplômé de l'ESC IDRAC Lyon. Avant de rejoindre Esker, il occupait le poste Chef de produit international pendant 3 ans chez France Air et Melink Corp à Cincinnati (USA). Responsable du marketing opérationnel pour le compte de Seal's et Cdtel pendant 2 ans, il rejoint Esker en 2002 et assume actuellement les responsabilités de Directeur Marketing et Communication. Eric assume également depuis janvier 2005 la responsabilité du Product Management pour l'ensemble des solutions développées par Esker.

**Steve Smith**
58 ans, Directeur des Ventes & du Marketing Amériques et membre invité du Directoire

Steve Smith a rejoint Esker en 2003 en tant que directeur des ventes DeliveryWare. Il est aujourd'hui responsable des ventes et du marketing pour tous les produits sur l'ensemble du continent américain. Titulaire d'un Bachelor's degree en Marketing et Finance de l'Université du Wisconsin, Steve a travaillé pendant 2 ans pour Pitney Bowes et 17 ans pour la société Equitrac en tant que responsable des ventes pour le monde.

**Eric Thomas,**
53 ans, Directeur International des Alliances Stratégiques et du Développement commercial et membre Invité du Directoire

Eric Thomas a rejoint Esker en septembre 1997. Directeur commercial France puis Europe du Sud pendant 3 ans, il a ensuite pris la direction des Alliances Stratégiques et du "Business Development" en 2001. Il a activement participé au démarrage et au succès des services "à la demande" d'Esker (FlyDoc et Esker on Demand). Après des études de commerce aux USA (BA), Eric a travaillé pour France Telecom EGT où pendant 7 ans, il a occupé avec succès différents postes dans la fonction d'encadrement des forces de vente.

**Anne Grand-Clément**
50 ans, Directrice Services Professionnels et Support Monde et membre Invité du Directoire

Titulaire de trois licences (AES, MASS et LEA), Anne Grand-Clément obtient son diplôme de Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE) en 1991. Anne entre chez Andersen Consulting en 1991, où elle est consultante au sein de la division Editique jusqu'en 1995. Responsable Grands Comptes de 1996 à 2000 chez Cincom, elle rejoint Esker en 2000, où elle occupe le poste de Responsable des Services Professionnels France, avant de prendre la responsabilité du Support Technique Europe. Anne est depuis 2007 Directrice des Services Professionnels et Support Monde.

# 2.2. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS

## Rémunérations des membres du Conseil de surveillance

Les rémunérations du Président et du Vice-président du Conseil de surveillance versées au titre de leurs fonctions ont été fixées par une décision du Conseil de surveillance en date du 15 octobre 2001. Il s'agit d'une rémunération fixe. Le montant annuel global des jetons de présence est fixé en assemblée générale annuelle et réparti par le Conseil de surveillance entre ses membres.

| Mandataire Social | Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA | Société ayant versé la rémunération | Rémunération versée en 2019 (base brute) | Nature de la rémunération versée au titre de 2019 | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Salaires fixes, honoraires | Salaires variables | Avantages en nature | Jetons de présence |
| Marie-Claude Bernal | Pdt du Conseil de surveillance | Esker SA | 39 000 € | 30 000 € | | | 9 000 € |
| K. Beauvillain | Vice-Pdt Conseil de surveillance | Esker SA | 24 000 € | 15 000 € | | | 9 000 € |
| N. Pelletier-Perez | Membre du Conseil de surveillance | Esker SA | 21 000 € | 15 000 € | | | 6 000 € |
| T. Wolfe | Membre du Conseil de surveillance | Esker inc | 21 000 € | 15 000 € | | | 6 000 € |
| **TOTAL** | | | **105 000 €** | **75 000 €** | **0 €** | **0 €** | **30 000 €** |

A titre information, vous trouverez ci-dessous une présentation comparative des rémunérations versées au titre de l'exercice précédent :

| Mandataire Social | Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA | Société ayant versé la rémunération | Rémunération versée en 2018 (base brute) | Nature de la rémunération versée au titre de 2018 | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Salaires fixes, honoraires | Salaires variables | Avantages en nature | Jetons de présence |
| Marie-Claude Bernal | Pdt du Conseil de surveillance | Esker SA | 39 000 € | 30 000 € | | | 9 000 € |
| K. Beauvillain | Vice-Pdt Conseil de surveillance | Esker SA | 24 000 € | 18 000 € | | | 6 000 € |
| N. Pelletier-Perez | Membre du Conseil de surveillance | Esker SA | 24 000 € | 15 000 € | | | 9 000 € |
| T. Wolfe | Membre du Conseil de surveillance | Esker inc | 21 000 € | 15 000 € | | | 6 000 € |
| **TOTAL** | | | **108 000 €** | **78 000 €** | **0 €** | **0 €** | **30 000 €** |

## Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

Une fois par an, en fin d'année, le comité des rémunérations se réunie pour faire le point sur les rémunérations du Directoire. Le tableau récapitulatif des rémunérations du Président du Directoire et du Directeur Général se présente comme suit :

| | 2019 | | 2018 | |
|---|---|---|---|---|
| En € | Montants dus | Montants versés | Montants dus | Montants versés |
| **M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire** | | | | |
| Rémunération fixe | 238 620 | 208 620 | 201 620 | 201 620 |
| Rémunération variable | 159 750 | 148 018 | 178 000 | 203 750 |
| Jetons de présence | Néant | Néant | Néant | Néant |
| Avantages en nature | 6 936 | 6 936 | 6 936 | 6 936 |
| **TOTAL** | **405 306** | **363 574** | **386 556** | **412 306** |

| | 2019 | | 2018 | |
|---|---|---|---|---|
| En € | Montants dus | Montants versés | Montants dus | Montants versés |
| **M. Emmanuel Olivier, Directeur Général, membre du Directoire** | | | | |
| Rémunération fixe | 187 971 | 187 971 | 179 243 | 179 243 |
| Rémunération variable | 125 000 | 105 190 | 125 000 | 100 774 |
| Jetons de présence | Néant | Néant | Néant | Néant |
| Avantages en nature | 7 488 | 7 488 | 7 488 | 7 488 |
| **TOTAL** | **320 459** | **300 649** | **263 166** | **257 235** |

Il n'y a pas eu d'attribution d'actions gratuites en 2018. Ainsi en 2019, les quantités attribuées aux membres du Directoire ont été exceptionnellement doublées.

Les rémunérations des membres du Directoire ont été approuvées par le Conseil de surveillance du 21 mars 2019.

Depuis 2007, la rémunération versée à Monsieur Jean-Michel Bérard, Président du Directoire inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs de performance du groupe. Cette rémunération variable fait l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2019.

La rémunération versée à Monsieur Emmanuel Olivier en 2019 inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs commerciaux relatifs à l'exercice 2019. Seul un acompte de la part variable portant sur les réalisations des objectifs définis au titre de l'exercice 2019 a été payé sur 2019, le solde faisant l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2019.

Depuis 2017, Monsieur Emmanuel Olivier perçoit une rémunération au titre de son mandat social de membre du Directoire en plus de celle reçue de son contrat de travail.

Les avantages en nature concernent le véhicule de fonction attribué à Messieurs Jean-Michel Bérard et Emmanuel Olivier.

Les membres du Directoire sont éligibles au plan d'attribution gratuites d'actions. Ces actions ne sont pas assujetties à des conditions de performance.

Le tableau de synthèse des rémunérations, des options et actions attribuées au Président du Directoire et au Directeur Général se présente sous la forme suivante :

| En € | 2019 | 2018 |
|---|---|---|
| **M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire** | | |
| Rémunération due au titre de l'exercice | 405 306 | 386 556 |
| Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice | Néant | Néant |
| Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice | 1 347 200 | 0 |
| **TOTAL** | **1 752 506** | **386 556** |
| **M. Emmanuel Olivier, Directeur Général, membre du Directoire** | | |
| Rémunération due au titre de l'exercice | 320 459 | 311 731 |
| Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice | Néant | Néant |
| Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice | 1 077 760 | 0 |
| **TOTAL** | **1 398 219** | **311 731** |

La société n'a contracté aucun engagement au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cession ou du changement de leurs fonctions, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat social, décidé lors du Conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

### Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par la société Esker SA et par toute société du Groupe

Au titre de l'exercices clos le 31 décembre 2019, aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée, à titre gratuit ou onéreux, aux dirigeants mandataires sociaux de la Société.

### Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été levée par les dirigeants mandataires sociaux de la Société.

### Actions attribuées gratuitement durant l'exercice à chaque mandataire social

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, respectivement 16 000 et 12 800 actions gratuites ont été attribuées à Messieurs Jean-Michel Bérard et Emmanuel Olivier.

### Actions attribuées gratuitement devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social

Au cours de l'exercice 2019, le nombre d'actions attribuées gratuitement devenues disponibles s'élève à 9 000 actions pour M. Jean-Michel Bérard et 8 250 actions pour M. Emmanuel Olivier.

### Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Les membres du Conseil de surveillance ne détiennent plus d'options de souscription d'actions (OS) ou de bons de souscription d'action (BSA) pouvant encore être exercées.

Monsieur Emmanuel Olivier, Directeur général, ne détient plus d'options de souscription d'actions (OS) ou de bons de souscription d'action (BSA) pouvant encore être exercées.

### Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

| | Nombre total d'options attribuées | Prix moyen pondéré | Plan 11 | Plan 12 | Plan 13 | Plan 14 | Plan 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Options consenties durant l'exercice | 0 | Néant | Néant | Néant | Néant | Néant | Néant |
| Options levées durant l'exercice | 24 000 | 5,82 | 8 500 | 7 500 | 8 000 | Néant | Néant |

En 2019, le Directoire a décidé lors de la réunion du 24 juin d'attribuer 28 750 options de souscription d'actions de la société.

Le Directoire a également décidé d'attribuer gratuitement lors des réunions du 24 juin 98 300 actions de la société.

Ces attributions sont décrites dans les rapports spéciaux concernant l'attribution gratuite d'actions et l'attribution d'options de souscription d'actions.

### Stocks options et attribution d'actions gratuites

Pour les stocks options consenties à compter du 31 décembre 2006, le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 26 juin 2009 a décidé d'imposer aux mandataires sociaux l'obligation de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leur fonction au minimum 200 actions issues des options exercées.

De même, pour les actions attribuées gratuitement à compter du 26 juin 2009, le Conseil de surveillance a fixé la quantité des actions que les dirigeants sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions au nombre de 200.

### Octroi de jetons de présence

L'Assemblée Générale du 20 juin 2019 a décidé d'allouer à l'ensemble des membres du Conseil de surveillance, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 des jetons de présence pour un montant annuel brut de 40 000 €.

### Engagements pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci

Il n'y a pas d'engagements de cette nature, ni d'engagement sur des éléments de rémunération, d'indemnités ou d'avantages qui seraient dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celle-ci, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat, décidé lors du Conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

### Opérations sur titres réalisées par les dirigeants au sens de l'article L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier

Au cours de l'exercice, M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire a vendu 41 titres.

M. Emmanuel Olivier, membre du Directoire a quant à lui, vendu 11 552 titres.

## 2.3. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

#### Conventions autorisées au cours de l'exercice

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du code de commerce.

### Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

*Villeurbanne et Lyon, le 30 avril 2020*

*Les Commissaires aux Comptes*

**ORFIS**
Valérie MALNOY

**DELOITTE & ASSOCIÉS**
Nathalie LORENZO CASQUET

Le capital social est fixé à ONZE MILLIONS CINQ CENT QUATRE MILLE QUATRE CENT TRENTE SIX EUROS (11 504 436 €) et divisé en CINQ MILLIONS SEPT CENT CINQUANTE DEUX MILLE DEUX CENT DIX HUIT (5 752 218) actions ordinaires, de DEUX EURO (2 €) chacune, entièrement libérées.

## 2.4. EVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

| Date | Nature de l'opération | Montant des variations du capital | | Montants successifs du capital | Nombre cumulé d'actions | Nominal de l'action |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Nominal | Prime | | | |
| 2014 | Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions | 333 628 | 400 546 | 10 191 680 | 5 095 840 | 2 € |
| 20/04/2015 | Augmentation de capital par incorporation de réserve | 92 600 | | 10 284 280 | 5 142 140 | 2 € |
| 2015 | Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions | 211 950 | 370 708 | 10 496 230 | 5 248 115 | 2 € |
| 02/04/2016 | Augmentation de capital par incorporation de réserve | 108 000 | | 10 604 230 | 5 302 115 | 2 € |
| 2016 | Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions | 184 486 | 486 963 | 10 788 716 | 5 394 358 | 2 € |
| 20/06/2017 | Augmentation de capital par incorporation de réserve | 85 500 | | 10 874 216 | 5 437 108 | 2 € |
| 13/10/2017 | Augmentation de capital par incorporation de réserve | 3 600 | | 10 877 816 | 5 438 908 | 2 € |
| 2017 | Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions | 82 916 | 304 671 | 10 960 732 | 5 480 366 | 2 € |
| 01/07/2018 | Augmentation de capital par incorporation de réserve | 125 200 | | 11 085 932 | 5 542 966 | 2 € |
| 2018 | Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions | 131 998 | 403 619 | 11 217 930 | 5 608 965 | 2 € |
| 04/05/2019 | Augmentation de capital par incorporation de réserve | 97 800 | | 11 315 730 | 5 657 865 | 2 € |
| 2019 | Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions | 188 706 | 743 141 | 11 504 436 | 5 752 218 | 2 € |
| **2019** | | | | **11 504 436** | **5 752 218** | **2 €** |

## 2.5. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Au 31 décembre 2019, le capital se répartissait comme suit :

| Actionnaires | au 31/12/19 | | | au 31/12/18 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre de titres | % du capital | % des droits de vote | Nombre de titres | % du capital | % des droits de vote |
| Jean-Michel Bérard | 394 797 | 6,9% | 11,1% | 385 797 | 6,7% | 11,1% |
| Thomas Wolfe | 270 895 | 4,7% | 7,8% | 270 895 | 4,7% | 8,0% |
| Marie-Claude Bernal | 18 000 | 0,3% | 0,5% | 18 000 | 0,3% | 0,5% |
| Emmanuel Olivier | 63 822 | 1,1% | 1,7% | 62 502 | 1,1% | 1,6% |
| Kleber Beauvillain | 7 100 | 0,1% | 0,2% | 7 100 | 0,1% | 0,2% |
| **TOTAL EQUIPE DIRIGEANTE** | **754 614** | **13,1%** | **21,3%** | **744 294** | **13,3%** | **21,4%** |
| Auto détention | 150 242 | 2,6% | | 153 372 | 2,7% | |
| Autres nominatifs | 1 298 444 | 22,6% | 17,8% | 830 961 | 14,4% | 18,3% |
| Public | 3 548 918 | 61,7% | 50,9% | 3 880 338 | 67,5% | 57,3% |
| **TOTAL** | **5 752 218** | **100,0%** | **100,0%** | **5 608 965** | **100,0%** | **100,0%** |

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne détient directement, indirectement ou de concert, plus de 5% du capital ou des droits de vote au 31 décembre 2019.

Il existe des droits de vote double pour les actionnaires détenant des actions au nominatif depuis plus de deux ans. Enfin, il n'existe pas non plus de pactes d'actionnaires à la connaissance de la société.

### Modification de la répartition du capital au cours de l'exercice 2019

Par courrier datant du 21 juin 2019, la société Wasatch Advisors Inc. (505 Wakara Way, 3rd floor, Salt Lake City, 84108 United States), a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil statutaire de 5% des droits de vote de la société ESKER.

Par courrier datant du 27 septembre 2019, la société Allianz IARD (1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense), a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil statutaire de 5% du capital de la société ESKER.

## 2.6. ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

### Objet social

Conformément à l'article 2 des statuts, la Société a pour objet :

- la conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques,
- les prestations d'impression, de mise sous pli et d'affranchissement de courrier pour le compte de tiers,
- les prestations d'envoi de fax, SMS et e-mail pour le compte de tiers,
- plus généralement tout traitement (envoi, réception, archivage) de documents ou de données pour le compte de tiers quel qu'en soit le format ou le mode de transmission,
- plus généralement, elle pourra réaliser toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tout objet similaire ou connexe,
- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou Sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation, ou groupement d'intérêt économique, ou location-gérance.

### Dispositions concernant les membres des organes de Direction et de surveillance

Les statuts mis à jour en date du 2 janvier 2019 décrivent le fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance. Les règles concernant les membres du Directoire et du Conseil de surveillance sont issues du Code de Commerce.

Le règlement intérieur du Conseil de surveillance signé en date du 12 Juin 2002 prévoit les conditions de participation de ses membres aux réunions par voie de visioconférence. Ainsi, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil de surveillance qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence. Cependant, l'utilisation de moyens de visioconférence est exclue pour l'adoption des décisions suivantes :

- Nomination des membres du Directoire (article L.225-59 du Code de Commerce) ;
- Révocation des membres du Directoire (article L.225-61 du Code de Commerce) ;
- Nomination du Président et du Vice-président du Conseil de surveillance et fixation de leurs rémunérations (article L.225-81 du Code de commerce).

## Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'action existante

Les actions sont toutes de même catégorie. L'article 9 des statuts stipule notamment que chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part égale à la quotité du capital social qu'elle représente, compte tenu, s'il y a lieu, du capital amorti et non amorti, libéré et non libéré, du montant nominal des actions, des droits des actions de catégories différentes ; notamment et sous ces réserves, toute action donne droit, en cours de Société, comme en cas de liquidation, au règlement de la même somme nette pour toute répartition ou tout remboursement, de sorte qu'il sera, le cas échéant, fait masse entre toutes les actions indistinctement de toutes exonérations fiscales comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société.

## Actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires

Les actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires sont celles prévues par la loi.

## Assemblées Générales

Selon les articles 20 à 22 des statuts, les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation. Les Assemblées se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, sous réserve des dispositions légales. Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente, sans autre limitation que celles prévues par la loi. Les statuts prévoient la possibilité de droits de vote double.

## Disposition ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

Il n'existe aucune disposition statutaire qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement du contrôle de la société.

## Franchissement de seuil

Conformément à l'article 13 des statuts, outre l'obligation légale d'informer la Société et le Conseil des Marchés Financiers, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes, des dix-neuf vingtièmes ou de un pourcent du capital social ou des droits de vote, ou à augmenter ou réduire sa participation en capital ou en droit de vote de plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes, des dix-neuf vingtièmes ou de un pourcent, doit informer la société du nombre total d'actions ou de droits de vote qu'elle possède, dans les cinq (5) jours de bourse à compter de ladite prise ou réduction de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le défaut de déclaration à la Société dans les cinq (5) jours de bourse, sera sanctionné par la privation des droits de vote, pendant un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification, dès lors qu'une demande en ce sens sera exprimée et consignée dans le procès-verbal d'Assemblée, par un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital ou des droits de vote égale à 3%.

## Conditions de modifications du capital

Les conditions de modifications du capital prévues par l'article 10 des statuts sont celles prévues par la loi.

# 2.7. INFORMATION SUR LE CAPITAL FAISANT L'OBJET D'UNE OPTION

## Options de souscription d'actions et options d'achat d'actions

Dans le cadre des autorisations accordées par les Assemblées Générales Extraordinaires, le Directoire a octroyé à certains membres du personnel du Groupe Esker des options de souscription d'actions (une option octroyée donne droit à la souscription d'une action d'Esker SA) et des options d'achat d'actions.

Les caractéristiques des différents plans par date d'attribution ainsi que le nombre d'options en circulation et leur prix moyen d'exercice sont présentés dans la *note 11* de l'annexe aux comptes consolidés insérée au *paragraphe 5.1.* du présent document. Par ailleurs, les informations suivantes sont disponibles dans le rapport spécial du Directoire sur les options inséré en *Annexe 2* de ce document d'enregistrement universel :

- options émises et levées durant l'exercice
- options émises avant la clôture de l'exercice écoulé et non encore levées
- options consenties et levées par les mandataires sociaux de la société au cours de l'exercice écoulé
- options levées par chacun des 10 salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'actions est le plus élevé.

## Actions gratuites

Dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2015, le Directoire a octroyé à certains membres du personnel du Groupe Esker des actions gratuites.

Les caractéristiques des différents plans par date d'attribution ainsi que le nombre d'options en circulation et leur prix moyen d'exercice sont présentés dans la *note 10* de l'annexe aux comptes consolidés insérée au *paragraphe 5.1.* du présent document et dans le rapport spécial du Directoire sur les options inséré en *Annexe 2* de ce document d'enregistrement universel.

## Informations relatives à la dilution potentielle du capital de la société

| | Options de souscription d'actions | Bons de souscription d'actions | Actions gratuites | TOTAL |
|---|---|---|---|---|
| Nombre d'actions auxquelles donnent droit les instruments émis | 244 255 | 0 | 111 500 | 355 755 |
| **Dilution potentielle du capital** | **4,46%** | **0,00%** | **2,03%** | **6,49%** |

# 3

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

# 3.1. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

## La Gouvernance de la responsabilité sociétale d'entreprise

Un groupe de travail RSE, constitué du Directeur des Systèmes d'Information, de la Directrice Administrative et Financière, de la Directrice des Ressources Humaines, de la Directrice des Services Techniques et membre invité du Directoire, et d'une responsable de projets (qui travaille en parallèle à d'autres fonctions dans l'entreprise), se réunit une fois par mois au siège lyonnais du Groupe. Les membres de cette équipe échangent sur les initiatives et les bonnes pratiques en matière de ressources humaines, éthique et environnement, suscitent les initiatives auprès des salariés et suggèrent des actions à la Direction Générale de l'entreprise.

Un comité d'action environnementale et sociale, composé du Responsable Services Généraux et de salariés volontaires et motivés, propose et met en place des actions concrètes pour sensibiliser nos collaborateurs et diminuer notre impact sur l'environnement tout en ayant une politique sociale cohérente.

Des correspondants RSE sont présents dans les autres filiales, ce qui permet une mobilisation de l'ensemble des entités autour de la responsabilité sociétale de l'entreprise.

### LES 3 PILIERS DE NOTRE DÉMARCHE RSE

Notre stratégie RSE s'articule autour de 3 axes:

**L'ENVIRONNEMENT,**
parce que c'est une question actuelle de société, qui touche particulièrement nos collaborateurs.

**L'ÉDUCATION**,
parce que s'engager auprès des jeunes et leur donner accès à des métiers d'avenir leur donnera de meilleures perspectives d'emploi.

**LE RAYONNEMENT DE NOTRE TERRITOIRE LOCAL**,
parce qu'Esker tient à rester ancrée dans sa région d'origine.

### IMPLICATION DANS L'ÉCOSYSTÈME

La qualité de notre politique RSE est reconnue par la communauté financière et plus particulièrement par les investisseurs I.S.R. (Investissement Socialement Responsable), à travers l'indice Gaïa-rating réalisé en toute indépendance par EthiFinance. Nous sommes ainsi classés 14e sur 74 parmi les sociétés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 150 millions d'euros.

Site internet : http://www.gaia-rating.com/

En 2019, notre performance en matière de responsabilité sociétale d'entreprise a de nouveau été évaluée par la plateforme EcoVadis pour favoriser la transparence et la confiance avec nos clients et partenaires commerciaux. Le label Silver, déjà obtenu l'année précédente a été confirmé cette année, avec un score de 58/100, plaçant Esker dans le top 17% des entreprises évaluées par la plateforme.

Site internet : https://ecovadis.com/

Esker a adhéré au Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact) en mars 2019 et s'engage ainsi à respecter ses dix principes en matière de droits humains, de droit du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Le Global Compact France est mandaté par l'ONU pour accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'appropriation des Objectifs de Développement Durable par le monde économique français.

Site internet : https://www.unglobalcompact.org/

# Présentation d'Esker

## NOTRE MÉTIER

*Le métier et les offres d'Esker sont développés dans le chapitre 1.4. du document d'enregistrement universel.*

Esker est un fournisseur mondial de solutions de dématérialisation des documents de gestion pour les entreprises. Les logiciels Esker sont commercialisés sous la forme de services accessibles à la demande via Internet (Saas : Software as a Service), représentant 90% du chiffre d'affaire d'Esker en 2019. Le reste correspond à des ventes de licences et de contrats de support et de mise à jour qui y sont associés.

Basées sur l'Intelligence Artificielle (IA), les solutions Esker couvrent l'ensemble des cycles clients et fournisseurs. Elles permettent d'accélérer les cycles de gestion et de les rendre plus fluides en dématérialisant les documents de gestion qui y sont associés, et d'améliorer significativement les relations clients et fournisseurs tout en libérant le personnel administratif des tâches les plus fastidieuses en le rendant plus productif.

Les équipes d'Esker sont implantées dans 14 pays et distribuent les solutions du Groupe, utilisées par 6000 clients à travers le monde.

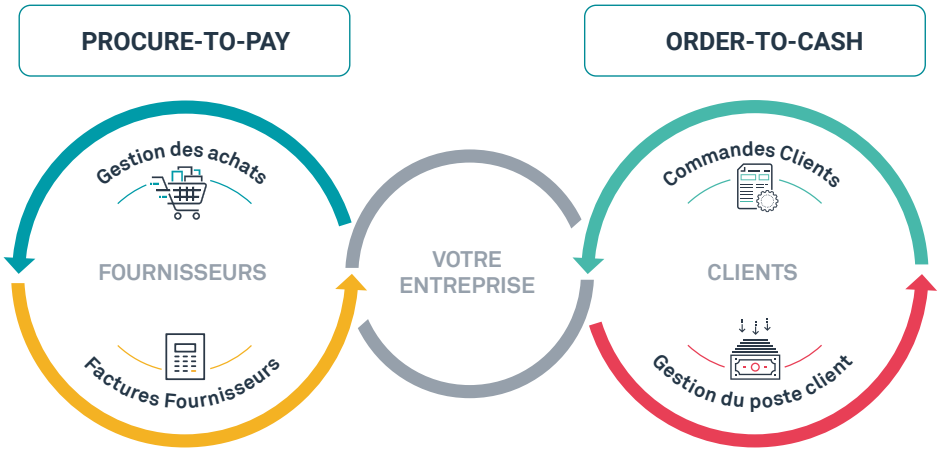


## NOS VALEURS

Notre culture d'entreprise est façonnée par nos valeurs : collaborer au niveau global, fonder nos relations sur la confiance et le respect de chacun, innover pour progresser, créer un environnement de travail sain et positif et se mobiliser pour la satisfaction de tous. Ces valeurs guident notre comportement au quotidien, notre manière de travailler et inspirent nos 700 collaborateurs à travers le monde à construire ensemble des solutions performantes et innovantes.

**One Team Beyond Boundaries :** Nous encourageons la collaboration entre les services et les filiales. Travailler tous ensemble et partager nos idées nous permet de grandir et de réussir.

**More Gratitude, Less Attitude :** Nous pensons qu'une organisation performante repose sur le respect et la confiance. Se montrer reconnaissant et communiquer sincèrement créent un environnement où l'on se sent réellement appréciés.

**Dare To Innovate, Initiate And Iterate :** Savoir réfléchir autrement et sortir des sentiers battus sont des compétences auxquelles nous attachons beaucoup d'importance. Nous commençons modestement et nous adaptons au fur et à mesure pour atteindre des objectifs ambitieux – une story à la fois.

**Good Vibes Only :** Un environnement de travail positif favorise de meilleurs résultats. Nous veillons à ce que chacun trouve son juste équilibre en respectant les besoins individuels.

**All Actions Toward Satisfaction :** Pour nos clients et nos collaborateurs, la satisfaction n'est pas seulement un objectif, c'est notre mission. Notre expérience et notre persévérance nous permettent de surmonter les épreuves et de créer de la valeur.

## MODÈLE D'AFFAIRES

*La description de la société et de ses activités est présentée au chapitre 1 du document d'enregistrement universel.*

### Nos ressources

**FINANCE**
- Valeur boursière : 481M€
- Endettement : 6,6M€
- Trésorerie : 21,1M€

**HUMAIN**
- 675 de salariés (au 31/12/2019)
- 1 salarié sur 4 dédié au développement produit

**ENVIRONNEMENT (*)**
- Consommation d'électricité : 680 856 kWh
- Flotte de véhicules : 44 dont 4 hybrides
- Principal fournisseur de papier, classée dans le Top 1% mondial des entreprises les plus performantes pour le développement durable**

### Notre activité

**NOTRE MISSION**
Réinventer l'expérience client & fournisseur grâce à la transformation digitale à travers l'automatisation des processus métier

**NOTRE VISION**
Offrir une plateforme unique pour l'ensemble des processus administratifs, financiers et humains des entreprises

**NOTRE CULTURE**
Collaborer au niveau global, fonder nos relations sur la confiance et le respect de chacun, innover pour progresser, créer un environnement de travail sain et positif et se mobiliser pour la satisfaction de tous

**NOS LEVIERS DE CROISSANCE**
- Récurrence des revenus
- Investissements dynamiques
- Pionnier du Cloud
- Intelligence Artificielle

### Notre création de valeur

**FINANCE**
- Classement parmi les éditeurs : 2ème éditeur de la région ARA
- Chiffre d'affaires 2019 : 104M€
- Résultat: 9% du chiffre d'affaires 2019

**HUMAIN**
- #14 du classement Best Workplaces 2019 (*)
- 400 salariés ayant suivi une formation en 2019
- 29% de femmes parmi l'effectif

**ENVIRONNEMENT**
- Emission de CO2 par document traité : 10g (chiffre 2018 - voir note méthodologique) (*)
- Valorisation des déchets : 2117kg de déchets recyclés (*)
- Projets de reforestation en Haïti - 5000 arbres plantés en 2019

**SOCIÉTÉ**
- 6000 clients engagés dans leur transformation digitale à travers le monde
- 600 000 utilisateurs sur notre plateforme cloud Esker on Demand
- 1 milliard de transactions annuelle traitées par Esker
- 340K€ de mécénat dans des projets de promotion de l'éducation et de l'accès à la culture (*)

(*) Périmètre France uniquement

(**) évaluation Ecovadis du fournisseur Stora Enso

## PARTIES PRENANTES ET ÉCOSYSTÈME

Par nature, le métier d'éditeur de logiciels conduit Esker à interagir avec plusieurs types de parties prenantes au sein de son écosystème : collaborateurs, clients, partenaires technologiques et commerciaux, fournisseurs, instances professionnelles et organisations de la société civile. La qualité des relations et l'éthique avec laquelle elles s'opèrent au sein de cet écosystème sont les fondements des valeurs du groupe Esker.

| Parties Prenantes | Création de Valeur | Dispositif/Mesures | Objectifs de Développement Durable |
|---|---|---|---|
| **Collaborateurs** | - Renforcer l'attractivité d'Esker<br>- Offrir un environnement de travail bienveillant et agréable<br>- Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs<br>- Accompagner les talents dans le développement de leurs compétences<br>- Maintenir un dialogue social serein et régulier | - Enquête annuelle pour mesurer la satisfaction collaborateurs<br>- Réunions avec les instances représentatives du personnel<br>- Développement des compétences par la formation des salariés<br>- Sensibilisation au secourisme, aux risques d'incendie, aux dangers routiers, à travers des formations | |
| **Clients** | - Accompagner les entreprises dans leur transformation numérique<br>- Assurer la sécurité des systèmes et la protection des données d'activité et personnelles de nos clients<br>- Réduire l'impact carbone de nos clients | - Solutions permettant la modernisation et la valorisation des métiers de la finance<br>- Réduction de l'utilisation du papier dans les entreprises<br>- Organisation centrée clients<br>- Label Ecovadis<br>- Equipe dédiée au monitoring et à la sécurité de notre plateforme cloud | |
| **Partenaires et fournisseurs** | - Collaborer avec nos fournisseurs et prestataires dans le respect de l'éthique des affaires<br>- Inciter aux meilleurs pratiques en terme de protection des droits de l'homme et de l'environnement | - Choix des partenaires et fournisseurs sur critères écologiques et sociaux<br>- Partenaires technologiques pour la cocréation de logiciels, l'intégration technologique et l'hébergement | |
| **Investisseurs et actionnaires** | - Consolider une gouvernance éthique pour assurer la durabilité de l'entreprise<br>- Maintenir une croissance dynamique et une profitabilité attractive | - Cotation à Euronext Growth<br>- Index Gaïa<br>- Communication régulière, selon les meilleures pratiques, en anglais et en français<br>- Nombreuses rencontres avec des investisseurs et des analystes financiers<br>- Participation à des salons<br>- Site Internet investisseurs et outils digitaux | |

| Parties Prenantes | Création de Valeur | Dispositif/Mesures | Objectifs de Développement Durable |
|---|---|---|---|
| **Société civile** | - Favoriser l'accès à la culture et à l'éducation pour tous<br>- Optimiser les consommations d'energie et valoriser nos déchets | - Adhésion au Global Compact des Nations Unies<br>- Soutien financier et humain à des organismes de formation<br>- Contribution au développement de programmes culturels accessibles à tous<br>- Valorisation des déchets de l'entreprise et diminution des ressources consommées | |

## Les principaux risques et enjeux prioritaires d'Esker dans sa responsabilité d'entreprise

Conformément à la transposition de la directive européenne relative à la publication d'informations non-financières par les entreprises, Esker intègre dans son rapport de gestion sa Déclaration de Performance Extra-Financière portant sur les principaux risques de gouvernance, sociaux, environnementaux ou sociétaux pertinents au regard de son activité.

### IDENTIFICATION DES RISQUES

Pour identifier ces risques, une enquête en ligne a été menée auprès de l'ensemble des salariés Esker pour connaître les enjeux auxquels ils sont le plus sensibles et afin de s'assurer de la cohérence de la démarche RSE de l'entreprise avec les valeurs de ses salariés, qui constituent la première ressource d'Esker. Cela rentre dans un processus et une méthode plus globale au sein de la société qui consiste à impliquer les individus dans les prises de décisions pour favoriser leur adhésion et leur motivation aux actions mises en oeuvre par la suite.

Un travail d'analyse a ensuite été réalisé par le groupe de travail RSE (mentionné dans la section La Gouvernance de la responsabilité sociétale d'entreprise, en introduction du D.P.E.F.) qui a cherché à identifier les impacts de l'entreprise sur l'ensemble de son écosystème, au-delà des facteurs de risques présentés au *chapitre 4* du document d'enregistrement universel et des enjeux plébiscités par les résultats du sondage mené auprès des salariés.

Enfin, les résultats de cette analyse ont été présentés aux Président et Directeur Général de l'entreprise, qui ont permis d'ajuster et de valider des enjeux majeurs et prioritaires.

Ces enjeux sont donc le fruit d'un travail collectif entre la Direction de l'entreprise, ses différentes directions métiers, ainsi que l'ensemble des salariés ayant répondu à l'enquête, et font l'objet d'une publication dans le présent document pour l'année 2019.

- GOUVERNANCE: Respecter l'éthique dans la conduite des affaires d'Esker ;
- SOCIAL: Attirer, fidéliser et développer les talents ;
- SOCIÉTAL: Avoir un impact positif sur notre territoire, les entreprises et les générations futures ;
- ENVIRONNEMENT: Contribuer à la transition vers une économie bas-carbone.

En cohérence avec les priorités identifiées, son modèle d'affaires et les engagements du Groupe, Esker présente dans cette section les axes de création de valeur en lien avec les Objectifs de Développement Durable dont le référentiel est mondialement reconnu et partagé par de nombreuses entreprises et institutions.

## PRINCIPAUX INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Le tableau ci-dessous récapitule les principaux indicateurs clés de performance pour chacun des risques extra-financiers identifiés:

| Enjeux extra-financiers | Indicateurs | Périmètre | 2017 | 2018 | 2019 |
|---|---|---|---|---|---|
| Respecter l'éthique dans la conduite des affaires d'Esker | Nombre de réunions de présentation des résultats | Groupe | 2 | 2 | 2 |
| | Nombre de réunions avec les délégués uniques du personnel | France | - | 10 | 10 |
| | Taux de disponibilité de la plateforme | Groupe | 99,8575 | 99,948 | 99,826 |
| | Taux de salariés ayant suivi une formation en ligne de sensibilisation à la sécurité et la protection des données, renouvelée annuellement | Groupe | 100% | 100% | 100% |
| | Nombre de plaintes pour non-respect du RGPD | Groupe | - | 0 | 0 |
| Attirer, fidéliser et développer les talents | Classement Best Workplaces France | France | 29e | - | 14e |
| | Pourcentage de réponses positives à la question "Dans l'ensemble, je peux dire que c'est une entreprise où il fait bon travailler" | France | 94% | - | 95% |
| | TrustIndex® établi par l'Institut Great Place To Work | France | 84% | - | 85% |
| | Nombre de salariés au 31/12 | Groupe | - | - | 675 |
| | - par genre | Groupe | - | - | 198 femmes (29,33%) |
| | - par contrat | Groupe | | | 663 CDI |
| | Ancienneté moyenne | Groupe | - | 6,8 ans | 6,4 ans |
| | Entrées : total des recrutement | Groupe | - | 110 | 163 |
| | - par genre | Groupe | - | - | 56 femmes |
| | - par contrat | Groupe | - | | 153 CDI |
| | Sorties : total des départs | Groupe | - | 36 | 49 |
| | - Taux de démission | Groupe | - | 4,97% (27) | 5,61% (36) |
| | - Taux de licenciement | Groupe | - | 0,37% (2) | 0,15% (1) |
| | - Autres motifs de rupture | Groupe | - | 1,29% (7) | 1,87% (12) |
| | Taux d'absentéisme | Groupe | - | - | 2,85 |
| | Taux de fréquence | Groupe | - | 14,4 | 7,05 |
| | Taux de gravité | France | - | 0,14 | 0,41 |
| | Nombre de collaborateurs formés | France | - | - | 400 |
| | Nombre d'heure de formation (interne et externe) | France | | - | 9472 |
| Contribuer à la transition vers une économie bas-carbone | Emissions de CO2 par document traité | France | - | 10g | non disponible |
| | Nombre de voiture hybrides dans la flotte automobile | France | - | - | 4 sur 44 véhicules au total |
| | Consommation d'électricité (en kWh) | France | - | 445 827 | 680 856 |
| | Quantité de déchets valorisés (en kg) | France | - | 1327 | 2116,8 |
| Avoir un impact positif sur notre territoire, ses entreprises et les générations futures | Montant investi pour l'éducation (en K€) | France | - | 90 | 90 |
| | Montant investi pour la culture (en K€) | France | 150 | 50 | 250 |
| | Nombre de clients | Groupe | - | - | 6 000 |
| | Nombre d'utilisateurs sur la plateforme Esker On Demand | Groupe | - | - | 600 000 |
| | Nombre de transactions sur la plateforme Esker On Demand | Groupe | - | - | 1 milliard |

# 1 RESPECTER L'ÉTHIQUE DANS LA CONDUITE DES AFFAIRES D'ESKER

## Consolider une gouvernance éthique pour assurer la durabilité de l'entreprise

Au-delà de la conformité aux lois et réglementations, Esker intègre dans sa gouvernance des bonnes pratiques dans des domaines extra-financiers pour améliorer sa performance et consolider la confiance donnée à la société tant par ses parties prenantes internes qu'externes et ainsi contribuer à la pérennité de l'entreprise.

**INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE:**

- 2 réunions annuelles de présentation des résultats
- Informations financières disponibles tous les trimestres, en anglais et en français
- 10 réunions annuelles organisées avec les délégués uniques du personnel (*)

## POLITIQUE

### Dialogue social

Chaque société du Groupe dispose de sa propre représentation du personnel au travers des instances définies par la loi. Au-delà du respect du cadre légal et des réunions organisées régulièrement, le Groupe donne une place importante au dialogue social qui contribue à sa performance économique. C'est dans ce contexte que les représentants du personnel peuvent être consultés pour des sujets ne figurant pas dans les points obligatoires. Les résultats de l'entreprise donnent lieu à des échanges avec les représentants du personnel, avant d'être présentés à l'ensemble des salariés sous forme de *company meeting*. Ces présentations sont également disponibles en anglais, pour l'ensemble des salariés monde.

### Dialogue actionnaires/investisseurs

Pour renforcer le dialogue avec les actionnaires et promouvoir l'engagement à long terme des investisseurs, Esker maintient un contact régulier avec eux. Les résultats de l'entreprise sont présentés chaque semestre, en français et en anglais, à une audience composée d'investisseurs, d'analystes, et de toutes les personnes intéressées par l'activité de la société. Des informations sur le chiffre d'affaire trimestriel sont communiquées aux parties prenantes. Enfin, la Direction de la société participe également à des salons d'investisseurs professionnels. Par ailleurs, un site internet dédié aux investisseurs permet à toute personne intéressée de consulter les dernières présentations et de prendre contact avec la direction de l'entreprise pour organiser un rendez-vous ou obtenir plus d'informations ou de précisions.

### Mise en conformité Sapin II

La politique de mise en conformité à la loi Sapin II est implémentée par la Direction Administrative et Financière. Cette mise en conformité est une opportunité d'accompagner le projet de transformation d'Esker dans le renforcement d'une culture d'entreprise éthique et exemplaire déployée sous l'égide de la Direction Générale. Dans ce cadre, la politique d'achats responsables a été initialisée en 2019, avec la rédaction d'un code de conduite des fournisseurs permettant d'assurer le respect de principes éthiques des fournisseurs dans la gestion de leur propre entreprise.

### Respect des droits humains

Esker s'engage à respecter les droits humains dans tous les pays dans lesquels la société opère. Dans ce cadre, l'entreprise soutient le Global Compact des Nations Unies et un code de conduite fournisseurs a été rédigé pour s'assurer de l'adhésion de l'engagement de ses partenaires commerciaux à respecter les règles détaillées relatives à l'environnement, aux droits humains, comprenant la prévention de la discrimination, du travail des enfants, du travail forcé ou obligatoire, ainsi que le respect des lois relatives aux salaires et la préservation d'un environnement de travail sûr et sain.

## ACTIONS

### Dialogue social

- Calendrier social intense (*)
- 11 titulaires et 9 suppléants dans l'équipe CSE (*)

### Dialogue actionnaires/investisseurs

- Mise en place d'un site dédié investisseurs, disponible en anglais et en français
- Participation à des salons investisseurs professionnels

### Mise en conformité Sapin II

- Lancement du projet de cartographie des risques de corruption de l'entreprise et état des lieux des pratiques de nos filiales
- Rédaction d'un Code de conduite, d'un dispositif d'alerte, d'une politique cadeaux (ces documents sont en cours de validation) et d'une clause *Éthique et lutte contre la corruption* dans les contrats fournisseurs

### Respect des droits humains

- Adhésion au Global Compact des Nations Unies
- Rédaction d'un code de conduite à destination des fournisseurs principaux

## RÉSULTATS

**10** réunions menées avec le CSE pendant l'année 2019 (*)

**Nombre de visiteurs sur le site investisseurs US (en ligne depuis mars 2019):**

**24 000** pages vues

**4 000** visiteurs uniques

**Nombre de visiteurs sur le site investisseurs FR (en ligne depuis novembre 2018):**

**17 000** pages vues

**3 200** visiteurs uniques

(*) France uniquement

## Assurer la sécurité des systèmes et la protection des données d'activité et personnelles de nos clients

*Les risques liés à la défaillance de la plateforme de production et d'intrusion malveillante au sein de nos serveurs sont mentionnés dans le chapitre 4.1. Risques technologiques du document d'enregistrement universel.*

De plus en plus sophistiquée ces dernières années, la cybercriminalité menace la sécurité, la fiabilité et la continuité des systèmes d'information et le secteur du numérique fait face à des défis toujours plus importants en matière de protection des données personnelles.

### INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

- Taux moyen de disponibilité de la plateforme cloud Esker on Demand en 2019 : 99,826%
- Système de management de la sécurité de l'information (SMSI) audité et certifié ISO 27001 pour les activités de la plateforme cloud Esker on Demand
- 100% des salariés monde suivent une formation en ligne de sensibilisation à la sécurité et la protection des données, renouvelée annuellement.

### POLITIQUE

Avec une plateforme Cloud disponible 24/7 partout dans le monde, la sécurité informatique est un enjeu majeur pour Esker qui met tout en oeuvre pour garantir aux clients une très grande disponibilité de ses services. Des équipes spécifiques sont dédiées à la sûreté et à la sécurité de notre infrastructure. Esker est également doté d'un système de management de la sécurité de l'information (SMSI) audité et certifié ISO 27001 pour sa plateforme cloud Esker on Demand.

Un Délégué à la protection des données (DPO) ainsi qu'un Responsable de la sécurité des systèmes d'informations (RSSI) ont été désignés afin de veiller à la bonne application des règles définies en matière de sécurité des données personnelles.

### ACTIONS

- Formation en ligne de sensibilisation aux risques et aux politiques de sécurité informatique, renouvelée annuellement
- Test d'intrusion réalisé une fois par an
- Scan de vulnérabilités automatisés trimestriels

### RÉSULTATS

- Nombre de plaintes pour non-respect de la réglementation en vigueur (RGPD) : 0
- 100% des salariés ont suivi la formation en ligne de sensibilisation à la sécurité et la protection des données avec succès

# 2 ATTIRER, FIDÉLISER ET DÉVELOPPER LES TALENTS

## Les Ressources Humaines en chiffres chez Esker

Au 31 décembre 2019, l'effectif du groupe Esker est de 675 collaborateurs (563 en 2018) dont 303 hors France (252 en 2018). L'âge moyen et l'ancienneté moyenne sont respectivement de 37,9 ans et 6,4 ans en 2019 (38,9 ans et 6,8 ans en 2018).

**675**
Collaborateurs

**37,9**
L'âge moyen

**6,4 ANS**
L'aciennetté moyenne

| Pays | Femmes | | | | Hommes | | | | Total Groupe | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | CDD | CDI | Total | Moyenne d'âge | CDD | CDI | Total | Moyenne d'âge | CDD | CDI | Total | Moyenne d'âge |
| France | 3 | 101 | 104 | 36,5 | 6 | 262 | 268 | 35,9 | 9 | 363 | 372 | 36,1 |
| Royaume-Uni | 0 | 7 | 7 | 41,8 | 0 | 15 | 15 | 43,8 | 0 | 22 | 22 | 43,3 |
| Allemagne | 0 | 10 | 10 | NA | 0 | 37 | 37 | 44,4 | 0 | 47 | 47 | NA |
| Italie | 0 | 2 | 2 | 45,6 | 1 | 9 | 10 | 37,2 | 1 | 11 | 12 | 38,6 |
| Espagne | 0 | 7 | 7 | 43,2 | 0 | 12 | 12 | 41,2 | 0 | 19 | 19 | 41,9 |
| Australie | 0 | 2 | 2 | 42,4 | 1 | 10 | 11 | 43,3 | 1 | 12 | 13 | 43,1 |
| Asie | 1 | 11 | 12 | 36,3 | 0 | 12 | 12 | 38,8 | 1 | 23 | 24 | 37,6 |
| Amériques | 0 | 54 | 54 | 38,6 | 0 | 112 | 112 | 38,3 | 0 | 166 | 166 | 38,4 |
| **TOTAL** | **4** | **194** | **198** | **38,1** | **8** | **469** | **477** | **37,8** | **12** | **663** | **675** | **38** |

Les effectifs sont composés à 29,33% de femmes et 70,66% d'hommes (29,84% de femmes en 2018).

Ce tableau fait apparaître tout salarié inscrit dans les effectifs au 31 décembre, quelle que soit la nature de son contrat de travail (en cours d'exécution ou suspendu), à l'exception des stagiaires et VIE, y compris CDD et contrats en alternance. Chaque collaborateur est compté pour une unité, quel que soit son temps de travail. L'effectif ventilé entre hommes et femmes correspond à l'effectif du Groupe au 31 décembre.

# Renforcer l'attractivité d'Esker

Pour assurer la pérennité et le développement des activités de l'entreprise, Esker a besoin de savoir attirer et fidéliser des collaborateurs d'expertises pointues et complémentaires, défi d'autant plus difficile dans le domaine compétitif des métiers du numérique où l'offre d'emploi dépasse largement la demande. Cela se traduit notamment par la mise à disposition d'un cadre humain, matériel et professionnel épanouissant qui les incitent à exprimer leur talent au service de l'entreprise.

### INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

- 163 nouveaux collaborateurs en 2019
- 29,33% de femmes au sein des effectifs
- 11 nationalités différentes en France et 19 dans le monde

## POLITIQUE

La politique de recrutement d'Esker, sur laquelle travaille notamment une équipe interne "Scrum RH" composée de chargées de recrutement, d'une chef de projet marketing et de développeurs, s'articule autour de différents axes :

- le développement de la marque employeur d'Esker en mettant en avant la culture d'entreprise, les expertises et les axes de différenciation de l'entreprise,
- la valorisation de nos métiers et du travail des équipes en externe,
- la simplification du processus de recrutement et la diversification du sourcing pour faciliter les candidatures de profils différents,
- la promotion d'un programme attractif de cooptation.

### ACTIONS

- Mise en place de partenariats avec des écoles (promotion INSA IF, Ecole 42 Lyon) (*)
- Multiplication d'actions de proximité : interventions pédagogiques de collaborateurs dans les écoles, simulations d'entretiens, forums écoles… (*)
- Mise en place d'un blog en France pour valoriser le travail des équipes techniques (*)
- Incitation à la cooptation avec prime de 2000€ (*)
- Promotion de la diversité au sein des effectifs et lutte contre les discriminations en formant les membres du service Ressources Humaines aux bonnes pratiques de recrutement
- Promotion de nos pages entreprises sur les réseaux sociaux auprès des salariés pour accroître notre audience

### RÉSULTATS

- Recrutement 2019:

| Embauche | Femmes | Hommes | Total Groupe |
|---|---|---|---|
| CDD | 6 | 4 | 10 |
| CDI | 50 | 103 | 153 |
| **TOTAL** | **56** | **107** | **163** |

- 10 articles écrits par les collaborateurs en France et publiés sur le blog Esker Labs (*)
- 33 salariés cooptés dans le monde en 2019
- 34,35% de femmes dans les recrutements
- 39% de jeunes de moins de 28 ans dans les embauches, pour 15% de l'effectif total
- 1710 nouveaux abonnés pour un total de 4950 abonnés à la page LinkedIn d'Esker France à fin 2019 (contre 3240 à fin 2018) (*)

(*) France uniquement

# Offrir un environnement de travail bienveillant et agréable

Dans une entreprise dont le capital humain est la ressource la plus importante, la capacité de l'entreprise à retenir ses talents est essentielle. Pour ce faire, les entreprises doivent s'assurer du bien-être de chaque collaborateur en répondant aux besoins collectifs et particuliers et en s'adaptant aux évolutions sociétales.

### INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

- Classement des Best Workplaces France : 14e en 2019 (*)
- Pourcentage de réponses positives à la question "Dans l'ensemble, je peux dire que c'est une entreprise où il fait bon travailler" à l'enquête Great Place To Work : 95% (*)
- Ancienneté moyenne : 6,4 ans
- Taux de démission : 5,61%

## POLITIQUE

A l'écoute de ses salariés, Esker offre des conditions de travail au plus près de leurs attentes. L'aménagement des bureaux s'est fait en consultation avec les salariés et les représentants du personnel et de nombreux espaces ont ainsi été pensés pour répondre aux différents besoins des équipes. Esker s'efforce également de promouvoir une ambiance saine à travers une culture d'entreprise forte et positive et de faciliter un certain équilibre entre vie privée et vie professionnelle en permettant par exemple la pratique du sport au sein de ses locaux. En France et dans notre filiale américaine, des comités fun@work constitués d'une quinzaine de salariés volontaires organisent chaque mois des activités au sein des bureaux, pour favoriser la cohésion des équipes. Enfin, parce que la quête de sens contribue au bien-être au travail, le partage de la vision et du rôle de chacun dans sa réalisation font parties intégrantes des missions des managers Eskeriens.

### ACTIONS

- Permettre aux salariés une plus grande flexibilité de leur temps de travail
- Lancer une réflexion sur la possibilité de mettre en place le télétravail, en concertation avec le CSE (*)
- Offrir aux salariés ETAM une rémunération de base de 5% de plus que le SMIC en 2019 (*)
- Offrir 1 journée de travail par salarié et par an pour mener des actions RSE de leur choix (*)
- Promouvoir l'égalité femmes-hommes au sein de la société
- Donner un accès privilégié aux salariés aux différents lieux et animations proposés par la Biennale de Lyon dans le cadre de notre partenariat (*)

### RÉSULTATS

- 34 collaborateurs à temps partiel choisi, soit 5% des effectifs.
- Lancement en 2020 d'une expérimentation du télétravail, porté à l'ordre du jour dans six réunions CSE, avant une mise en place définitive (*)
- Turnover des salariés ETAM : 14% (contre 15% en 2018) (*)
- Signalements de harcèlement en 2019 : 0 (*)
- Index femmes-hommes : 90/100 (*)
- En 2019, dans le cadre de notre partenariat avec la Biennale de Lyon, les salariés ont pu bénéficier de conférences spécifiques, d'ateliers photographiques, de visites privées et guidées avec leurs enfants, de l'intervention collaborative d'un artiste, ainsi que de soirées privées aux usines Fagor et au Musée d'Art Contemporain de Lyon. (*)

(*) France uniquement

# Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs

Des actions de prévention sont menées chaque année en France dans différents domaines et sont reprises de manière détaillée dans le document unique d'évaluation des risques professionnels. Par ailleurs, est désigné sur chaque site un responsable disposant d'une délégation de pouvoir et mettant en œuvre les actions concernant la politique de santé et de sécurité au travail de nos collaborateurs.

**INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE**

- Taux fréquence : 7,05 (vs 14,4 en 2018) (**)
- Taux gravité : 0,41 (vs 1,23 en 2018) (**)
- Taux d'absentéisme monde : 2,85%

**Détails des absences (Monde, en nombre de jours d'absence):**

| 2307 | 1035 | 591,5 | 528 | 5366 |
|---|---|---|---|---|
| Maladie + Accident trajet + Accident travail | Maternité / Paternité / Adoption | Evénements familiaux | Autres causes | Total des absences |

## POLITIQUE

Esker veille à la santé et à la sécurité des salariés en offrant un lieu de travail co-construit, agréable et fonctionnel et en mettant en place des mesures nécessaires afin d'assurer la santé et la sécurité des salariés. L'ensemble des salariés de nos bureaux du siège et des Etats-Unis sont équipés de bureaux réglables en hauteur pour limiter le risque de troubles musculo-squelettiques (TMS). Les salariés de l'usine courrier de Décines bénéficient, eux, d'équipements de sécurité adaptés à leur activité : chaussures de sécurité et bouchons auditifs.

Dans l'ensemble de nos bureaux dans le monde, nous mettons à la disposition des salariés des salles de repos ou des espaces détente équipés de babyfoot, de consoles de jeu, ou encore une salle polyvalente au siège où des séances de yoga et de gymnastique sont organisées. En France, les salariés peuvent aussi bénéficier de massages organisés par notre CSE et nous fournissons également une fois par semaine des corbeilles de fruits pour nos salariés pour une pause vitaminée et saine. En France et aux Etats-Unis, des sessions d'informations sur la santé sont organisées sous le format "lunch'n'learn" avec les partenaires assurance santé. Chaque salarié a la possibilité de se faire rembourser tout abonnement ou tout achat fait pour leur bien-être, comme abonnement à une salle de gym, l'achat d'un nouveau vélo ou de chaussures de sport.

### ACTIONS

- Organisation d'une journée dédiée à la sensibilisation aux risques routiers pour cyclistes (*)
- Organisation d'une visite de notre usine courrier par notre médecin du travail tous les 3 ans maximum et suivi de ses éventuelles recommandations (*)
- Formation des salariés volontaires au secourisme et à l'évacuation en cas d'incendie (*)
- Organisation d'une conférence sur le thème "Le numérique et nos limites cognitives" (*)
- Promotion de la plateforme "Mes attitudes Santé" en partenariat avec Malakoff Médéric (mutuelle et prévoyance) : nos salariés français peuvent se connecter pour accéder à différents conseils sur le sommeil, l'alimentation, les addictions, la mémoire, etc.
- Nomination d'une personne dédiée "Ambassadrice Santé / Bien-être au travail" au sein de l'équipe RH à qui les salariés peuvent s'adresser pour toute question relative à la santé au travail (*)

### RÉSULTATS

- Mise en place d'une charte unilatérale sur le droit à la déconnexion : Esker réaffirme ainsi l'importance du bon usage professionnel des outils numériques et de communication professionnelle et de la nécessaire régulation de leur utilisation pour assurer le respect des temps de repos et de congés ainsi que l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle des salariés. Cette charte est annexée à notre règlement intérieur
- 15% de salariés formés au secourisme (SST) (*)
  *L'INRS recommande un effectif de 10 à 15% de salariés SST*
- Ratio de salariés formés à l'évacuation en cas d'incendie : 8% (*)

(*) France uniquement

(**) France uniquement. Voir note méthodologique, indicateurs sociaux

## Accompagner les talents dans le développement de leurs compétences

La réussite d'Esker repose essentiellement sur l'expérience et l'expertise de ses collaborateurs et l'accompagnement par la formation est crucial pour assurer l'employabilité des salariés tant dans leurs évolutions internes que dans la valorisation de leurs compétences en externe.

### INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

- 400 collaborateurs ont suivi une formation en 2019 (*)
- 9472 heures de formation en 2019 (*)
- 34 salariés dans le monde ont bénéficié d'une évolution interne en 2019

### POLITIQUE

La politique de formation est constituée d'axes stratégiques définis une fois par an par la direction, de demandes de managers qui, suite à la mise en place de nouveaux outils ou méthodes de travail, ont besoin de former certains de leurs collaborateurs, et aussi de vœux de salariés qui souhaitent évoluer ou se reconvertir. Le budget formation tient compte de ces axes et de leur caractère prioritaire. Les besoins exprimés lors des entretiens professionnels sont étudiés et classés par ordre de priorité selon les axes ci-dessus. Les formations organisées par des prestataires externes font l'objet d'évaluation des acquis de la connaissance qui alimentent la gestion des compétences.

Esker dispose d'un centre de formation interne, Esker University, comprenant plusieurs formateurs et de nombreux modules en ligne, et accessible à l'ensemble des salariés monde. Des sessions en présentiel sont organisées pour les nouveaux salariés recrutés. La mise en œuvre opérationnelle se concrétise par la mise à disposition d'un calendrier d'actions de formations à destination des managers qui positionnent leurs collaborateurs.

### ACTIONS

- Offrir à l'ensemble des salariés la possibilité de suivre une formation au moins 1 fois tous les 3 ans (*)
- Proposer de nouvelles formations au développement personnel
- Favoriser les candidatures internes lors de l'ouverture de postes en proposant en priorité aux collaborateurs de postuler

### RÉSULTATS

- Mobilité interne en 2019 : 25 en France et 9 aux US

(*) Périmètre France

# 3 AVOIR UN IMPACT POSITIF SUR NOTRE TERRITOIRE, LES ENTREPRISES ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES

## Contribuer au développement économique de notre région

Les entreprises contribuent au développement du tissu économique local en créant des emplois et de la valeur, et en s'associant à d'autres acteurs locaux pour favoriser les synergies et l'innovation.

### INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

- Participation au tissu économique local à travers des associations et initiatives économiques locales: Digital League
- Mécénat favorisant le développement du territoire: Biennale de Lyon, Chaire de recherche de l'INSEEC

### POLITIQUE

L'engagement de la Direction d'Esker au sein d'associations économiques locales, notamment auprès de Digital League depuis 2014, participent à favoriser l'innovation au sein des entreprises de la région ainsi qu'à leur développement économique. Digital League est une association régionale regroupant des sociétés de service de l'industrie numérique et permet de fédérer les actions et de partager l'expertise des participants en favorisant l'échange des bonnes pratiques entre entrepreneurs, écoles, laboratoires, investisseurs et institutionnels pour faire naître des synergies gagnantes.

Esker est également engagée depuis 2015 auprès de la Biennale de Lyon, qui fait appel à de nombreux acteurs locaux pour ses créations artistiques et leur mise en oeuvre. Esker a également participé à la création d'une chaire de recherche à l'INSEEC, sur le sujet de l'Intelligence Artificielle, et contribue activement à ses activités en apportant son expertise terrain.

### ACTIONS

- Participation active du PDG d'Esker à l'association Digital League en tant que co-président. (*)
- Mécénat de la Biennale de Lyon : 250 000 € (*)
- Financement d'une Chaire de recherche de l'INSEEC à hauteur de 60 000 € par an pour valoriser les métiers de la finance grâce à l'Intelligence Artificielle (*)

### RÉSULTATS

- Contribution au réseau de plus de 500 membres de Digital League (*)
- Créations artistiques dans le cadre de la Biennale, en circuits courts en collaboration avec le tissu économique local (*)
- Résultats de recherche sur l'Intelligence Artificielle (*)

(*) France uniquement

## Accompagner les entreprises dans leur transformation numérique

La transformation numérique représente un axe désormais majeur de développement des entreprises. Le groupe Esker, au travers de la proposition de solutions de dématérialisation et d'automatisation des processus documentaires, participe directement à la transformation pérenne de ces dernières et de leurs collaborateurs.

### INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

- 6000 entreprises clientes à travers le monde
- 600 000 utilisateurs sur la plateforme Esker On Demand (EOD)
- 1 milliard de documents traités sur la plateforme au total

### POLITIQUE

Esker se positionne en partenaire de confiance en proposant des solutions digitales pour optimiser les processus et dynamiser les services administratif et financier et les services clients des entreprises. L'utilisation de nos solutions permet de créer un environnement de travail plus serein, libérer du temps pour des tâches à plus grande valeur ajoutée, et améliorer la relation fournisseur et la satisfaction client.

### ACTIONS

- Offre de solutions au plus près des attentes de nos clients en appliquant notamment la méthodologie Agile qui permet un développement plus rapide et réguliers de nouvelles fonctionnalités
- Développement d'un réseau de partenaires notamment pour l'accompagnement des clients : l'intégration des solutions, la formation des utilisateurs et la conduite du changement.

### RÉSULTATS

- 799 nouveaux contrats signés en 2019

### Nos clients témoignent

LA SOLUTION ESKER A EU UN EFFET TRÈS BÉNÉFIQUE SUR LE QUOTIDIEN DES COMPTABLES. LES FICHES DE POSTES ONT ÉTÉ REDÉFINIES AVEC DES RESPONSABILITÉS PAR FOURNISSEUR ET NON PLUS PAR TÂCHE, UNE NOUVELLE MANIÈRE DE TRAVAILLER ENSEMBLE ET NON PLUS À CÔTÉ POUR REMETTRE L'HUMAIN AU CŒUR DE NOTRE MÉTIER ! "

ALEXANDRA VLATKOVI, RESPONSABLE COMPTABLE ADJOINT DU GROUPE FEU VERT

NOUS AVONS FAIT LE CHOIX DE LA DÉMATÉRIALISATION POUR SUPPRIMER LE VOLUME EXPONENTIEL DE PAPIER QUI S'AMASSAIT. PLUS QUE LA SAISIE, NOTRE BESOIN ÉTAIT ESSENTIELLEMENT SUR L'ASSIGNATION DES COMMANDES À LA BONNE PERSONNE ET SUR LA TRAÇABILITÉ. AVEC LA SOLUTION ESKER, NOUS N'AVONS PLUS BESOIN D'AVOIR UNE PERSONNE QUI TRIE LES FAX ET LES DISTRIBUE UN PAR UN AUX PERSONNES CONCERNÉES. "

THIERRY FOURNIER, DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET OPÉRATIONS DE LA FILIALE FRANÇAISE DU GROUPE VAILLANT

## Favoriser l'accès à la culture et à l'éducation pour tous

L'accès à la culture et à l'éducation est clé pour construire une société bienveillante et inclusive. Une éducation de qualité permet d'assurer l'employabilité des futures générations tandis que l'accès à la culture offre la chance à tous de s'ouvrir à d'autres horizons, de développer son sens critique et sa compréhension du monde.

**INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE:**

- Montant investi pour l'éducation : 90 000 €
- Montant investi pour la culture : 250 000 €

### POLITIQUE

En soutenant la Biennale de Lyon, Esker contribue à soutenir l'émergence et l'accès à la culture pour tous en faisant le choix de l'excellence internationale et du professionnalisme. L'impact de la Biennale est à la fois international et local, avec les visiteurs, journalistes et artistes venant du monde entier, mais aussi des entreprises locales auxquelles la Biennale et les artistes font appel dans la mise en oeuvre de leurs créations artistiques.

Nous apportons également notre soutien à plusieurs écoles de la région pour aider à leur développement. Notre engagement est financier et humain, puisque nos salariés sont impliqués par exemple en intervenant dans l'école pour présenter leur métier aux étudiants, ou encore organiser la visite de nos locaux pour leur permettre de découvrir le monde de l'entreprise. Ce soutien aux écoles permet de favoriser l'accès au marché du travail aux étudiants, tout en augmentant l'offre de profils techniques disponibles sur le marché du travail.

### ACTIONS

- Mécénat de 50 000 € par an sur 3 ans avec l'école 42 Lyon, école de la seconde chance du code, depuis 2018. Jean-Michel Bérard, Président d'Esker, est également administrateur de l'école
- Intervention de salariés auprès des étudiants de l'Ecole 42
- Intervention auprès de l'Eden School, école de programmation qui s'adresse aux jeunes sortis du système scolaire classique pour apprendre le métier de développeur, dès le collège, avec une pédagogie basée sur l'apprentissage par l'action
- Parrainage d'une promotion de l'école d'ingénieur INSA Lyon
- Mécénat de 250 000€ en 2019 avec la Biennale de Lyon

### RÉSULTATS

- 125 étudiants formés par l'école 42 Lyon en 2019
- Bilan de la Biennale 2019:
  - 273 800 visiteurs
  - 78 entreprises du territoire sollicitées
  - 5000+ personnes reçues à l'occasion de 80 événements organisés pour les entreprises et partenaires

### Nos clients témoignent

NOUS SOUHAITIONS METTRE EN PLACE UNE SOLUTION ÉVOLUTIVE, QUI NOUS PERMETTE DE PROGRESSER PAR ÉTAPE, EN AUTOMATISANT LE TRAITEMENT DES FACTURES TOUT EN PASSANT PROGRESSIVEMENT À LA DÉMATÉRIALISATION. C'EST POUR CETTE RAISON QUE NOUS AVONS CHOISI LA SOLUTION ESKER, EN PLUS DE SA FACILITÉ DE PRISE EN MAIN ET D'UTILISATION. "

STÉPHANE POIRIER, CHEF DE PROJET MOA DE NEXECUR

LA SOLUTION ESKER A RÉPONDU À TOUTES NOS ATTENTES : ELLE AVAIT TELLEMENT DE FONCTIONNALITÉS QUE NOUS N'AVIONS AUCUNE RAISON DE TESTER D'AUTRES SOLUTIONS. LES RAPPELS AUTOMATIQUES SONT ENVOYÉS DE MANIÈRE ÉLECTRONIQUE, NOTRE ÉQUIPE EST PLUS PRODUCTIVE ET PROACTIVE ET NOS CLIENTS SONT SATISFAITS. "

KARA DEIST, DIRECTRICE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DE LINPEPCO

# 4 CONTRIBUER À LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE BAS-CARBONE

## Optimiser les consommations d'énergie et réduire l'impact carbone

Dans un contexte de menace climatique, Esker optimise les ressources utilisées pour développer ses activités : le risque environnemental lié à l'activité de ses usines courrier, la gestion économe en énergie des flux numériques (datacenters, écoconception applicative, etc.) et de sa flotte automobile. La politique d'achat et d'amortissement intègre également des critères écologiques pour le matériel informatique (achats de postes de travail et serveurs certifiés Epeat Bronze ou Gold et écrans certifiés Energy Star).

### INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

- 10 grammes de CO2 par document traité (pour 2018 - voir note méthodologique) (*)
- 4 voitures hybrides dans la flotte automobile Esker (sur un total de 44 véhicules) (*)

### POLITIQUE

La politique environnementale d'Esker inscrit son engagement pour un développement durable respectueux de l'environnement. En France, les salariés sont incités à utiliser les transports doux avec le remboursement des abonnements TCL et l'indemnité kilométrique pour les salariés qui se rendent sur leur lieu de travail à vélo, et en mettant à disposition des parcs à vélos dans nos locaux. La flotte de véhicules d'entreprise est progressivement remplacée par des véhicules hybrides ou électriques. Les moyens de production sont optimisés dans un effort continu de réduire les consommations électriques et Esker fait appel en priorité aux services de fournisseurs utilisant une part importante d'énergies renouvelables. Enfin, en facilitant la dématérialisation des documents des entreprises, Esker contribue à diminuer l'usage du papier chez ses clients et indirectement à lutter contre la déforestation.

### Nos clients témoignent

GRÂCE À ESKER ET À SA SOLUTION DE DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES FOURNISSEURS, LE PAPIER EST AUJOURD'HUI SUPPRIMÉ EN GRANDE PARTIE. "

HERVÉ BIGO, CHEF DE PROJETS FINANCIERS, ADEO SERVICES

NOUS ENCOURAGEONS NOS FOURNISSEURS À SOUMETTRE LEURS FACTURES DIRECTEMENT ET PAR VOIE ÉLECTRONIQUE VIA NOTRE PORTAIL FOURNISSEURS. NOUS AVONS AINSI PU RÉDUIRE CONSIDÉRABLEMENT LA GESTION DU PAPIER ET AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DU TRAITEMENT DES FACTURES AINSI QUE LEUR RÈGLEMENT."

COMITÉ DE PROJET | CENTRES DE SERVICES PARTAGÉS IT SUNWAY

(*) France uniquement

### ACTIONS

- Promotion des transports doux auprès des salariés
- Signature d'un partenariat avec une association de reforestation (Reforest'Action)
- Augmentation de la part de véhicules hybrides ou électriques de la flotte automobile d'entreprise
- Installation de détecteurs de présence pilotant les éclairages dans 100% des parties communes
- Pose de film anti-chaleur sur 50% des surfaces vitrées de notre site de production de Décines
- Sensibilisation à l'éco-conception pour intégrer les critères d'impacts environnementaux dès l'étape de conception de nos solutions informatiques et organisation d'une conférence animée par Frédéric Bordage au sein des bureaux d'Esker
- Sélection des fournisseurs de datacenters engagés dans le développement durable

### RÉSULTATS

- Installation d'une borne de recharge pour 6 vélos électriques
- Augmentation de 50% de la capacité de nos parcs à vélos
- 5000 arbres plantés en Haïti en partenariat avec Reforest'Action
- Diminution de plus de 25% du nombre moyen de W/H consommés par page produite dans notre site de production de Décines
- Accord de la Direction pour mettre en place des formations récurrentes pour sensibiliser les équipes de développement aux bonnes pratiques de l'éco-conception de logiciels
- 100% des environnements de nos nouveaux clients sont hébergés dans le cloud public Microsoft Azure et utilisent ainsi un minimum de 60% d'énergie renouvelable, conformément aux objectifs annoncés par Microsoft

## Nos clients témoignent

GRÂCE À LA DÉMATÉRIALISATION DE NOS COMMANDES CLIENTS, NOUS AVONS PU RÉALISER D'IMPORTANTS GAINS DE TEMPS AU SEIN DE CE PROCESSUS DE GESTION. NOUS GÉNÉRALISONS ÉGALEMENT LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE. GRÂCE À L'AUTOMATISATION DE CES DEUX PROCESSUS STRATÉGIQUES, NOUS NOUS DIRIGEONS VERS UNE GESTION SANS PAPIER, PLUS EFFICACE ET PLUS ÉCOLOGIQUE, QUI CONTRIBUE À SAUVER LES FORÊTS."

ALBERTO BARBERO, DIRECTEUR DU SERVICE CLIENTS, BEL ESPAÑA

EN EXTERNALISANT ET EN DÉMATÉRIALISANT NOS FLUX AVEC LES SOLUTIONS ESKER, NOUS CIBLONS CERTES UN GAIN DE PRODUCTIVITÉ, MAIS SURTOUT LE RENFORCEMENT DE NOTRE EXPERTISE FACTURATION TOUT EN CONTRIBUANT À LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE PAR UNE RÉDUCTION DE NOTRE CONSOMMATION DE PAPIER."

BRIGITTE ANDREOLIS-CLAVIER, DIRECTRICE FINANCIÈRE, STACI

LES SOLUTIONS ESKER NOUS PERMETTENT D'ALLER PLUS LOIN DANS LA QUALITÉ DE SERVICE À NOS CLIENTS. L'IMMÉDIATETÉ ET LA TRANSPARENCE DES ÉCHANGES SONT LES DEUX CLÉS QUI NOUS PERMETTRONT D'ATTEINDRE NOTRE OBJECTIF DE ZÉRO PAPIER DANS LE FUTUR."

ALAIN FAVRE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GECITECH

# Économiser les ressources et valoriser nos déchets

Facteur de performance économique, l'économie des ressources contribue de façon importante à la protection de l'environnement et la valorisation des déchets au développement de l'économie circulaire.

### INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

- Consommation d'électricité: 680 856 kWh (*)
- Quantités de déchets valorisés: (*)
  - plastique: 60,5kg (vs 21kg en 2018)
  - papier/carton: 2051,3kg (vs 1305kg en 2018)
  - métaux divers: 5kg (vs 1kg en 2018)

## POLITIQUE

Esker vise à économiser les matières premières utilisées dans ses usines de production courrier, notre production de déchets étant essentiellement liée à cette activité. La réduction des déchets produits par la minimisation des rebuts grâce à la mise en place d'un système de management de la qualité ISO 9001 et l'augmentation du taux de valorisation de ces déchets constituent un objectif prioritaire. La sensibilisation de nos collaborateurs et la facilitation du tri de leurs déchets font également partie des actions qui nous permettront de maximiser la valorisation de nos déchets.

### ACTIONS

- Réduire et valoriser les rebuts à l'usine courrier de Décines (*)
- Engager une démarche de certification de management environnemental (*)
- Mettre en place des actions de sensibilisation au recyclage auprès des collaborateurs (*)
- Faciliter le tri au sein des bureaux du siège en mettant à disposition des conteneurs de recyclage pour les piles, ampoules, bouchons plastiques, bouteilles plastiques, canettes, papiers, cartons et capsules de café en aluminium. (*)
- Sélection des fournisseurs de papier engagés dans le développement durable

### RÉSULTATS

- 10% de rebuts en moins par rapport à 2018 à notre usine courrier de Décines ; 100% de recyclage des rebuts d'encre, de papier et d'enveloppes (*)
- Obtention de la certification ISO 14001 de notre usine courrier (*)
- Organisation d'une matinée d'ateliers de sensibilisation au recyclage, à la durée de vie des déchets et au fonctionnement d'un centre de tri, destiné aux salariés. (*)
- Quantités de déchets valorisés:(*)
  - plastique: 60,5kg (vs 21kg en 2018)
  - papier/carton: 2051,3kg (vs 1305kg en 2018)
  - métaux divers: 5kg (vs 1kg en 2018)
- Principal fournisseur de papier classé dans le Top 1% mondial des entreprises les plus performantes pour le développement durable

(*) France uniquement

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

La mise en œuvre d'un reporting extra-financier, couvrant un ensemble d'indicateurs RSE au niveau du Groupe a été initiée au cours de l'exercice 2019. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de progrès et se concrétisera par un élargissement progressif du périmètre des indicateurs et de leur diffusion.

## Précisions et limites méthodologiques

Le processus de collecte des informations et indicateurs sera régulièrement actualisé, compte tenu notamment des variations de périmètre, avec une sensibilisation accrue réalisée auprès des contributeurs afin d'en renforcer la qualité et la pertinence.

L'établissement de rapports sur certains indicateurs peut présenter des limites en raison de :

- l'absence de définitions reconnues au niveau national et/ou international;
- les estimations nécessaires, la représentativité des mesures effectuées ou la disponibilité limitée des données externes nécessaires aux calculs;
- les modalités pratiques de collecte et de saisie de ces informations.

C'est pourquoi, dans la mesure du possible, les définitions, les méthodologies et, le cas échéant les marges d'incertitude associées sont précisées pour les indicateurs concernés.

### RÉFÉRENTIEL ET PÉRIMÈTRE D'APPLICATION

#### Thématiques exclues de notre Déclaration de performance extra-financière

Considérant la nature des activités d'Esker, telles que détaillées dans le présent document et plus particulièrement dans son modèle d'affaires, il apparaît que les implications de la loi sur l'alimentation durable (lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal, d'une alimentation responsable, équitable et durable et de la lutte contre le gaspillage alimentaire) semblent limitées pour l'entreprise.

D'autres parts, dans le cadre de la conduite responsable de ses affaires, le groupe Esker veille au respect des règles applicables dans l'ensemble des pays dans lesquels le Groupe est implanté, y compris les règles visant à lutter contre l'évasion fiscale. A ce jour, aucune entité du Groupe ne fait l'objet d'un redressement fiscal.

#### Indicateurs sociaux

Les indicateurs sociaux sont issus principalement du référentiel interne qui permet l'établissement du bilan social pour les entités concernées. Pour le groupe, les données d'effectif (effectif, entrées, sorties, ancienneté) sont centralisées dans le SIRH. Concernant l'absentéisme, accidentologie, formations, chaque filiale a remis un reporting propre à son entité, permettant la consolidation.

Les informations sur les salariés (nombre, genre, contrat, ancienneté, recrutement, démission) proviennent du SIRH utilisé par le département administratif des filiales et les ressources humaines. Les apprentis et alternants sont inclus dans les effectifs ; les stagiaires et VIE exclus. Les taux sont calculés sur la base des effectifs permanents moyens sur 12 mois (641,7 en 2019). Le taux de démission inclut les ruptures de contrats à l'initiative du salarié. Le taux de licenciement inclut les ruptures de contrat à l'initiative de l'entreprise. Les fins de période d'essai et les ruptures conventionnelles sont regroupées dans une catégorie à part : "Autres motifs de rupture". Les démissions et licenciements ne concernent que les CDI.

Les taux d'absentéisme résultent de la consolidation des absences faite à partir des données fournies par les filiales et, pour la France, à partir d'un outil de gestion des absences, relié à notre SIRH.

Les taux de fréquence et de gravité des accidents de travail ont été calculés sur le périmètre France par les données transmises par le service paie qui les centralise pour les déclarations.

Le taux d'absentéisme est calculé comme suit : somme des heures d'absences de chaque filiale / somme des heures théoriques travaillées dans chaque filiale, soit 33 450,25 / 1 179 300. Il exclut les congés annuels et inclut le nombre de journées d'absence ouvrées pour les catégories d'absence suivantes :

- maladie (groupe), accident trajet et de travail (France)
- maternité, paternité, adoption, naissance (groupe)
- événements familiaux: naissance, mariage, décès famille (groupe)
- autres causes: absences sans soldes, injustifiées, CIF DIF, jours mutation, congé autorisé, absence enfant malade, absence travailleur handicapé, jours de récupération (groupe).

Les taux de fréquence et de gravité concernent uniquement la France. Le taux de fréquence des accidents du travail est le nombre d'accidents de travail avec arrêt par million d'heures travaillées. Le taux de gravité des accidents du travail est exprimé en nombre de jours d'arrêt calendaires pour accident de travail, par millier d'heures travaillées. Ces 2 taux avaient fortement augmenté en 2018 suite au déménagement de la société dans de nouveaux locaux. Ils ont ensuite fortement diminué entre 2018 et 2019, les salariés ayant pris leurs habitudes de trajet.

Concernant la formation, les indicateurs concernent la France uniquement. Les formations externes, réalisées par un prestataire, sont inclues dans ces données, ainsi que les formations internes. Les données sur la formation ont été extraites du SIRH qui nous a permis de totaliser le nombre d'heures et le nombre de salariés qui ont suivi une ou plusieurs formations, externes et/ou internes, organisées en France en 2019. Pour les formations internes, Esker dispose d'une plateforme de formation, Esker University, et d'un département formation composé de 7 salariés en 2019 (6 en France et 1 aux Etats-Unis). Les stagiaires et consultants externes sont exclus de cette donnée, ainsi que les formations en e-learning.

Les résultats de l'enquête Great Place To Work sont fournis par l'institut Great Place To Work, organisme indépendant et acteur de référence sur la qualité de vie au travail.

Le contenu des présentations des résultats de l'entreprise sont disponibles sur le site https://www.esker.fr/investisseurs/.

Le nombre de réunions avec les délégués uniques du personnel a été calculé à partir des PV de réunions du CSE.

Le nombre de recrutement est déterminé à partir de rapport établis depuis le SIRH, en prenant en compte la date d'entrée des salariés sur l'année 2019.

### Indicateurs sociétaux

Le taux de disponibilité de la plateforme est disponible en temps réel sur le site Trust Esker, auquel ont accès les clients de la plateforme Esker On Demand.

Notre outil interne de formation, Esker University, permet le suivi du nombre de salariés formés et ayant réussi la formation en ligne de sensibilisation à la sécurité et la protection des données.

Dans le cadre de notre politique de confidentialité, notre DPO n'a reçu aucune plainte.

Les montants versés dans le cadre de convention de mécénat sont justifiés par les contrats signés avec les organisations soutenues par Esker.

Le nombre de clients Esker et de transactions sur la plateforme Esker on Demand provient de rapports issus du CRM de l'entreprise. Le nombre d'utilisateurs sur la plateforme est déterminé par des requêtes effectuées par les équipes de développement, indiquant le nombre d'identifiants ayant accès à la plateforme cloud.

### Indicateurs environnementaux

Les indicateurs environnementaux concernent uniquement le périmètre France. Cela inclut les bureaux situés au 113 boulevard Stalingrad à Villeurbanne, l'usine courrier de Décines, les bureaux de CalvaEDI à Paris et l'ensemble des datacenters France (informatique interne d'Esker France, de Calva EDI, et des serveurs EOD), ainsi que l'ensemble des collaborateurs France. L'activité de production de CalvaEDI a été comptabilisée pour le bilan carbone, mais exclut la consommation électrique de leur locaux parisiens et la gestion des déchets pour leurs bureaux car considérés comme non-significatifs (7 salariés à fin 2018).

L'indicateur retenu par Esker pour la mesure de sa performance en matière de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre est le nombre de grammes de CO2 émis par document traité sur la plateforme de production Esker on Demand, tous médias confondus.

Les émissions de CO2 par document traité ont été calculées par une consultante externe, en prenant en compte les facteurs suivants :

- **Total kg Co2 Scope 1 : 230 893** - Inclut les émissions des sources fixes de combustion (gaz et groupes électrogènes), les émissions directes des sources mobiles à moteur thermique (consommation de carburants des véhicules de sociétés), les émissions directes fugitives (fuite des équipements de refroidissement).

Esker n'est pas concernée par les émissions directes des procédés hors énergie et issues de la biomasse (sols et forêts).

- **Total kg Co2 Scope 2 : 10 469** - Inclut les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité (éclairage et consommation).
  Esker n'est pas concernée par les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité (chauffage / climatisation - charges communes indissociables pour Décines ; production : machines / ordinateurs / serveurs), les émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur, froid (consommation liée aux réseaux d'acheminement du chaud ou du froid).
- **Total kg Co2 Scope 3: 1 911 429** - Inclut les achats de produits et de services (achats des matières premières; sous-traitance de la maintenance des imprimantes; appel à un service de sécurité pour la surveillance des sites ou des serveurs; restauration), l'immobilisation de biens, les déchets (des sites de Villeurbanne et de production à Décines), le transport de marchandise amont (acheminement des matières premières), les déplacements professionnels (déplacements professionnels des collaborateurs effectués avec leur véhicule personnel; déplacements professionnels en avion/train) et les déplacements domicile travail des collaborateurs.
  Esker n'est pas concernée par les émissions liées à l'énergie non incluse dans les catégories 1 et 2 (extraction, production et transport de combustibles; émissions associées au transport et à la distribution d'électricité; extraction, production et transport des combustibles consommée lors de la production par l'entreprise), les actifs en leasing amont, les investissements, le transport des visiteurs et des clients, le transport de marchandise aval, l'utilisation des produits vendus, la fin de vie des produits vendus, la franchise aval, le leasing aval.

Le total des émissions de gaz à effet de serre des différents sites d'Esker en France en 2018 est de 2 153 tonnes. En 2018 le nombre de documents traités sur la plateforme de production Esker on Demand pour la France a été d'environ 219,27 millions de documents dont 42,14 millions de courriers. L'indicateur de référence pour 2018 est donc égal à 10 grammes de CO2 par document traité.

**En ce qui concerne les émissions de GES pour 2019, la donnée n'étant pas encore disponible, seule l'information pour 2018 est renseignée. En effet, un bilan carbone avait été réalisé en 2018, alors même que la société n'y était pas obligée. D'autre part, les émissions négatives correspondent aux activités dont le recyclage a un impact positif plus important que l'émission de l'activité elle-même sur l'environnement. Pour 2019, il n'y a pas d'élément particulier pouvant expliquer une augmentation plus importante que l'augmentation proportionnelle à l'activité de l'entreprise. Une légère baisse est même anticipée pour 2019, le nombre de documents traités ayant augmenté alors même que la consommation énergétique n'a pas augmenté sur la même période**.

Le nombre de voiture hybrides dans la flotte automobile Esker est déterminé par le détail des véhicules mentionnés sur notre contrat de location longue durée avec la société ALD Automotive. Sont pris en compte les véhicules effectivement livrés sur la période et pas uniquement mis à disposition par le prestataire (il y a parfois un léger décalage entre les deux), pour les salariés du siège et de l'usine de Décines.

Les consommations d'électricité sont calculées à partir des factures de notre fournisseur EDF pour les bureaux du siège et l'usine de Décines.

La société ELISE, qui gère le recyclage des déchets pour Esker, fournit chaque trimestre des rapports d'activité ainsi que la quantité de déchets valorisés. La quantité annuelle correspond à l'addition de ces quantités.

## 3.2. ATTESTATION D.P.E.F.

# Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2019

*A l'Assemblée Générale des actionnaires,*

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ESKER, désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2019 (ci-après la "Déclaration"), présentée dans le rapport de gestion groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

### RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Directoire d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extrafinanciers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance. La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société, (ci-après le "Référentiel") dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de la société.

### INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

### RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les "Informations".

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de lutte contre la corruption et de fiscalité, ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

### NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 (*Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*).

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et

proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance.

- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés ; et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes[1] - pour celles relatives à certains risques (*impact sur le territoire, les entreprises et les générations futures*), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres, au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration.
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations.
- Nous avons mis en œuvre, pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs[2] que nous avons considérés les plus importants :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices[3] et couvrent entre 54% et l'ensemble des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests.
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'entité.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

## MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes en avril 2020.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

## CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

## COMMENTAIRE

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant : comme précisé dans la note méthodologique de la déclaration consolidée de performance extra-financière, le périmètre de reporting est limité aux activités en France pour les indicateurs environnementaux et certains indicateurs sociaux.

*Villeurbanne et Lyon, le 30 avril 2020*

*L'un des commissaires aux comptes*

**DELOITTE & ASSOCIÉS**

**Nathalie Lorenzo Casquet**
Associé, Audit

**Julien Rivals**
Associé, Développement Durable

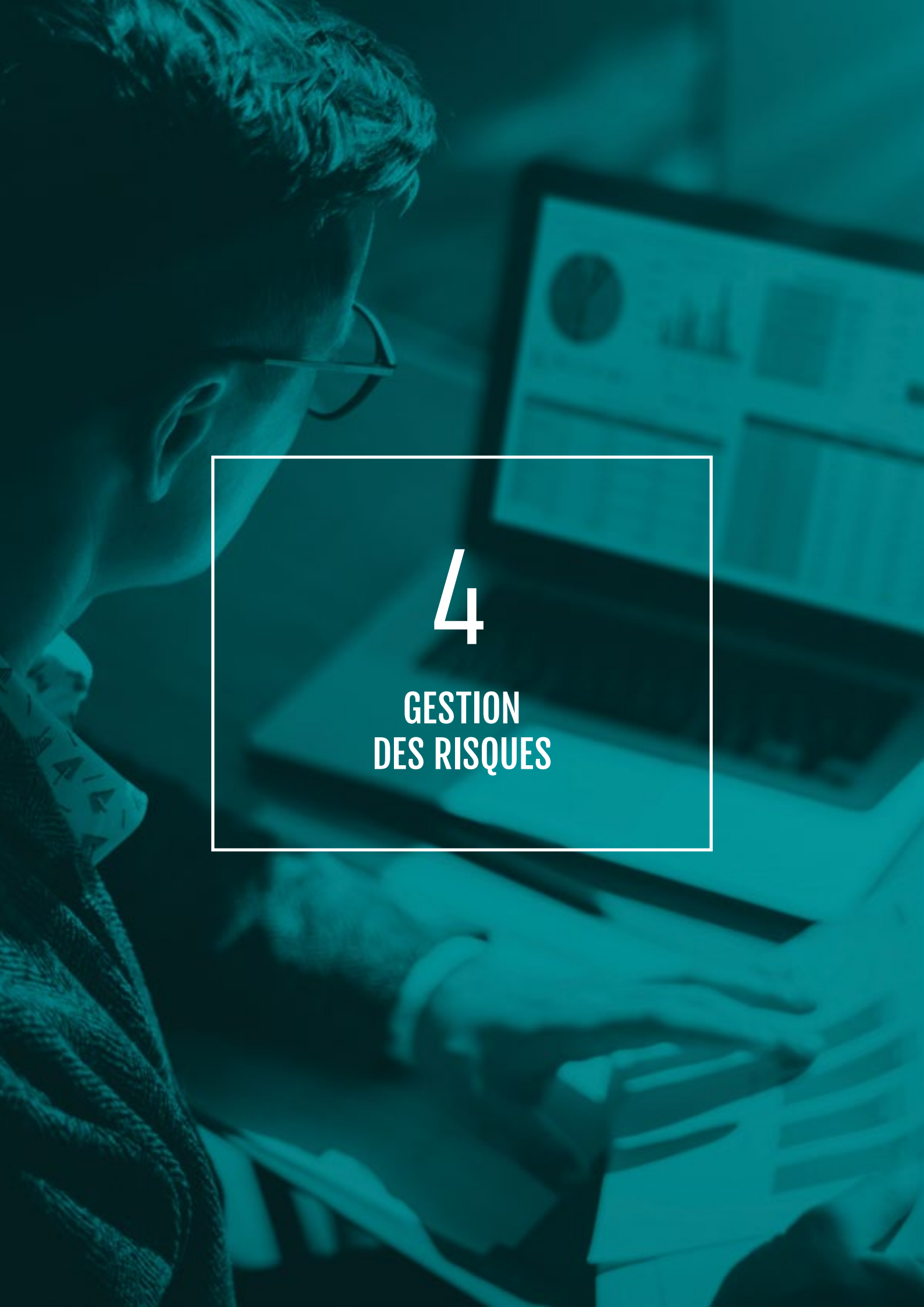

# 4

# GESTION DES RISQUES

Pour répondre aux exigences de la nouvelle réglementation Prospectus 3 applicable à compter du 21 juillet 2019, la présentation du présent chapitre a été simplifiée afin d'en améliorer la lisibilité. Conformément à cette nouvelle réglementation, seuls les risques significatifs et spécifiques à la Société sont désormais présentés dans ce chapitre.

Aussi, parmi les 14 risques initialement présentés par la Société, seuls 7 risques ont été conservés. L'exercice de cartographie des risques a permis, en conséquent, à la Société de résumer les principaux risques et de les regrouper en cinq catégories, sans aucune hiérarchie entre elles.

Dans chacune des cinq catégories susmentionnées, les risques ont été classés en fonction d'une double approche combinant :

- L'impact potentiel sur les opérations de la Société (encore désigné sous le terme de "criticité"), classé en trois niveaux : critique, significatif ou peu significatif ; et
- La probabilité de la survenance du risque, également classée en trois niveaux : élevée, modérée ou faible ;

Étant précisé que les risques avec la probabilité de survenance la plus élevée et l'impact négatif potentiel le plus élevé étant placés en premier dans chaque catégorie.

Les risques ont été appréciés en "risque net", c'est-à-dire en tenant compte des mesures de gestion de risque mises en place au sein de la Société.

Cette cartographie des risques reflète l'exposition du groupe Esker.

## 4.1. RISQUES TECHNOLOGIQUES

### 4.1.1. RISQUES LIÉS À LA DÉFAILLANCE DE LA PLATEFORME DE PRODUCTION

Les documents traités par le Service "Esker on Demand" sont reçus, enregistrés et stockés sur une plateforme technique composée de l'ensemble des infrastructures matériel et logiciel permettant audit service de fonctionner.

La société a mis en place un plan de prévention intégrant notamment :

- L'identification des principaux risques liés à la plateforme,
- Les mesures en place pour se prémunir contre ces risques,
- Des procédures de traitement d'incidents.

La société a opté pour l'hébergement de cette plateforme, soit en colocation dans des Datacenters opérés par des fournisseurs certifiés, soit en s'appuyant sur l'environnement Cloud proposé par Microsoft Azure. Ce choix permet de garantir un haut niveau de sécurité à la plateforme. En complément, la société réalise une analyse de risque, mise à jour annuellement, dans le cadre de son système de management de la sécurité de l'information (SMSI), audité et certifié ISO 27001.

Afin de détecter d'éventuelles défaillances, la plateforme fait l'objet d'une surveillance 24/7 par des équipes dédiées.

La société attribue à ce risque une **probabilité faible**.

La société considère que l'impact de ce risque serait **critique**.

### 4.1.2. RISQUES D'INTRUSION MALVEILLANTE AU SEIN DE NOS SERVEURS

La sécurité informatique est un enjeu majeur pour le Groupe Esker. Depuis plusieurs années, nous assistons à une augmentation des failles potentielles car les entreprises et leurs salariés sont de plus en plus connectés.

Le stockage de données et processus métiers appartenant à des entités tierces peut susciter l'intérêt de personnes mal intentionnées cherchant à en tirer profit.

Afin de prévenir toute intrusion malveillante, la société procède, une fois par an, à un audit technique (test d'intrusion). Cet audit est complété par des audits (scan de vulnérabilités) automatisés trimestriels. Ces audits visent à identifier les potentiels points de vulnérabilité. Ces vulnérabilités sont classées par ordre de criticité et donnent lieu, si besoin, à un plan de remédiation incorporé dans les plans de développement.

En complément de ces audits techniques, la société conduit également une politique de sensibilisation aux risques et aux politiques de sécurité mises en place. Tous les collaborateurs suivent annuellement une formation qui présente les règles de sécurité à respecter et qui est validée par un test de connaissances. Les bonnes pratiques mises en avant sont de plus effectivement testées lors d'audits d'ingénierie sociale annuels pour évaluer les comportements humains et détecter les points d'amélioration.

La société attribue à ce risque une **probabilité élevée**.

La société considère que la criticité de ce risque est **significative**.

## 4.2. RISQUES LIÉS AU MARCHÉ SUR LEQUEL INTERVIENT LE GROUPE

### 4.2.1 PERTE DE COMPÉTITIVITÉ

Dans un contexte fortement concurrentiel, la capacité à innover et des solutions adaptées aux besoins de ses clients est un enjeu majeur pour le Groupe.

Le marché sur lequel est positionné le Groupe Esker est marqué par une évolution technologique rapide, qui impose de lancer régulièrement de nouveaux produits (modules et logiciels) répondant à ces nouveaux critères afin de satisfaire la demande en la matière et de maintenir sa position.

Le développement de logiciels est un processus long et complexe, nécessitant des investissements significatifs en recherche et développement. Un développement plus lent que nos concurrents affecterait la position concurrentielle de l'entreprise sur ses marchés.

Par ailleurs de nouveaux entrants, ou des concurrents existants, pourraient apporter des solutions résolument nouvelles et disruptives qui rendraient obsolètes les solutions d'Esker.

Pour minimiser ce risque, Esker s'est organisé depuis de nombreuses années pour recueillir en permanence les avis, opinions et besoins de ses clients autour de ses solutions. Régulièrement, des conventions clients sont organisées sur les principaux marchés du groupe. Les équipes marketing sont en contact constant avec la base clients et assurent une veille concurrentielle. Les nouvelles équipes dites CX (Customer Experience) surveillent l'utilisation effective des solutions par les clients et s'assurent de leur satisfaction.

La société attribue à ce risque une **probabilité faible**.

La société considère que l'impact de ce risque serait **critique**.

### 4.2.2 DÉPENDANCE VIS-À-VIS DES TIERS

La base clients de la société est diversifiée en matière de comptes et d'industrie.

Le premier client du groupe est sa Joint-Venture avec le groupe Quadient qui représente 10% du chiffre d'affaires groupe en 2019. Il convient de signaler que cette entité assure, au travers des différentes entités opérationnelles de Quadient, la distribution de solutions Esker packagées auprès de plus de 3500 clients finaux en France, aux Etats-Unis et en Royaume-Uni principalement.

Hors Quadient, le plus important client d'Esker représente moins de 1% de l'activité et les 20 premiers clients moins de 11%

Le Groupe Esker commercialise des solutions horizontales qui sont généralement utilisées dans des secteurs très variés de l'économie. Aucune concentration particulière ou significative n'est à signaler.

La société attribue à ce risque une **probabilité faible**.

La société considère que la criticité de ce risque est **significative**.

## 4.3. RISQUES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

### Risques relatifs à la protection des données personnelles

Le Groupe est soumis aux différentes réglementations internationales et locales relatives à la protection de données personnelles. L'augmentation des projets liés à la digitalisation des activités clés de nos clients conduit ces derniers à être de plus en plus exigeants quant aux garanties relatives au risque de défaut de protection des données à apporter par le Groupe. Et ce, d'autant plus que la pression règlementaire en la matière est accrue, non seulement en raison de l'entrée en vigueur du Règlement européen à la protection des données en mai 2018 mais également en raison de l'adoption de législations sur le sujet dans de nombreux pays situés en dehors de l'Union européenne.

Dans le cas d'une non-conformité avec les règles applicables en matière de protection des données, ou d'une divulgation volontaire ou involontaire de tout ou partie de données personnelles appartenant à un client ou à un tiers, la responsabilité du Groupe pourrait alors être engagée. Une sanction pécuniaire pourrait également être prononcée par les autorités de protection des données personnelles, exposant ainsi le Groupe à un risque financier et réputationnel.

Afin de se conformer aux réglementations applicables en matière de protection des données, le Groupe a mis à jour ses politiques en matière de protection des données personnelles et a mis en place des outils et procédures pour se conformer notamment au Règlement européen traitant de cette matière.

La société attribue à ce risque une **probabilité faible**.

La société considère que la criticité de ce risque est **significative**.

## 4.4. RISQUES LIÉS AUX RESSOURCES HUMAINES

### Difficulté à attirer, développer et fidéliser les talents

Le recrutement de personnel technique de haut niveau est un élément clé du développement du groupe. Le marché actuel des nouvelles technologies est caractérisé par une offre abondante et une demande insuffisante, qui ont pour effet mécanique de tirer les prix du marché à la hausse.

Recruter le personnel adéquat tout en maintenant des critères d'exigences et de qualité et en préservant l'équilibre de la politique salariale est ainsi un enjeu fort du groupe.

Dans une perspective proche, le groupe est également exposé à un risque éventuel de turnover important.

Afin de se prémunir contre les risques induits, le groupe a développé un processus de recrutement efficace, doté d'outils adaptés aux besoins du groupe et facilitant notamment les contacts avec les candidats. Par ailleurs, le groupe dispose également d'une politique de gestion des ressources humaines incitative, reposant notamment sur une forte culture d'entreprise, une population jeune, une politique de rémunération attractive, des plans de formation variés, ou encore la mise en place de plans de stock-options.

La société attribue à ce risque une **probabilité modérée**.

La société considère que la criticité de ce risque est **significative**.

# 4.5. RISQUES FINANCIERS

### Risques de change et analyse de la sensibilité

Les sociétés du groupe implantées à l'étranger facturent leurs propres clients dans leur devise locale. Ainsi, la part du chiffre d'affaires réalisée en euros par le groupe est de l'ordre de 52%. Le risque de change encouru par Esker porte donc principalement sur les opérations intragroupes (facturation de produits, services, royalties) réalisées en dollars américains, livres sterling et dollars australiens. L'essentiel des transactions inter filiales sont réalisées avec la société mère, qui en conséquence supporte le risque de change.

La procédure de couverture de risque de change actuelle repose sur une analyse et un suivi :

- De l'évolution des devises et de l'environnement économique à moyen terme,
- De l'existence d'une date connue de recouvrement des créances et paiements des dettes,
- De la volatilité des devises concernées.

L'estimation du risque de change en cas d'évolution défavorable de 1 centime de l'euro, devise d'établissement des comptes, contre l'USD, la GBP, l'AUD et le SGD (à titre d'exemple, le risque de change relatif au dollar est estimé sur la base d'un taux de change passant de 1,20 euro pour un dollar à 1,21 euro) est le suivant :

| Au 31 décembre 2019 (en devises) | USD | GBP | AUD | SGD |
|---|---|---|---|---|
| Actifs | 527 141 | 676 295 | 1 147 613 | 674 050 |
| Passifs | 0 | 0 | 0 | 0 |
| **Position avant Gestion** | **527 141** | **676 295** | **1 147 613** | **674 050** |
| Instruments de couverture | néant | néant | néant | néant |
| **Position nette après gestion** | **527 141** | **676 295** | **1 147 613** | **674 050** |
| **RISQUE DE CHANGE EN EUROS EN CAS D'ÉVOLUTION DÉFAVORABLE DE 1 CENTIME DE LA DEVISE EN EUROS** | **-3 635** | **-8 496** | **-4 842** | **-2 609** |

| Au 31 décembre 2018 (en devises) | USD | GBP | AUD | SGD |
|---|---|---|---|---|
| Actifs | 83 755 | 504 914 | 1 026 330 | 667 020 |
| Passifs | -201 316 | 0 | 0 | 0 |
| **Position avant Gestion** | **-117 561** | **504 914** | **1 026 330** | **667 020** |
| Instruments de couverture | Néant | Néant | Néant | Néant |
| **Position nette après gestion** | **-117 561** | **504 914** | **1 026 330** | **667 020** |
| **RISQUE DE CHANGE EN EUROS EN CAS D'ÉVOLUTION DÉFAVORABLE DE 1 CENTIME DE LA DEVISE EN EUROS** | **811** | **-6 343** | **-4 330** | **-2 582** |

L'activité réalisée aux Etats-Unis représente 37% du total, et génère une contribution au résultat opérationnel du groupe, avant prise en compte des coûts centraux supportés par la France de l'ordre de 11 757 K€.

Le principal risque de change auquel est exposé le groupe porte donc sur cette contribution, toute variation significative du dollar ayant pour conséquence une diminution de la contribution américaine à l'absorption des coûts centraux libellés en euros. Au titre de l'exercice 2019, une évolution défavorable de 10 centimes de la devise par rapport à l'euro aurait un impact défavorable de 964 K€ (804 K€ en 2018) sur le résultat opérationnel du groupe.

La société attribue à ce risque une **probabilité élevée**.

La société considère que la criticité de ce risque est peu **significative**.

# 4.6. ASSURANCES ET COUVERTURES DES RISQUES

Le Groupe a mis en place une politique de couverture des principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'il estime compatibles avec la nature de son activité. Ainsi les polices d'assurance suivantes ont été souscrites par les différentes entités aux fins de couvrir les risques suivants :

- Responsabilité civile exploitation
- Responsabilité civile professionnelle et cyber risques,
- Perte d'exploitation,
- Dommages aux biens.

L'ensemble de ces garanties doit permettre de couvrir les risques et actifs significatifs, bien qu'il ne soit pas possible de présager des conséquences et préjudices éventuels que la société pourrait encourir.

Aucun sinistre significatif n'a été déclaré par le Groupe au cours des exercices 2019 et 2018.

# 5

# ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

# 5.1. COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

## BILAN CONSOLIDÉ

| | Notes | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|---|
| Ecarts d'acquisition | 2 | 6 178 | 6 082 |
| Immobilisations incorporelles | 3 | 23 145 | 22 014 |
| Immobilisations corporelles | 4/5 | 10 434 | 7 050 |
| Immobilisations financières | | 6 177 | 3 745 |
| Titres mis en équivalence | | 1 267 | 744 |
| **Actif immobilisé** | | **47 201** | **39 635** |
| Stocks | | 185 | 147 |
| Créances clients | | 24 884 | 20 516 |
| Impôts différés actifs | | 465 | 524 |
| Autres créances et comptes de régularisation | | 5 131 | 5 035 |
| Disponibilités et valeurs mobilières de placement | 6 | 21 357 | 22 794 |
| **Actif circulant** | | **52 022** | **49 016** |
| **Disponibilités et valeurs mobilières de placement** | | **99 223** | **88 651** |

| PASSIF (en milliers d'euros) | Notes | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|---|
| Capital social | | 11 504 | 11 218 |
| Primes d'émission | | 20 424 | 19 681 |
| Résultat consolidé | | 9 745 | 8 843 |
| Réserves consolidées | | 14 974 | 8 027 |
| **Capitaux propres** | **7** | **56 647** | **47 769** |
| *Dont Part du groupe* | | **56 647** | **47 769** |
| *Dont Intérêts minoritaires* | | **0** | **0** |
| **Provisions pour risques et charges** | **9** | **1 760** | **1 492** |
| Emprunts et dettes financières | 10 | 6 516 | 9 318 |
| Dettes fournisseurs | | 8 772 | 6 157 |
| Dettes fiscales et sociales | | 15 293 | 14 415 |
| Impôts différés passifs | | 626 | 430 |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 11 | 9 609 | 9 070 |
| **Dettes** | | **40 816** | **39 390** |
| **TOTAL PASSIF** | | **99 223** | **88 651** |

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

| (en milliers d'euros) | Note | 31/12/2019 | % CA | 31/12/2018 | % CA |
|---|---|---|---|---|---|
| **Chiffre d'affaires** | **12** | **104 188** | **100%** | **86 871** | **100%** |
| Production immobilisée | 13 | 6 281 | 6% | 5 742 | 7% |
| Autres produits d'exploitation | | 1 206 | 1% | 1 324 | 2% |
| Achats consommés | | -1 880 | -2% | -1 429 | -2% |
| Variations de stocks | | 6 | 0% | -25 | 0% |
| Autres charges d'exploitation | | -27 648 | -27% | -22 726 | -26% |
| Charges de personnel | | -59 961 | -58% | -50 015 | -58% |
| Impôts et taxes | | -1 281 | -1% | -1 213 | -1% |
| Dotations nettes aux amortissements | | -7 593 | -7% | -6 626 | -8% |
| Dotations nettes aux provisions | | -900 | -1% | -292 | 0% |
| **Résultat d'exploitation** | | **12 418** | **12%** | **11 611** | **13%** |
| **Résultat financier** | **14** | **268** | **0%** | **-57** | **0%** |
| **Résultat courant des entreprises intégrées** | | **12 686** | **12%** | **11 554** | **13%** |
| **Résultat exceptionnel** | | **-62** | **0%** | **-88** | **0%** |
| Impôts sur les résultats | | -3 402 | -3% | -2 940 | -3% |
| Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence | | 523 | 1% | 317 | 0% |
| Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition | | 0 | | 0 | |
| **Résultat net** | | **9 745** | **9%** | **8 843** | **10%** |
| *Résultat par action en euros* | *15* | *1,80* | | *1,64* | |
| *Résultat dilué par action en euros* | | *1,72* | | *1,59* | |

## ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

| (en milliers d'euros) | Capital | Prime d'émission | Ecart de conversion | Résultat de l'exercice | Réserves consolidés | Capitaux Propres |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Situation au 31 décembre 2017** | **10 961** | **19 277** | **-972** | **6 766** | **3 588** | **39 620** |
| Résultat reporté à nouveau | | | | -5 010 | 5 010 | 0 |
| Résultat de l'exercice | | | | 8 843 | | 8 843 |
| Variation des écarts de conversion | | | 526 | | | 526 |
| Options de souscription d'actions | 257 | 404 | | | | 661 |
| Actions propres | | | | | | 0 |
| Dividendes | | | | -1 756 | | -1 756 |
| Autres mouvements | | | | | -125 | -125 |
| **Situation au 31 décembre 2018** | 11 218 | 19 681 | -446 | 8 843 | 8 473 | 47 769 |
| Résultat reporté à nouveau | | | | -6 506 | 6 506 | 0 |
| Résultat de l'exercice | | | | 9 745 | | 9 745 |
| Variation des écarts de conversion | | | 566 | | | 566 |
| Options de souscription d'actions | 286 | 743 | | | | 1 029 |
| Actions propres | | | | | | 0 |
| Dividendes | | | | -2 337 | | -2 337 |
| Autres mouvements | | | | | -125 | -125 |
| **Situation au 31 décembre 2019** | 11 504 | 20 424 | 120 | 9 745 | 14 854 | 56 647 |

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

| (en milliers d'euros) | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|
| **Résultat net consolidé** | 9 745 | 8 843 |
| **Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité :** | | |
| - Dotations nettes aux amortissements et provisions | 7 902 | 7 170 |
| - Valeur comptable des éléments d'actifs cédés | 23 | 65 |
| - Produits de cession d'éléments d'actif | -37 | -59 |
| **Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier** | 17 633 | 16 019 |
| Charges d'impôts | 3 402 | 2 940 |
| Impôts payés | -3 329 | -2 795 |
| Intérêts payés et reçus | 84 | 120 |
| **Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité** | -477 | -650 |
| **FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE** | 17 313 | 15 634 |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles | -10 995 | -7 792 |
| Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles | 37 | 279 |
| Augmentation, diminution des immobilisations financières | -2 544 | -46 |
| Investissement dans une entreprise associée | -523 | -543 |
| **FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT** | -14 025 | -8 102 |
| Dividendes versés aux actionnaires de la société mère | -2 237 | -1 756 |
| Augmentation de capital ou apports | | |
| Frais d'augmentation de capital | | |
| Sommes reçues lors de l'exercice d'options de souscription d'actions | 1 029 | 661 |
| (Augmentation) Diminution des actions propres | | |
| Remboursement d'emprunt - contrats de location financement | -3 937 | -4 398 |
| Augmentation des dettes financières | | |
| **FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT** | -5 145 | -5 493 |
| **VARIATION DE TRESORERIE** | -1 857 | 2 039 |
| Incidences des variations de taux de change | 420 | 124 |
| **Trésorerie à l'ouverture** | 22 794 | 20 632 |
| **Trésorerie à la clôture** | 21 357 | 22 794 |

## NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

### 1. Règles, méthodes comptables et périmètre de consolidation

#### Arrêté des comptes

Les comptes consolidés du groupe Esker au 31 décembre 2019 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de surveillance du 19 mars 2020.

#### Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés sont présentés conformément au règlement CRC 99-02 et son actualisation issue du CRC 2005-05, et du CRC 2000-06 et tiennent compte du règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, et CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

#### Périmètre et critère de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées par le groupe Esker, mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable, sont évalués en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en *section 2* de la présente annexe.

### Méthode de conversion

Les résultats des sociétés étrangères hors zone Euro sont convertis au cours moyen de change de la période ; les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture de la période concernée. Les écarts de conversion sont présentés distinctement dans les capitaux propres.

### Méthodes préférentielles

- Les méthodes préférentielles appliquées sont :
- La prise en compte des engagements de retraite et autres avantages du personnel,
- Le retraitement des contrats de location financement,
- La comptabilisation à l'actif des coûts de développement,
- La comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs en charges et produits de la période.

### Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par La Direction portent notamment sur les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels *(notes 3 et 4)*,
- Le calcul des impôts différés *(note 19)*,
- L'évaluation des engagements de retraite *(note 11)*,
- L'évaluation des provisions *(note 11)*.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes.

### Goodwill (écart d'acquisition)

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une filiale représente l'excédent du prix d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué dans la devise de l'entreprise acquise. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût en tant qu'actif et est ensuite évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les goodwill et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

### Immobilisations incorporelles

#### ■ FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- L'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- Le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le groupe Esker concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement du groupe, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- **Les activités de développements visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants**, pour lesquels les critères de capitalisation définis par la norme IAS 38 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets,
- **Les activités de développements visant à maintenir les produits existants** (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective…), qui ne remplissent pas les conditions requises par la norme et ne sont donc pas immobilisés.

Les dépenses de développement immobilisées sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, comprise entre 1 et 5 ans. Les dépenses correspondant à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et donnent lieu à des tests de dépréciation (voir note sur la dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ci-après).

Les autres dépenses de recherche et développement, ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessus, sont comptabilisées directement en charges de l'exercice.

#### ■ AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans.

## Immobilisations corporelles

### ■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle (toutefois considérée comme nulle dans la plupart des cas). Le mode linéaire est en général retenu sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- Terrain ..... illimité
- Bâtiments .....20 ans
- Installations générales ..... de 5 à 8 ans
- Matériel de transport.....de 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique ..... de 2,5 à 8 ans
- Mobilier .....5 ans

### ■ CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

En application de la méthode préférentielle, les contrats de location transférant à Esker les risques et avantages inhérents à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés en immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière à leur juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location.

Les immobilisations correspondantes sont amorties selon les modalités décrites ci-dessus.

Les frais de réparation et de maintenance sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf dans le cas où ils contribuent à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

## Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Les immobilisations corporelles et incorporelles doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test de perte de valeur est réalisé au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie et les immobilisations incorporelles en cours (projets de développement).

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période, leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'UGT correspond aux centres de profits autour desquels le groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Ces centres de profits correspondent généralement aux entités juridiques.

Lorsque la valeur recouvrable d'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en compte de résultat.

## Stocks et en cours

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût d'acquisition, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré ou de leur valeur nette de réalisation.

## Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété correspondant généralement à la livraison pour les ventes de biens et à la réalisation de la prestation pour les activités de services.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

## Actions propres

Les actions de long terme de la société mère qui sont détenues par elle-même ou par l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, net des frais d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et n'impactent pas le résultat de l'exercice.

## Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités se composent de soldes bancaires et de fonds de caisses.

Les valeurs mobilières de placement ont une échéance court terme, elles sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les pertes et profits en résultant sont comptabilisés au compte de résultat.

Les variations de trésorerie sont analysées dans le tableau de flux de trésorerie présenté selon la méthode indirecte.

### Provisions

Les provisions sont constituées lorsque les organes de Direction du groupe ont la connaissance d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé, qui pourrait engendrer une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue, dont le coût est évaluable de manière fiable.

Des provisions pour litiges peuvent notamment être constituées dans le cadre des litiges connus dans lesquels le groupe est impliqué. A la date d'arrêté des comptes, un examen de ces litiges est réalisé par la Direction et par des conseils extérieurs le cas échéant afin d'évaluer le montant nécessaire de provision à constituer pour couvrir les risques estimés.

### Avantages au personnel

■ PLANS DE RETRAITE

Dans la plupart des filiales, le groupe a une obligation de financement des retraites du personnel par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes gérant les programmes de retraite. Ces cotisations sont comptabilisées en charges dès lors qu'elles sont encourues. Aucun autre engagement n'est lié à ces contributions.

Par ailleurs, en application de la loi française, le groupe a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé dans le respect de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- Âge estimé de départ en retraite,
- Ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- Probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- Taux d'augmentation des salaires,
- Taux d'actualisation.

Aucun autre engagement de retraite n'est comptabilisé dans les autres filiales du groupe compte tenu de leur caractère non significatif ou de l'absence d'obligation légale en la matière.

■ AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

En application de la législation locale, la filiale italienne a l'obligation de verser une allocation aux salariés lors de leur départ, quel qu'en soit le motif (démission, retraite…). Cette allocation est calculée sur la base du salaire annuel et de l'ancienneté des salariés, et fait l'objet d'une réévaluation annuelle indexée sur un taux d'inflation communiqué par le gouvernement italien.

### Impôts sur les résultats et impôts différés

Les différences temporelles entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés selon la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future paraît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée. Les allégements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont compensés au sein d'une même entité fiscale. Les impôts différés calculés sur des éléments imputés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

### Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt en France.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année en cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues.

Compte tenu du caractère définitivement acquis du crédit impôt recherche indépendamment de la situation fiscale du Groupe, il a été décidé de classer ce produit en "autres produits d'exploitation".

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé de manière générale lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et lorsque le montant des produits peut être estimé de manière fiable, et plus spécifiquement à la date de transfert des risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

Dans le cadre de son activité, le chiffre d'affaires du groupe est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestation de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes de services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fourniture de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de service liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation.

Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

### Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation n'a pas connu d'évolution sur l'année 2019.

| Sociétés | Sièges | 2019 | | 2018 | | Méthode de consolida-tion (1) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Contrôle | Intérêt | Contrôle | Intérêt | |
| ESKER | Lyon (France) | Société consolidante | | | | |
| ESKER Software GmbH | Essen (Allemagne) | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | I. G. |
| ESKER Ltd | Derbyshire (Royaume-Uni) | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | I. G. |
| ESKER Italia | Milan (Italie) | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | I. G. |
| ESKER Ibérica Sl | Madrid (Espagne) | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | I. G. |
| ESKER Inc | Madison (Etats-Unis) | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | I. G. |
| ESKER Australia Pty Ltd | Sydney (Australie) | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | I. G. |
| Esker Documents Automation Asia Pte Ltd | Singapour | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | I. G. |
| Esker Documents Automation (M) Sdn Bhd | Kuala Lumpur (Malaisie) | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | I. G. |
| Esker Solution Canada Inc | Montréal (Canada) | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | I. G. |
| Esker Document Automation (HK) Ltd | Hong-Kong | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | I. G. |
| CalvaEDI | Paris (France) | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | I. G. |
| TermSync | Madison (Etats-Unis) | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | I. G. |
| ESKER EDI Services | Ratingen (Allemagne) | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | I. G. |
| Neotouch Cloud Solution | Dublin (Irlande) | 30,0% | 30,0% | 30,0% | 30,0% | M.E. |

(1) I.G. : Intégration Globale
M.E. : Mise en équivalence

## 2. Notes relatives au bilan, compte de résultat et tableau de flux de trésorerie

### NOTE 1 : Informations sectorielles

■ INFORMATIONS RELATIVES AUX PRODUITS ET SERVICES

| En milliers d'euros | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|
| Vente de logiciels | 2 446 | 1 901 |
| Vente de cartes fax | 414 | 470 |
| Contrats de maintenance et mise à jour | 6 920 | 7 370 |
| Prestations de services | 18 888 | 16 614 |
| Traffic | 75 520 | 60 516 |
| **CHIFFRE D'AFFAIRES** | **104 188** | **86 871** |

■ INFORMATIONS RELATIVES AUX ZONES GÉOGRAPHIQUES

| Au 31 décembre 2019<br>En milliers d'euros | France | Allemagne | Royaume-Uni | Europe du sud | Australie, Asie | Etats-Unis, Canada | TOTAL Groupe |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Chiffres d'affaires externes | 42 933 | 5 723 | 4 859 | 5 680 | 5 517 | 39 476 | 104 188 |
| Immobilisations corporelles et incorporelles | 29 361 | 271 | 16 | 717 | 114 | 3 100 | 33 579 |

| Au 31 décembre 2018<br>En milliers d'euros | France | Allemagne | Royaume-Uni | Europe du sud | Australie, Asie | Etats-Unis, Canada | TOTAL Groupe |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Chiffres d'affaires externes | 35 737 | 6 112 | 3 919 | 4 741 | 4 580 | 31 782 | 86 871 |
| Immobilisations corporelles et incorporelles | 26 091 | 92 | 16 | 127 | 44 | 2 694 | 29 064 |

■ INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX CLIENTS

Sur l'exercice 2019, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 10,2% du chiffre d'affaires total du groupe.

Sur l'exercice 2018, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 7,4% du chiffre d'affaires total du groupe.

## NOTE 2 : Ecarts d'acquisition

| En milliers d'euros | 31/12/2019 | | | 31/12/2018 |
|---|---|---|---|---|
| | Valeur Brute | Amortissements | Valeur Nette | Valeur Nette |
| TermSync | 5 149 | 95 | 5 054 | 4 958 |
| CalvaEdi | 137 | 2 | 135 | 135 |
| ESKER EDI Services | 989 | | 989 | 989 |
| **TOTAL ECARTS D'ACQUISITION** | **6 275** | **97** | **6 178** | **6 082** |

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et de passifs concernés.

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en écarts d'acquisition.

L'augmentation de la valeur nette de l'écart d'acquisition de la filiale TermSync s'explique par la variation de change.

## NOTE 3 : Immobilisations incorporelles

| En milliers d'euros | 31/12/2019 | | | 31/12/2018 |
|---|---|---|---|---|
| | Valeur Brute | Amortisse-ments | Valeur Nette | Valeur Nette |
| Frais de développement | 39 916 | 27 612 | 12 304 | 11 054 |
| Marques | 1 636 | | 1 636 | 1 627 |
| Logiciel | 1 746 | 1 630 | 116 | 131 |
| Relation clientèle | 7 410 | 1 407 | 6 003 | 6 428 |
| Immobilisations incorporelles en-cours | **3 086** | | **3 086** | 2 774 |
| **TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES** | **53 794** | **30 649** | **23 145** | **22 014** |

Les frais de développement capitalisés à l'actif sont constitués des éléments suivants :

- Coûts engagés dans le cadre du développement des logiciels de dématérialisation,
- Coûts liés au développement de l'activité "On Demand" de l'ensemble de nos solutions.

■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DU L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

| Au 31/12/2019<br>En milliers d'Euros | Ouverture | Augmentations | Diminutions | Autres mouvements | Clôture |
|---|---|---|---|---|---|
| Frais de développement | 33 922 | | | 5 994 | 39 916 |
| Marques | 1 627 | | | 9 | 1 636 |
| Logiciel | 1 836 | 50 | -156 | 16 | 1 746 |
| Relation clientèle | 7 410 | | | | 7 410 |
| Immobilisations incorporelles en-cours | 2 774 | 3 217 | | -2 905 | 3 086 |
| **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES** | **47 569** | **3 267** | **-156** | **3 114** | **53 794** |
| Frais de développement | 22 868 | 4 738 | | 6 | 27 612 |
| Logiciel | 1 705 | 65 | -155 | 15 | 1 630 |
| Relation clientèle | 982 | 425 | | | 1 407 |
| **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS** | **25 555** | **5 228** | **-155** | **21** | **30 649** |
| **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES** | **22 014** | **-1 961** | **-1** | **3 093** | **23 145** |

Les variations constatées concernent les frais de développement qui ont été immobilisés sur la période, et portent notamment sur les développements engagés au titre de nos solutions "à la demande" (SaaS).

■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DU L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

| Au 31/12/2018<br>En milliers d'Euros | Ouverture | Augmentations | Diminutions | Autres mouvements | Clôture |
|---|---|---|---|---|---|
| Frais de développement | 28 277 | 229 | | 5 416 | 33 922 |
| Marques | 1 605 | | | 22 | 1 627 |
| Logiciel | 1 818 | 48 | -63 | 33 | 1 836 |
| Autres * | 7 410 | | | | 7 410 |
| Immobilisations incorporelles en-cours | 2 624 | 5 512 | | -5 362 | 2 774 |
| **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES** | **41 734** | **5 789** | **-63** | **109** | **47 569** |
| Frais de développement | 18 717 | 4 137 | | 14 | 22 868 |
| Logiciel | 1 564 | 168 | -53 | 26 | 1 705 |
| Autres | 638 | 344 | | | 982 |
| **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS** | **20 919** | **4 649** | **-53** | **40** | **25 555** |
| **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES** | **20 815** | **1 140** | **-10** | **69** | **22 014** |

## NOTE 4 : Immobilisations corporelles

| En milliers d'euros | 31/12/2019 | | | 31/12/2018 |
|---|---|---|---|---|
| | Valeur Brute | Amortissements | Valeur Nette | Valeur Nette |
| Terrain | 1 077 | | 1 077 | 983 |
| Bâtiments | 1 179 | 112 | 1 067 | 815 |
| Matériel de bureau informatique | 6 649 | 3 922 | 2 727 | 1 660 |
| Installations et agencements | 4 211 | 1 001 | 3 210 | 2 007 |
| Matériel et outillage | 7 828 | 6 150 | 1 678 | 1 006 |
| Matériel de transport | 62 | 28 | 34 | 48 |
| Mobilier | 1 056 | 415 | 641 | 531 |
| **TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES** | **22 062** | **11 628** | **10 434** | **7 050** |

■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DU L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

| Au 31/12/2019<br>En milliers d'Euros | Ouverture | Augmentations | Diminutions | Autres mouvements | Clôture |
|---|---|---|---|---|---|
| Terrain | 983 | 94 | | | 1 077 |
| Bâtiments | 873 | 306 | | | 1 179 |
| Matériel de bureau informatique | 5 017 | 2 081 | -477 | 28 | 6 649 |
| Installations et agencements | 2 722 | 1 630 | -151 | 10 | 4 211 |
| Matériel et outillage | 6 695 | 1 435 | -320 | 18 | 7 828 |
| Matériel de transport | 64 | | -2 | | 62 |
| Mobilier | 816 | 252 | -21 | 9 | 1 056 |
| **IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES** | **17 170** | **5 798** | **-971** | **65** | **22 062** |
| Bâtiments | 58 | 54 | | | 112 |
| Matériel de bureau informatique | 3 357 | 1 004 | -457 | 18 | 3 922 |
| Installations et agencements | 715 | 425 | -143 | 4 | 1 001 |
| Matériel et outillage | 5 689 | 765 | -321 | 17 | 6 150 |
| Matériel de transport | 16 | 13 | -1 | | 28 |
| Mobilier | 285 | 147 | -20 | 3 | 415 |
| **IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS** | **10 120** | **2 408** | **-942** | **42** | **11 628** |
| **IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES AVANT DEPRECIATION** | **7 050** | **3 390** | **-29** | **23** | **10 434** |

■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DU L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

| Au 31/12/2018<br>En milliers d'Euros | Ouverture | Augmentations | Diminutions | Variations de périmètre | Autres mouvements | Clôture |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Terrain | 983 | | | | 983 | 983 |
| Bâtiments | 873 | | | | 873 | 873 |
| Matériel de bureau informatique | 4 412 | 982 | -430 | 53 | 5 017 | 4 412 |
| Installations et agencements | 2 602 | 705 | -604 | 19 | 2 722 | 2 602 |
| Matériel et outillage | 6 843 | 3 | -165 | 14 | 6 695 | 6 843 |
| Matériel de transport | 57 | 52 | -45 | | 64 | 57 |
| Mobilier | 582 | 258 | -42 | 18 | 816 | 582 |
| **IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES** | **16 352** | **2 000** | **-1 286** | **104** | **17 170** | **16 352** |
| Bâtiments | 14 | 44 | | | 58 | 14 |
| Matériel de bureau informatique | 2 987 | 710 | -372 | 32 | 3 357 | 2 987 |
| Installations et agencements | 1 043 | 264 | -595 | 3 | 715 | 1 043 |
| Matériel et outillage | 4 962 | 878 | -164 | 13 | 5 689 | 4 962 |
| Matériel de transport | 30 | 14 | -28 | | 16 | 30 |
| Mobilier | 201 | 109 | -30 | 5 | 285 | 201 |
| **IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS** | **9 237** | **2 019** | **-1 189** | **53** | **10 120** | **9 237** |
| **IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES** | **7 115** | **-19** | **-97** | **51** | **7 050** | **7 115** |

## NOTE 5 : Contrat de location financement

| En milliers d'euros | Valeur brute | Amortissements cumulés | Valeur nette |
|---|---|---|---|
| **Au 31 décembre 2017** | **6 096** | **-4 273** | **1 823** |
| Augmentation | 0 | -849 | -849 |
| Diminution | -149 | 149 | 0 |
| Ecart de conversion | 0 | 0 | 0 |
| **Au 31 décembre 2018** | **5 947** | **-4 973** | **974** |
| Augmentation | 1 135 | -708 | 427 |
| Diminution | | | 0 |
| Ecart de conversion | | | 0 |
| Au 31 décembre 2019 | 7 082 | -5 681 | 1 401 |

Les engagements relatifs aux contrats de location financement s'analysent de la manière suivante au titre des exercices clos au 31 décembre 2019 et 2018 :

| En milliers d'euros | 31/12/2019 | | | | 31/12/2018 | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | A moins d'un an | De 2 à 5 ans | A plus de 5 ans | TOTAL | A moins d'un an | De 2 à 5 ans | A plus de 5 ans | TOTAL |
| Total des loyers futurs minimaux | 443 | 795 | 0 | 1 238 | 621 | 215 | 0 | 836 |
| Valeurs actualisées des paiements minimaux | 437 | 784 | 0 | 1 221 | 601 | 201 | 0 | 802 |

## NOTE 6 : Autres créances et comptes de régularisation

| En milliers d'euros | Valeur nette 31/12/2019 | Valeur nette 31/12/2018 |
|---|---|---|
| Créance d'impôt | 1 693 | 1 766 |
| Autres créances fiscales | 255 | 466 |
| Autres créances | 198 | 277 |
| Charges constatées d'avance | 2 985 | 2 526 |
| **TOTAL AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION** | **5 131** | **5 035** |

## NOTE 7 : Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2019, la trésorerie dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants :

| En milliers d'euros | Valeur nette 31/12/2019 | Valeur nette 31/12/2018 |
|---|---|---|
| Valeurs mobilières de placement | 383 | 493 |
| Disponibilités | 20 975 | 22 301 |
| **TOTAL DISPONIBILITES ET VMP** | **21 358** | **22 794** |

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des Sicav Monétaires et des comptes à terme sans risque de perte de valeur.

## NOTE 8 : Capitaux propres

| | Valeur (en milliers d'euros) | Nombre d'actions |
|---|---|---|
| **Capital social au 31/12/2017** | **10 961** | **5 480 366** |
| Augmentation de capital | 125 | 62 600 |
| Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions | 132 | 65 999 |
| **Capital social au 31/12/2018** | **11 218** | **5 608 965** |
| Augmentation de capital | 98 | 48 900 |
| Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions | 189 | 94 353 |
| **CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2019** | **11 505** | **5 752 218** |

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres suivis par le groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

Un dividende de 0,41 € par action a été versé sur la période.

## NOTE 9 : Actions propres

La part du capital social détenu en propre par le groupe a évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2019 :

| | Exercice 2019 | Exercice 2018 |
|---|---|---|
| **Nombre d'actions propres détenues à l'ouverture** | **153 372** | **151 553** |
| Achats d'actions (contrat de liquidité) | 37 278 | 39 472 |
| Ventes d'actions (contrat de liquidité) | -40 408 | -37 653 |
| Achats d'actions (croissance externe) | | |
| Ventes d'actions (croissance externe) | | |
| **Nombre d'actions propres détenues à la clôture** | **150 242** | **153 372** |

## NOTE 10 : Plans de stock-options et d'actions gratuites

Les caractéristiques des plans d'options de souscription, d'achats d'actions et de bons de souscriptions d'actions non échus au 31 décembre 2019 sont présentées ci-dessous :

| Type | Dates | | Prix d'exercice en euros | Nombre d'options | | | Solde |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Attribution | Expiration | | Attribuées | Exercées | Échues ou perdues | |
| Plan de souscription | 01/06/10 | 31/05/20 | 6,37 | 48 000 | 38 156 | 2 344 | 7 500 |
| Plan de souscription | 12/09/11 | 11/09/21 | 5,44 | 67 400 | 54 086 | 4 688 | 8 626 |
| Plan de souscription | 10/04/12 | 09/04/22 | 8,26 | 19 750 | 14 608 | 2 782 | 2 360 |
| Plan de souscription | 01/10/12 | 30/09/22 | 9,44 | 56 000 | 40 000 | 8 000 | 8 000 |
| Plan de souscription | 19/04/13 | 18/09/23 | 13,04 | 27 500 | 20 687 | 1 000 | 5 813 |
| Plan de souscription | 01/04/14 | 31/03/24 | 16,32 | 12 000 | 8 561 | 1 626 | 1 813 |
| Plan de souscription | 01/04/15 | 31/03/25 | 19,62 | 24 500 | 8 687 | 563 | 15 250 |
| Plan de souscription | 01/07/16 | 30/06/26 | 32,92 | 23 800 | 6 761 | 1 813 | 15 226 |
| Plan de souscription | 04/05/17 | 03/05/27 | 46,55 | 20 750 | 2 436 | 875 | 17 439 |
| Plan de souscription | 01/06/18 | 31/05/28 | 57,49 | 23 000 | 1 500 | 1 000 | 20 500 |
| Plan de souscription | 24/06/19 | 23/06/29 | 79,75 | 28 750 | 0 | 0 | 28 750 |
| **TOTAL PLANS DE SOUSCRIPTION** | | | | **351 450** | **195 482** | **24 691** | **131 277** |
| Actions gratuites | 24/06/19 | 23/06/20 | | 46 200 | | | 46 200 |
| Actions gratuites | 24/06/19 | 23/06/21 | | 52 100 | | | 52 100 |
| **TOTAL ACTIONS GRATUITES** | | | | **98 300** | **0** | **0** | **98 300** |

Les variations du nombre d'options, d'actions gratuites et de bons de souscriptions d'actions attribués au personnel du groupe au cours du premier semestre 2019 se présentent de la manière suivante :

| | Options de souscription d'actions | | Actions Gratuites attribuées, non émises | |
|---|---|---|---|---|
| | Quantité | Prix d'exercice moyen pondéré en € | Quantité | Prix d'exercice moyen pondéré en € |
| **Solde à exercer au 31/12/2018** | **198 380** | **20,07** | **48 900** | **46,55** |
| Quantité attribuée | 28 750 | 79,75 | 98 300 | 79,75 |
| Quantité exercée | -94 353 | 9,88 | -48 900 | 46,55 |
| Quantité échue ou perdue pour cause de départ | -1 500 | 2,74 | 0 | 0,00 |
| **SOLDE À EXERCER AU 31/12/2019** | **131 277** | **40,97** | **98 300** | **79,75** |

## NOTE 11 : Provisions

| En milliers d'euros | 31/12/2018 | Augmentation, dotation de l'exercice | Montants utilisés au cours de l'exercice | Montants non utilisés, repris au cours de l'exercice | Autres variations | 31/12/2019 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Provisions pour risques et charges | 130 | | -130 | | | 0 |
| Engagements de retraite | 1 362 | 409 | -11 | | | 1 760 |
| **TOTAL PROVISIONS** | **1 492** | **409** | **-141** | **0** | **0** | **1 760** |

Les engagements de retraite sont constitués d'engagements relatifs aux départs à la retraite des salariés de la société Esker France et de l'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italia.

### ■ RÉGIME EN VIGUEUR EN FRANCE

En France, les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société ont été évalués selon la même méthode que l'exercice précédent avec l'application d'une table de turn-over afin en fonction de l'ancienneté du salarié. En effet, le turn-over constaté diminue avec l'augmentation de l'ancienneté du salarié.
Ainsi, les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

| Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite en France | |
|---|---|
| Taux d'actualisation | 1,20% |
| Taux de croissance des salaires | 1,50% |
| Age de départ en retraite | 65 ans |
| Taux de turnover | 8,00% |

En outre, en 2016, une partie des engagements de retraite avait fait l'objet d'une couverture financière externe partielle dont l'objectif est de constituer progressivement des fonds alimentés par des primes versées. Ces primes sont incluses dans les charges de l'exercice et s'élèvent à 350 K€.

### ■ RÉGIME EN VIGUEUR EN ITALIE

L'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italia s'élève à 283 K€ au 31/12/2018 et s'analyse de la manière suivante :

| En milliers d'euros | 31/12/2018 | Augmentation de l'exercice | Montants utilisés au cours de l'exercice | Autres variations | 31/12/2019 |
|---|---|---|---|---|---|
| Allocation de départ Esker Italia | 283 | 43 | -11 | | 315 |

## NOTE 12 : Dettes financières

| En milliers d'euros | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|
| Contrat de location financement | 1 382 | 998 |
| Emprunt bancaire | 5 143 | 8 320 |
| **TOTAL DETTES FINANCIERES** | **6 525** | **9 318** |

### ■ CONTRAT DE LOCATION FINANCEMENT

La dette financière comptabilisée est la contrepartie de l'immobilisation des contrats de location financement, tel que décrit dans la *note 4* ci-dessus.

### ■ EMPRUNTS BANCAIRES

Le groupe n'a pas souscrit à de nouveaux emprunts en 2019.

## NOTE 13 : Autres dettes et comptes de régularisation

| En milliers d'euros | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|
| Produits constatés d'avance | 6 420 | 6 250 |
| Dépôts et cautions clients | 3 051 | 2 765 |
| Autres dettes | 138 | 55 |
| **TOTAL AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION** | **9 609** | **9 070** |

Les produits constatés d'avance concernent principalement les contrats de maintenance dont le chiffre d'affaires est comptabilisé linéairement sur la durée du contrat.

## NOTE 14 : Chiffre d'affaires

| En milliers d'euros | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|
| Vente de logiciels | 2 446 | 1 901 |
| Vente de cartes fax | 414 | 470 |
| Contrats de maintenance et mise à jour | 6 920 | 7 370 |
| Prestations de services | 18 888 | 16 614 |
| Traffic | 75 520 | 60 516 |
| **CHIFFRE D'AFFAIRES** | **104 188** | **86 871** |

## NOTE 15 : Frais de recherche et développement

| En milliers d'euros | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|
| Dépenses de R&D de la période | -10 478 | -9 331 |
| Frais de développement immobilisés | 6 281 | 5 742 |
| Amortissements des frais de développement immobilisés | -4 738 | -4 137 |
| **DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES** | **-8 935** | **-7 726** |

L'analyse des frais de développement immobilisés au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019 est présentée dans la *note 3*.

## NOTE 16 : Frais de personnel

| En milliers d'euros | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|
| Rémunération du personnel | 45 352 | 37 806 |
| Charges sociales | 14 609 | 12 208 |
| **FRAIS DE PERSONNEL** | **59 961** | **50 014** |

Le détail de l'effectif par pays est présenté ci-après :

| | France | Allemagne | Royaume Uni | Europe du sud | Australie, Asie | Etats-Unis, Canada | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Effectif au 31/12/2019** | **363** | **46** | **20** | **34** | **50** | **170** | **681** |
| Effectif au 31/12/2018 | 305 | 41 | 18 | 26 | 41 | 139 | 569 |
| Effectif au 31/12/2017 | 267 | 35 | 17 | 19 | 36 | 129 | 503 |

## NOTE 17 : Résultat financier

| En milliers d'euros | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|
| Produits financiers | 140 | 187 |
| Résultat de change | -4 | 19 |
| Charges financières | -56 | -67 |
| Provision nette | 188 | -196 |
| **RESULTAT FINANCIER** | **268** | **-57** |

## NOTE 18 : Résultat exceptionnel

| En milliers d'euros | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|
| Résultat exceptionnel sur opérations de gestion | 56 | -94 |
| Résultat exceptionnel sur opérations en capital | -119 | -4 |
| Dotations et reprises exceptionnelles | 1 | 10 |
| **RESULTAT EXCEPTIONNEL** | **-62** | **-88** |

## NOTE 19 : Impôts sur les bénéfices

■ ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔTS DE LA PÉRIODE

| En milliers d'euros | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|
| (Charge) / Produit d'impôt exigible | -3 153 | -2 499 |
| (Charge) / Produit net d'impôt différé | -249 | -441 |
| **(CHARGE) / PRODUIT D'IMPÔT TOTAL** | **-3 402** | **-2 940** |

■ IMPÔTS DIFFÉRÉS AU BILAN

Les variations d'impôts différés au bilan s'analysent de la manière suivante :

| En milliers d'euros | IMPÔT DIFFERE ACTIF | IMPÔT DIFFERE PASSIF |
|---|---|---|
| **Solde au 31 décembre 2017** | **762** | **(210)** |
| Impôts différés de la période constatés en résultat | -236 | -205 |
| Effet des variations de taux de change | -2 | -15 |
| **SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2018** | **524** | **(430)** |
| Impôts différés de la période constatés en résultat | -60 | -189 |
| Effet des variations de taux de change | 1 | -7 |
| **SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2019** | **465** | **(626)** |

Au 31 décembre 2019, le groupe dispose de déficits fiscaux reportables à durée illimitée n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif, pour un montant de 7 800 K€.

■ PREUVE D'IMPÔT

| En milliers d'euros | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|
| Résultat net | 9 745 | 8 842 |
| - Quote-part des sociétés mises en équivalence | 523 | 317 |
| - Charge / Produit d'impôt comptabilisé (-/+) | -3 402 | -2 940 |
| **Résultat net avant impôt** | **12 624** | **11 465** |
| Taux d'impôt de droit commun de la société mère | 0 | 33,33% |
| **Charge / Produit d'impôt théorique (-/+)** | **-4 208** | **-3 823** |
| Différences fiscales permanentes | 71 | 589 |
| Economie d'impôt sur déficit reportable | 87 | -269 |
| Non reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficit reportable | -261 | -114 |
| Différences fiscales temporaires | -260 | -162 |
| Différence de taux | 1 127 | 830 |
| Autres | 42 | 8 |
| **CHARGE / PRODUIT D'IMPÔT COMPTABILISE (-/+)** | **-3 402** | **-2 940** |

## NOTE 20 : Résultat par action

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions approprié. Pour le calcul du résultat net par action, le nombre d'actions retenu est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier tenant compte de la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le nombre d'action retenu pour le calcul du résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend notamment en compte le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action, complété du nombre de stock-options et bons de souscriptions d'actions et d'actions gratuites dilutifs.

| | 31/12/2019 | | 31/12/2018 | |
|---|---|---|---|---|
| | Résultat Net (en euros) | Nombre moyen pondéré d'actions | Résultat Net (en euros) | Nombre moyen pondéré d'actions |
| **Bases de calcul du résultat par action** | **9 745 000** | **5 424 051** | **8 843 000** | **5 397 351** |
| Stock-options ayant un effet dilutif | | 125 465 | | 128 781 |
| Actions gratuites ayant un effet dilutif | | 102 123 | | 40 546 |
| **Bases de calcul du résultat dilué par action** | **9 745 000** | **5 651 639** | **8 843 000** | **5 566 678** |
| **RÉSULTAT PAR ACTION** | **1,80** | | **1,64** | |
| **RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION** | **1,72** | | **1,59** | |

## NOTE 21 : Transactions avec les parties liées

### ■ RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LES SOCIÉTÉS DU GROUPE ESKER DÉTENUES MAJORITAIREMENT

Dans le cadre des relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker des facturations sont réalisées sur les éléments suivants :

- Ventes de solutions par la société mère à ses filiales,
- Royalties,
- Refacturation de dépenses marketing,
- Refacturation de frais de personnel.

L'ensemble de ces transactions sont réalisées à des conditions normales, et sont intégralement éliminées dans les comptes consolidés.

### ■ AUTRES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les rémunérations et avantages de toutes natures versés aux mandataires sociaux, considérés comme des parties liées à la société, sont présentés ci-après.

| Au 31/12/2019 (En milliers d'euros) | Rémunération versée (base brute) | Nature de la rémunération versée | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | Salaires fixes, honoraires | Salaires variables | Avantages en nature | Jetons de présence |
| Membres du Directoire | 673 | 386 | 272 | 14 | |
| Membres du Conseil de Surveillance | 99 | 75 | | | 24 |
| **TOTAL** | **772** | **461** | **272** | **14** | **24** |

## NOTE 22 : Engagements hors bilan et passifs éventuels

Les engagements et passifs éventuels sont listés ci-dessous.

| Obligations contractuelles (en milliers d'euros) | TOTAL | Paiements dus par période | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | A moins d'1 an | De 1 à 5 ans | A plus de 5 ans | Charge de la période |
| Dettes à long terme | - | | | | |
| Obligations en matière de location financement | Information mentionnée dans la note 4 de l'annexe | | | | |
| Contrats de location simple | 11 823 | 3 117 | 7 428 | 1 278 | 3 372 |
| Obligations d'achat irrévocables | - | | | | |
| Autres obligations long terme | - | | | | |
| **TOTAL** | **11 823** | **3 117** | **7 428** | **1 278** | **3 372** |

La majorité des contrats de location portent sur les locaux occupés par les sociétés du Groupe. La durée (de 3 à 10 ans), les clauses d'indexation et de renouvellement prévues par les contrats sont propres à chaque pays.

Les autres contrats de locations concernent des machines de mise sous plis et affranchissement en France ainsi qu'une flotte de véhicules.

| Autres engagements donnés et reçus (en milliers d'euros) | TOTAL | Montants des engagements par période | | |
|---|---|---|---|---|
| | | A moins d'1 an | De 1 à 5 ans | A plus de 5 ans |
| Lignes de crédit(*) | 0 | | | |
| Lettres de crédit | - | | | |
| Garanties | - | | | |
| Obligations de rachat | - | | | |
| Nantissements, hypothèses et sûretés réelles | - | | | |
| Autres engagements donnés | - | | | |
| **TOTAL ENGAGEMENTS DONNES** | | | | |
| Autres engagements reçus | | | | |
| **TOTAL ENGAGEMENTS RECUS** | | | | |

* Lignes de crédit autorisées mais non utilisées : 500 K€

## NOTE 23 : Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

| | Deloitte & Associés | | | | Orfis Baker Tilly | | | | Autres | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2019 | | 2018 | | 2019 | | 2018 | | 2019 | | 2018 | |
| | € H.T. | % | € H.T. | % | € H.T. | % | € H.T. | % | € H.T. | % | € H.T. | % |
| **AUDIT** | | | | | | | | | | | | |
| Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés | | | | | | | | | | | | |
| - Emetteur | 47 000 | 53% | 43 550 | 54% | 41 000 | 47% | 36 450 | 46% | 0 | 0% | 0 | 0% |
| - Filiales intégrées globalement | 0 | 0% | 0 | 0% | 8 500 | 10% | 8 400 | 11% | 75 728 | 90% | 66 823 | 89% |
| Missions accessoires | | | | | | | | | | | | |
| - Emetteur | | | | | | | | | | | | |
| - Filiales intégrées globalement | | | | | | | | | | | | |
| **Sous-Total Audit** | **47 000** | **27%** | **43 550** | **28%** | **49 500** | **29%** | **44 850** | **29%** | **75 728** | **44%** | **66 823** | **43%** |
| **AUTRES PRESTATIONS** | | | | | | | | | | | | |
| Juridique, fiscal, social | | | | | | | | | | | | |
| - Emetteur | | | | | | | | | | | | |
| - Filiales intégrées globalement | | | | | | | | | 18 147 | 100% | 13 784 | 100% |
| Autres | | | | | | | | | | | | |
| - Emetteur | | | | | | | | | | | | |
| - Filiales intégrées globalement | | | | | | | | | | | | |
| **Sous-Total Autres prestations** | **0** | | **0** | | **0** | | **0** | | **18 147** | **100%** | **13 784** | **100%** |
| **TOTAL** | **47 000** | **25%** | **43 550** | **26%** | **49 500** | **26%** | **44 850** | **27%** | **93 875** | **49%** | **80 607** | **48%** |

## NOTE 24 : Evénements post-clôture

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales de l'environnement économique mondial. Cette situation, sans toutefois remettre en cause la convention de continuité d'exploitation pourra avoir des impacts sur notre situation en 2020.

# 5.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

*A l'assemblée générale de la société Esker*

## OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ESKER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le directoire le 19 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## FONDEMENT DE L'OPINION

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le paragraphe "Goodwill (écart d'acquisition)" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation, à la comptabilisation et à l'amortissement des écarts d'acquisition. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes, et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.
- Le paragraphe "Immobilisations incorporelles" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et de leur mise en oeuvre, ainsi que de l'information fournie dans les notes de l'annexe.
- Le paragraphe "Impôts sur les résultats et impôts différés" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des actifs d'impôts différés résultant de reports fiscaux déficitaires. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

## VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire arrêté le 19 mars 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

## RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

*Villeurbanne et Lyon, le 30 avril 2020*

*Les Commissaires aux Comptes*

**ORFIS**
Valérie MALNOY

**DELOITTE & ASSOCIÉS**
Nathalie LORENZO CASQUET

# 6

# COMPTES SOCIAUX

# 6.1. COMPTES SOCIAUX EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

## BILAN

| ACTIF (en euros) | Montants bruts | Amortisse-ments, provisions | Montants nets au 31/12/2019 | Montants nets au 31/12/2018 |
|---|---|---|---|---|
| Immobilisations incorporelles | 41 549 141 | 27 488 552 | 14 060 589 | 12 874 133 |
| Immobilisations corporelles | 9 614 783 | 3 435 968 | 6 178 816 | 4 661 135 |
| Titres de participation et créances rattachées | 51 169 222 | 4 232 452 | 46 936 770 | 46 711 308 |
| Autres immobilisations financières | 7 961 171 | 8 148 | 7 953 023 | 5 714 098 |
| **Total actif immobilisé** | **110 294 318** | **35 165 119** | **75 129 198** | **69 960 675** |
| Stocks de matières premières, approvisionnements | 108 749 | | 108 749 | 105 175 |
| Clients et comptes rattachés | 16 679 365 | 577 872 | 16 101 492 | 13 116 771 |
| Fournisseurs débiteurs | | | 0 | -165 466 |
| Autres créances | 3 638 357 | 198 690 | 3 439 667 | 3 023 245 |
| Valeurs mobilières de placement | 382 537 | | 382 537 | 492 892 |
| Disponibilités | 5 251 387 | | 5 251 387 | 4 425 447 |
| **Total actif circulant** | **26 060 395** | **776 563** | **25 283 832** | **20 998 064** |
| Charges constatées d'avance | 1 808 191 | | 1 808 191 | 1 195 576 |
| Ecart de conversion actif | 443 188 | | 443 188 | 572 999 |
| **Total comptes de régularisation** | **2 251 379** | **0** | **2 251 379** | **1 768 575** |
| **TOTAL ACTIF** | **138 606 092** | **35 941 682** | **102 664 410** | **92 727 314** |

| PASSIF (en euros) | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|
| Capital social | 11 504 436 | 11 217 930 |
| Primes d'émission | 20 466 337 | 19 723 196 |
| Réserve légale | 1 121 793 | 1 096 073 |
| Autres réserves | 218 578 | 316 378 |
| Report à nouveau | 27 253 252 | 24 640 077 |
| Résultat | 10 684 575 | 4 975 716 |
| Provisions réglementées | 215 109 | 148 916 |
| **Total Capitaux Propres** | **71 464 080** | **62 118 286** |
| **Autres fonds propres** | | |
| **Provisions pour risques et charges** | **1 887 178** | **1 651 449** |
| Emprunts et dettes financières | 7 790 389 | 10 669 395 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 7 519 649 | 5 294 742 |
| Dettes fiscales et sociales | 12 279 843 | 11 310 836 |
| Autres dettes | 145 537 | 49 493 |
| **Total dettes** | **27 735 418** | **27 324 466** |
| Produits constatés d'avance | 1 358 175 | 1 465 440 |
| Ecart de conversion passif | 219 559 | 167 673 |
| **TOTAL PASSIF** | **102 664 410** | **92 727 314** |

## COMPTE DE RESULTAT

| (en euros) | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|
| Ventes de marchandises | 92 189 | 31 511 |
| Production vendue | 46 156 924 | 38 233 347 |
| **Chiffre d'affaires** | **46 249 113** | **38 264 858** |
| Production immobilisée | 5 615 901 | 5 306 028 |
| Subventions d'exploitation | 14 000 | 8 167 |
| Reprises de provisions et transferts de charges | 308 835 | 286 220 |
| Autres produits | 7 530 370 | 6 335 949 |
| **Total produits d'exploitation** | **59 718 219** | **50 201 223** |
| Achats de marchandises, matières et autres approvisionnements | 1 212 646 | 996 588 |
| Variation de stocks | -3 575 | 24 120 |
| Autres achats & charges externes | 16 235 412 | 13 007 246 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 1 144 838 | 1 108 282 |
| Salaires et traitements | 21 120 012 | 18 652 633 |
| Charges sociales | 9 922 592 | 8 559 231 |
| Amortissements et provisions | 6 415 091 | 4 981 431 |
| Autres charges | 108 392 | 82 778 |
| **Total charges d'exploitation** | **56 155 408** | **47 412 309** |
| **RESULTAT D'EXPLOITATION** | **3 562 811** | **2 788 913** |
| Produits financiers | 9 849 136 | 4 138 334 |
| Charges financières | 1 329 659 | 1 357 647 |
| **Résultat financier** | **8 519 477** | **2 780 687** |
| **RESULTAT COURANT AVANT IMPOT** | **12 082 287** | **5 569 600** |
| Produits exceptionnels | 208 780 | 315 636 |
| Charges exceptionnelles | 1 161 269 | 1 089 455 |
| **Résultat exceptionnel** | **-952 489** | **-773 818** |
| Impôts sur les bénéfices | -445 223 | 179 934 |
| **RESULTAT NET COMPTABLE** | **10 684 575** | **4 975 716** |

## NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

Les comptes sociaux de la société ESKER SA au 31 décembre 2019 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de surveillance du 19 mars 2020.

### 1. Faits caractéristiques de l'exercice

**Abandon de créances au profit d'Esker Document Automation Asia Pte Ltd :**

Un abandon de créances a été consenti à Esker Document Automation Asia Pte Ltd à hauteur de 366 631 € correspondant aux créances clients groupe.

**Abandon de créances au profit d'Esker Italia Srl :**

Un abandon de créances a été consenti à Esker Italia à hauteur de 468 806,01 € correspondant à des créances clients groupe.

## 2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2019 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Suite à la transposition de la directive comptable européenne 2013/34 UE, des modifications ont été apportées au règlement ANC n°2014-03 avec la mise en œuvre du règlement 2015-06, celles-ci portant sur :

- La définition du fonds commercial
- L'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée
- Le mali technique de fusion.

La Société n'est pas impactée par ces modifications au niveau des comptes sociaux.

Suite à la nouvelle réglementation ANC 2015-05 du 2 juillet 2015, le résultat de change peut être enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré. Il est ainsi prévu d'enregistrer en résultat d'exploitation les résultats de change sur les dettes et créances commerciales. Le risque de change sur ces éléments est en effet lié à l'exploitation au titre par exemple, que les dépréciations de créances commerciales déjà enregistrées en résultat d'exploitation. A cet effet, un sous-compte de la classe 65 (autres charges de gestion courante) et son équivalent en classe 75 ont été créés.

Le poste gains et pertes de change apparaissant en résultat financier est réservé aux opérations ayant un caractère financier (emprunt bancaire en devise, liquidités en devises).

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles utilisées pour la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2018.

### Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par le groupe portent notamment sur les hypothèses retenues pour

- L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels,
- L'évaluation des engagements de retraite,
- L'évaluation des provisions.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes.

### Immobilisations incorporelles

#### ■ FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Conformément au Règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2006, les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont immobilisés dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- L'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- Le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par la société Esker concernent principalement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement de la société, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- Les activités de développement visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants, pour lesquels les critères de capitalisation définis par le règlement CRC 2004-06 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets,
- Les activités de développement visant à maintenir les produits existants (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective…), qui ne remplissent pas les conditions requises par le règlement et ne sont donc pas immobilisés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, estimée à 5 ans. Les frais correspondants à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours et donnent lieu à des tests de dépréciation.

#### ■ AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans. Les mesures fiscales dérogatoires permettant un amortissement accéléré de ces logiciels peuvent également être appliquées.

### Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé linéairement sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- Terrain : ..... illimité
- Bâtiments : .....20 ans
- Installations générales et agencements : .....de 5 à 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage :..... de 4 à 5 ans
- Matériel de transport :..... de 3 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique :.....de 2 à 4 ans
- Mobilier : .....5 ans

### Titres de participation et autres immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

La société utilise les différentes méthodes d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participations détenus, en fonction de chaque situation particulière. Les méthodes d'évaluation sont les suivantes :

- Actif net comptable des sociétés. En cas de situation nette négative, la valeur des titres de participation est ainsi totalement dépréciée et la quote-part de situation nette négative revenant à la société Esker est comptabilisée via une dépréciation des créances éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges
- Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs.

### Actions propres

Les actions propres acquises par la société dans le cadre des différents programmes de rachat d'actions visés par l'AMF et autorisés par les Assemblées Générales de la société sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition. A la date de clôture, une provision pour dépréciation est constatée si leur valeur d'inventaire constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice est inférieure au prix d'achat.

Les actions propres affectées à des plans de stock-options destinés aux salariés sont classées en valeurs mobilières de placement. Les actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité et les actions sans destination précise sont classées en titres immobilisés.

### Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition par application de la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur brute est inférieure à leur valeur probable de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction du risque de non recouvrement apprécié au cas par cas.

### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont calculées selon la méthode "FIFO", une dépréciation est constatée si la valeur de marché devient inférieure à la valeur comptable.

### Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées des amortissements dérogatoires, et sont dotées et reprises en conformité avec les règles fiscales en vigueur.

### Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

### Litiges et provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

### Indemnités de départ à la retraite

En application de la loi française, la société a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé en application de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- Âge estimé de départ en retraite,
- Ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- Probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- Taux d'augmentation des salaires,
- Taux d'actualisation.

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges. Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés. Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestation de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fournitures de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de services liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation,
- Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

## 3. Notes relatives au bilan et compte de résultat

### NOTE 1 Immobilisations incorporelles

| Au 31/12/2019<br>En euros | Ouverture | Augmentations | Diminutions | Clôture |
|---|---|---|---|---|
| Frais de développement | 32 782 347 | 5 395 720 | | 38 178 067 |
| Logiciels | 524 137 | 5 341 | | 529 478 |
| Autres immobilisations incorporelles | 58 996 | | | 58 996 |
| Immobilisations incorporelles en cours | 2 562 419 | 5 615 901 | -5 395 720 | 2 782 600 |
| **Immobilisations incorporelles valeurs brutes** | **35 927 899** | **11 016 962** | **-5 395 720** | **41 549 141** |
| Frais de développement | 22 480 522 | 4 424 882 | | 26 905 404 |
| Logiciels | 514 289 | 9 862 | | 524 151 |
| Autres immobilisations incorporelles | 58 955 | 42 | | 58 996 |
| **Immobilisations incorporelles amortissements** | **23 053 766** | **4 434 786** | **0** | **27 488 552** |
| **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES** | **12 874 133** | **6 582 176** | **-5 395 720** | **14 060 589** |

Les variations constatées concernent principalement les frais de développement qui ont été immobilisés sur la période, et notamment sur les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand), activés tous les semestres.

## NOTE 2 Immobilisations corporelles

| Au 31/12/2019<br>En euros | Ouverture | Augmentations | Diminutions | Clôture |
|---|---|---|---|---|
| Installations techniques, matériel et outillage | 2 594 711 | 1 595 515 | -76 529 | 4 113 698 |
| Matériel de transport | 15 343 | | -2 054 | 13 289 |
| Matériel de bureau et informatique | 2 725 939 | 994 878 | -89 038 | 3 631 779 |
| Bâtiments et terrains | 1 856 018 | | | 1 856 018 |
| Immobilisations corporelles en cours | 0 | | | 0 |
| **Immobilisations corporelles - valeurs brutes** | **7 192 011** | **2 590 393** | **-167 621** | **9 614 783** |
| Installations techniques, matériel et outillage | 666 218 | 466 855 | -68 988 | 1 064 085 |
| Matériel de transport | 13 762 | 844 | -1 317 | 13 290 |
| Matériel de bureau et informatique | 1 793 106 | 551 067 | -87 040 | 2 257 133 |
| Bâtiments et terrains | 57 789 | 43 671 | | 101 460 |
| Immobilisations corporelles en cours | 0 | | | 0 |
| **Immobilisations corporelles - amortissements** | **2 530 918** | **1 062 436** | **-157 344** | **3 435 968** |
| **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES** | **4 661 093** | **1 527 957** | **-10 276** | **6 178 816** |

Les principales acquisitions et diminutions de la période sont liées aux travaux effectués au siège de la société à Villeurbanne avec plus de 0,8 M€ de travaux d'aménagement et d'installation.

Les investissements en matériel de bureau et informatique concernent principalement des serveurs (0,2 M€), portables (0,15 M€) et boitiers de stockage (0,1 M€) liés à la croissance de l'activité et la hausse des effectifs.

## NOTE 3 Immobilisations Financières

| Au 31/12/2019<br>En euros | Ouverture | Augmentations | Diminutions | Clôture |
|---|---|---|---|---|
| Titres de participation | 44 779 227 | 1 126 | | 44 780 354 |
| Créances rattachées | 6 150 857 | 2 335 240 | -2 309 781 | 6 176 316 |
| Actions Esker | 2 378 792 | | | 2 378 792 |
| Obligations | 2 994 425 | 417 205 | -335 375 | 3 076 255 |
| Autres* | 433 654 | 2 353 965 | -2 332 153 | 455 467 |
| **IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS BRUTES** | **56 736 957** | **5 107 536** | **-4 977 309** | **56 867 184** |
| Titres de participation | 589 218 | | | 589 218 |
| Créances rattachées | 4 082 758 | | -426 615 | 3 656 143 |
| Actions Esker | 0 | | | 0 |
| Obligations | 0 | 196 416 | | 196 416 |
| Autres* | 0 | | | 0 |
| **IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPRECIATION** | **4 671 976** | **196 416** | **-426 615** | **4 441 777** |
| **IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS NETTES** | **52 064 981** | **4 911 120** | **-4 550 694** | **52 425 407** |

* comprend le compte de liquidité, les dépôts et les cautionnements

### ■ TITRES DE PARTICIPATION

Le détail des titres de participation (bruts et nets) est donné dans le "tableau des filiales et participations".

Les principales variations portent sur les provisions de la période, qui ont été estimées conformément à la méthode décrite dans les méthodes et principes comptables de la section 2 de la présente annexe.

Comme pour les exercices précédents, des tests de dépréciation ont été effectués au 31 décembre 2019 sur les titres Esker Inc, CalvaEdi et TermSync. Ces tests n'ont pas révélé de perte de valeur nécessitant la comptabilisation d'une provision sur titre au 31 décembre 2019.

Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur comptable. En pratique, la valeur d'utilité est retenue, déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale.

Les hypothèses retenues pour déterminer la valeur terminale en matière de croissance (3%) et du taux d'actualisation (9,2%) sont conformes aux données disponibles sur le marché et prudentes.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance à l'infini et le niveau de résultat d'exploitation.

■ CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

L'évolution des créances rattachées à des participations provient principalement des éléments suivants :

- Augmentation de 126 K€ de la créance Esker Australia liée à l'augmentation de 84 K€ des créances à long terme et de l'impact de la variation du taux de change du dollar australien (34 K€),
- Augmentation de 22 K€ de la créance Esker Asia, uniquement liée à la conversion de cette créance en devises et à la variation du taux de change du dollar singapourien au 31/12/2019,
- Augmentation de 63 K€ de la créance Esker UK, uniquement liée à la conversion en devise de cette créance suite à la variation du taux de change de la livre sterling au 31/12/2019.

## Actions Esker

La variation des actions propres est présentée dans la *note 4* ci-après.

## Obligations

La société a renforcé ses positions en investissant 2 M€ dans un second portefeuille obligataire sur l'exercice.

A la clôture, le montant total de ses positions s'élève à 4 899 K€. Une moins-value de 8 K€ a été constatée au 31 décembre 2019 et provisionnée.

### NOTE 4 Actions propres

Le nombre et la valeur des actions propres détenues par la société ont évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2019 :

| Nombre d'actions propres | Titres immobilisés | Valeurs mobilières | Exercice 2018 |
|---|---|---|---|
| **Nb d'actions propres détenues au 01/01/2019** | **144 196** | **9 176** | **153 372** |
| Transfert | | | |
| Achats d'actions (contrat de liquidité) | | 37 278 | 37 278 |
| Ventes d'actions (contrat de liquidité) | | (40 408) | -40 408 |
| Levées d'option d'achats | | | 0 |
| **Nb d'actions propres détenues au 31/12/2019** | **144 196** | **6 046** | **150 242** |
| **Actions propres (en euros)** | **Titres immobilisés** | **Valeurs mobilières** | **Exercice 2019** |
| Solde brut au 01/01/2019 | 2 378 730 | 449 953 | 2 828 683 |
| Provision | 0 | 0 | 0 |
| **Solde net au 01/01/2019** | **2 378 730** | **449 953** | **2 828 683** |
| Transfert | | | 0 |
| Achats d'actions (contrat de liquidité) | | 2 973 850 | 2 973 850 |
| Ventes d'actions (contrat de liquidité) | 0 | (3 061 803) | -3 061 803 |
| Levées d'option d'achats | | | 0 |
| **Solde brut au 31/12/2019** | **2 378 730** | **362 000** | **2 740 730** |
| Provision | 0 | 0 | 0 |
| **Solde net au 31/12/2019** | **2 378 730** | **362 000** | **2 740 730** |

La variation des actions propres comptabilisées en valeurs mobilières correspond aux achats et ventes de titres dans le cadre du contrat de liquidités. Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidités, préalablement comptabilisées en immobilisations financières, ont été reclassées en valeurs mobilières de placement compte tenu de l'objectif du contrat de liquidités conclu, qui ne prévoit que la régularisation de cours.

### NOTE 5 Créances clients

| En euros | 31/12/2019 | | | 31/12/2018 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Valeur brute | Provision | Valeur nette | Valeur brute | Provision | Valeur nette |
| Créances clients - hors Groupe | 11 708 646 | -327 450 | 11 381 196 | 9 612 915 | -18 127 | 9 594 788 |
| Créances clients - Groupe | 4 970 719 | -250 423 | 4 720 296 | 3 590 046 | -68 064 | 3 521 983 |
| **TOTAL CREANCES CLIENTS** | **16 679 365** | **-577 872** | **16 101 492** | **13 202 961** | **-86 190** | **13 116 771** |

## NOTE 6 Etat des échéances des créances et des dettes

■ ETAT DES CRÉANCES

| En euros | Montant brut | A 1 an au plus | A plus d'1 an |
|---|---|---|---|
| Créances rattachées à des participations | 6 388 868 | | 6 388 868 |
| Autres immobilisations financières | 7 961 171 | | 7 961 171 |
| Clients douteux ou litigieux | 355 527 | | 355 527 |
| Autres créances clients | 16 323 837 | 16 323 837 | |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux | 3 305 | 3 305 | |
| Autres impôts, taxes et assimilés | 1 929 877 | 1 929 877 | |
| Comptes courants Groupe | 1 671 369 | 1 671 369 | |
| Débiteurs divers | 33 807 | 33 807 | |
| Charges constatées d'avance | 1 808 191 | 1 808 191 | |
| **TOTAL GENERAL** | **36 475 953** | **21 770 386** | **14 705 567** |

■ ETAT DES DETTES

| En euros | Montant brut | A 1 an au plus | A plus d'1 an et 5 ans au plus | A plus de 5 ans |
|---|---|---|---|---|
| Avance conditionnée | 0 | 0 | 0 | |
| Emprunts et dettes financières divers | 7 790 389 | 5 067 229 | 2 723 161 | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 7 519 649 | 7 519 649 | | |
| Personnel et comptes rattachés | 5 691 625 | 5 691 625 | | |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux | 3 992 121 | 3 992 121 | | |
| Taxe sur la valeur ajoutée | 1 145 785 | 1 145 785 | | |
| Autres impôts, taxes et assimilés | 1 450 312 | 1 450 312 | | |
| Groupe et associés | 0 | | 0 | |
| Autres dettes | 145 537 | 145 537 | | |
| Produits constatés d'avance | 1 358 175 | 1 358 175 | | |
| **TOTAL GENERAL** | **29 093 593** | **26 370 432** | **2 723 161** | |

## NOTE 7 Etat de conversion sur dettes et créances libellées en monnaies étrangères

| En euros | Ecart de conversion actif | Ecart de conversion passif |
|---|---|---|
| Créances rattachées à des participations | 0 | 219 559 |
| Créances d'exploitation | 443 188 | 0 |
| Dettes d'exploitation | 0 | 0 |
| **TOTAL** | **443 188** | **219 559** |

Le solde des écarts de conversion a fait l'objet d'une dotation sur provision au 31 décembre 2019.

## NOTE 8 Produits à recevoir et charges à payer

| En euros | 2019 |
|---|---|
| Créances clients et comptes rattachés | 668 475 |
| Autres créances | |
| - Fournisseurs - avoirs à recevoir | 12 097 |
| - Personnel - produits à recevoir | |
| - Organismes sociaux - produits à recevoir | 3 305 |
| - Divers - produits à recevoir | 33 501 |
| **TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR** | **717 378** |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 5 332 523 |
| Dettes fiscales et sociales | |
| - Etat - charges à payer | 249 688 |
| - Personnel - provision congés payés, primes et intéressement | 0 |
| - Organismes sociaux | 0 |
| - Taxes assises sur salaires | 0 |
| Autres dettes : | |
| - Clients - avoirs à établir | 0 |
| - Divers - charges à payer | |
| **TOTAL DES CHARGES A PAYER** | **5 582 212** |

## NOTE 9 Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de charges d'exploitation courante.

Les produits constatés d'avance concernent :

- Les contrats de maintenance commercialisés par la société. Le chiffre d'affaires correspondant est en effet comptabilisé linéairement sur la durée totale des contrats.
- Les abonnements facturés d'avance dont le revenu est ensuite reconnu mensuellement.
- Les prestations de services pour les projets dont le chiffre d'affaires à l'avancement est inférieur au montant facturé.

## NOTE 10 Capital social et variation des capitaux propres

| | **Valeur** (en euros) | **Nombre d'actions** |
|---|---|---|
| Capital social au 31 décembre 2018 | 11 217 930 | 5 608 965 |
| Augmentation de capital | 97 800 | 48 900 |
| Levée de stock-options | 188 706 | 94 353 |
| **Capital social au 31 décembre 2019** | **11 504 436** | **5 752 218** |

| En euros | Capital et prime d'émission | Résultat | Réserves | Report à nouveau | Provisions réglementées | Clôture |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Situation au 31 décembre 2018** | **30 941 126** | **4 975 716** | **1 412 451** | **24 640 077** | **148 916** | **62 118 286** |
| Augmentation de capital | 286 506 | | -97 800 | | | 188 706 |
| Options de souscription d'actions | 743 141 | | | | | 743 141 |
| Autres mouvements | | | | | 66 193 | 66 193 |
| Affectation du résultat de l'exercice | | -4 975 716 | 25 720 | 2 613 175 | | -2 336 821 |
| Résultat de l'exercice | | 10 684 575 | | | | 10 684 575 |
| **Situation au 31 décembre 2019** | **31 970 773** | **10 684 575** | **1 340 371** | **27 253 252** | **215 109** | **71 464 080** |

94 353 options de souscription d'actions ont été exercées au cours de l'exercice 2019, générant une augmentation du capital social de 189 K€ et une prime d'émission de 743 K€.

Les actions propres au nombre de 150 242 au 31/12/2019, représentent 2,61% du capital de la société (contre 2,73% au 31/12/2018). Ces actions propres n'ont pas de droit de vote, ce qui porte le nombre de droits de votes attachés au capital à 5 601 976 au 31/12/2019.

Le 4 mai 2019, le directoire a constaté l'attribution définitive de 48 900 actions attribuées le 3 mai 2017 dans le cadre d'un plan d'attribution gratuite d'actions et a décidé d'augmenter le capital de 97 800 € au moyen de la création de 48 900 actions nouvelles de 2 € chacune, sans prime d'émission par prélèvement sur le compte "autres réserves".

Un dividende a été distribué aux actionnaires au cours de la période, en espèces à hauteur de 2 337 K€.

### NOTE 11 Plans de stocks options et bons de souscription d'actions

Les variations du nombre d'options de souscriptions, bons de souscriptions d'actions et actions gratuites attribués au personnel du groupe au cours de l'exercice 2019 se présentent de la manière suivante :

| | Options de souscription d'actions | | Actions Gratuites attribuées, non émises | |
|---|---|---|---|---|
| | Quantité | Prix d'exercice moyen pondéré en € | Quantité | Prix d'exercice moyen pondéré en € |
| **Solde à exercer au 31/12/2018** | **198 381** | **20,27** | **48 900** | **46,55** |
| Quantité attribuée | 28 750 | 79,75 | 98 300 | 79,75 |
| Quantité exercée | -94 353 | 9,88 | -48 900 | 46,55 |
| Quantité échue ou perdue pour cause de départ | -1 501 | 2,74 | 0 | 0,00 |
| **Solde à exercer au 31/12/2019** | **131 277** | **40,97** | **98 300** | **79,75** |

Les actions gratuites attribuées sur la période seront créées au terme de la période d'acquisition de 2 ans par augmentation de capital par incorporation de réserves. En conséquence, aucune charge n'est à constater dans les comptes de la société à ce titre.

### NOTE 12 Provisions pour risques et charges et litiges

| En euros | Provision au début de l'exercice | Augmentation de l'exercice | Montant utilisés au cours de l'exercice | Montants non utilisés repris au cours de l'exercice | Provision à la fin de l'exercice |
|---|---|---|---|---|---|
| Provisions pour pertes de change | 572 998 | 443 188 | | -572 998 | 443 188 |
| Provisions pour risque financier | 1 | | | | 1 |
| Autres provisions pour risques | 0 | | 0 | | 0 |
| Provision pour indemnité de départ en retraite | 1 078 450 | 365 539 | | | 1 443 989 |
| **TOTAL** | **1 651 449** | **808 727** | **0** | **-572 998** | **1 887 178** |

Les provisions pour indemnités de départ en retraite sont analysées dans la *note 13* ci-après.

### NOTE 13 Indemnité de départ en retraite

En France, les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société ont été évalués selon la même méthode que l'exercice précédent avec l'application d'une table de turn-over en fonction de l'ancienneté du salarié. En effet, le turn-over constaté diminue avec l'augmentation de l'ancienneté du salarié.

Ainsi, les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

| Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite en France | |
|---|---|
| Taux d'actualisation | 1,20% |
| Taux de croissance des salaires | 1,50% |
| Taux de charges sociales | 45% |
| Age de départ en retraite | 65 ans |
| Taux de turnover | 8% |

Une partie des engagements de retraite ont été externalisés dans un fonds depuis trois ans pour 350 K.

## NOTE 14 Ventilation du chiffre d'affaires

■ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

| En euros | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|
| Vente de Hardware | 27 624 | 49 229 |
| Vente de licence, contrats de maintenance | 823 277 | 959 653 |
| Prestations de services | 11 805 984 | 10 201 765 |
| Activité On demand | 33 592 228 | 27 054 211 |
| **CHIFFRE D'AFFAIRES** | **46 249 113** | **38 264 858** |

■ PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

| En euros | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|
| France | 27 078 736 | 24 250 456 |
| Etranger | 19 170 378 | 14 014 403 |
| **CHIFFRE D'AFFAIRES** | **46 249 113** | **38 264 858** |

## NOTE 15 Transferts de charges

| En euros | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|
| Indemnités journalières de sécurité sociale & autres organismes | 131 145 | 84 782 |
| Avantages en nature salariés | 142 374 | 128 171 |
| Remboursements d'assurance | 300 | 832 |
| Remboursements de frais de formation professionnelle continue | 5 487 | 26 498 |
| Aide à l'embauche PME - Ministère du travail | 2106 | 7 350 |
| Divers | | |
| **TOTAL** | **281 411** | **247 634** |

## NOTE 16 Résultat financier

| En euros | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|
| Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières | 167 082 | 0 |
| Dotation aux provisions pour perte de change | 1 029 644 | 1 262 975 |
| Dotation aux provisions pour risques et charges | 0 | 0 |
| Autres charges financières | 34 244 | 55 070 |
| Pertes de change | 98 689 | 39 602 |
| **CHARGES FINANCIERES** | **1 329 659** | **1 357 647** |
| Reprise sur provisions pour perte de change | 1 159 454 | 790 138 |
| Reprise de provisions des immobilisations financières | 368 259 | 509 531 |
| Reprise sur provisions pour risques et charges | 0 | 0 |
| Produits nets sur cession de VMP et autres placements | 53 241 | 109 397 |
| Produits financiers de participation | 8 232 674 | 2 709 548 |
| Autres produits financiers | 14 145 | 10 478 |
| Gains de change sur achats et ventes groupe | 21 362 | 9 242 |
| **PRODUITS FINANCIERS** | **9 849 136** | **4 138 334** |
| **RESULTAT FINANCIER** | **8 519 477** | **2 780 687** |

L'impact du change latent sur le résultat financier de l'année est une charge de 130 K€ contre une charge de 472 K€ pour l'exercice précédent. Le change latent provient, principalement des dotations aux provisions pour perte de change.

Le risque de change encouru par la société est principalement lié aux opérations intragroupes réalisées en dollars, livres sterling, dollars singapouriens, dollars australiens, ringgits malaisiens et dollars canadiens.

La société a reçu un dividende de 950 000 € de la société Calva EDI, 475 000 € de la société Esker Software GmbH, 2 000 000 GBP de la société Esker Ltd et de 5 000 000 USD de la société Esker Inc.

## NOTE 17 Résultat exceptionnel

| En euros | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|
| Abandon de créances | 835 437 | 734 119 |
| Dotation aux amortissements dérogatoires | 66 193 | 66 193 |
| Valeurs nettes comptables immobilisations cédées | 256 430 | 43 000 |
| Moins-values sur cessions d'actions propres | 0 | 0 |
| Dotation pour risques et charges exceptionnels | 0 | 147 706 |
| Dons et libéralités | 0 | 0 |
| Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs | 1 | 4 787 |
| Autres charges exceptionnelles diverses | 3 207 | 93 650 |
| **CHARGES EXCEPTIONNELLES** | **1 161 269** | **1 089 455** |
| Reprise sur amortissements dérogatoires | 0 | 0 |
| Reprise sur provision pour dépréciation des actions propres | 0 | 0 |
| Boni sur cessions d'actions propres | 112 823 | 46 731 |
| Produits de cession d'immobilisations | 27 165 | 12 019 |
| Produits exceptionnels sur exercices antérieurs | 0 | 0 |
| Reprise sur provision pour risques et charges | 13 435 | 256 886 |
| Autres produits exceptionnels divers | 55 357 | 0 |
| **PRODUITS EXCEPTIONNELS** | **208 780** | **315 636** |
| **RESULTAT EXCEPTIONNEL** | **-952 489** | **-773 818** |

Des abandons de créance ont été consentis à différentes filiales du groupe (cf. le détail *note 1* page 5).

## NOTE 18 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31/12/2019 s'analyse de la manière suivante

| En euros | Impôt comptabilisé |
|---|---|
| Crédit d'impôt recherche | 639 935 |
| Contribution additionnelle IS | 0 |
| Impôt sur les sociétés | -1 085 158 |
| **(CHARGE) / PRODUIT D'IMPOT** | **-445 223** |

La ventilation de l'impôt est analysée ci-dessous :

| En euros | Résultat avant impôt | (Impôt dû) /économie | Résultat net comptable |
|---|---|---|---|
| Résultat courant | 12 082 287 | -489 984 | 12 572 271 |
| Crédit d'impôt recherche | | 639 935 | -639 935 |
| Résultat exceptionnel | -952 489 | 295 272 | -1 247 761 |
| **RESULTAT COMPTABLE** | **11 129 798** | **445 223** | **10 684 575** |

### NOTE 19 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

| En euros | 31/12/2018 | | Variation Résultat | 31/12/2019 | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Actif | Passif | | Actif | Passif |
| **DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS** | | | | | |
| **1. Charges non déductibles temporairement** | | | | | |
| Congés payés | 2 225 839 | | 322 099 | 2 547 939 | |
| Contribution de solidarité | 16 240 | | 4 965 | 21 205 | |
| Provision indemnité de départ en retraite | 1 078 450 | | 365 539 | 1 443 989 | |
| **2. Charges déduites ou produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés** | | | | | |
| Ecart de conversion passif | 167 673 | | 51 886 | 219 559 | |
| **ELEMENTS A IMPUTER** | | | | | |
| Déficits reportables | 0 | | 0 | 0 | |
| Moins values à long terme | | | 0 | | |
| Perte des moins values à long terme - changement de régime fiscal | | | 0 | | |
| **TOTAL** | **3 488 202** | **0** | **744 490** | **4 232 692** | **0** |
| Taux d'impôt | 31% | 31% | 31% | 31% | 31% |
| **ALLEGEMENT / ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT** | **1 081 343** | **0** | **230 792** | **1 312 134** | **0** |

### NOTE 20 Engagements financiers

■ CRÉDIT-BAIL

| En euros | Valeur d'origine | Coût total du financement | Valeur résiduelle de l'option d'achat | Charges sur exercices antérieurs | Charges de l'exercice | Engagements restant dus | Echéance des engagements restants dus | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | < 1 an | entre 1 et 5 ans | > 5 ans |
| Matériel et outillage | 3 196 988 | 3 209 768 | 31 970 | 1 195 855 | 512 162 | 1 501 751 | 534 211 | 967 540 | 0 |
| **TOTAL** | **3 196 988** | **3 209 768** | **31 970** | **1 195 855** | **512 162** | **1 501 751** | **534 211** | **967 540** | **0** |

■ AUTRES ENGAGEMENTS

Néant.

## IV. Autres informations

### Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales de l'environnement économique mondial. Cette situation, sans toutefois remettre en cause la convention de continuité d'exploitation, pourra avoir des impacts sur notre situation en 2020.

## Rémunération des dirigeants

| AU 31/12/2019 | Rémunération versée (base brute) | Nature de la rémunération versée | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| En euros | | Salaires fixes, honoraires | Salaires variables | Avantages en nature | Jetons de présence |
| Membres du Directoire | 673 119 | 386 273 | 272 422 | 14 424 | |
| Membres du Conseil de Surveillance | 87 000 | 60 000 | | | 27 000 |
| **TOTAL** | **760 119** | **446 273** | **272 422** | **14 424** | **27 000** |

## Effectif moyen

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---|---|
| Cadres | 295 | 262 |
| Employés | 53 | 38 |
| **TOTAL EFFECTIF MOYEN** | **348** | **300** |

## Identité de la société établissant les comptes consolidés

113 Boulevard de la Bataille de Stalingrad
69100 Villeurbanne

RCS LYON B 331 518 498
www.esker.fr

## Tableau des filiales et participations

| En euros | Capital | Capitaux propres dont résultat | Quote-part du capital détenu en % | Valeur comptable des titres détenus (brut) | Valeur comptable des titres détenus (net) | Prêts et avances consentis par la société | Montant des cautions et avals donnés par la société | Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé | Résultat du dernier exercice clos | Divid-endes encaissés | Observation |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Filiales (plus de 10% du capital détenu)** | | | | | | | | | | | |
| Esker Inc | 890 | 18 458 668 | 100% | 33 390 187 | 33 390 187 | 511 989 | | 38 969 034 | 4 794 396 | | |
| Esker Software Gmbh | 26 000 | 459 608 | 100% | 26 334 | 26 334 | | | 3 007 490 | 49 872 | | |
| Esker Ltd | 118 | 1 671 491 | 100% | 135 | 135 | 1 298 184 | | 5 166 057 | 1 001 167 | | |
| Esker Italia SRL | 10 400 | 10 400 | 100% | 15 985 | 0 | 360 000 | | 1 796 740 | -468 806 | | |
| Esker Ibérica SL | 3 004 | 624 820 | 100% | 3 087 | 3 087 | 0 | | 4 030 926 | 389 653 | | |
| Esker Australia Pty Ltd | 218 818 | -3 091 528 | 100% | 249 125 | 0 | 4 355 812 | | 3 200 767 | 82 840 | | (1) |
| Esker Asia Pte Ltd | -1 | -1 | 100% | 62 656 | 0 | | | | | | (2) |
| Esker Document Automation Asia Pte ltd | 198 531 | -450 492 | 100% | 186 012 | 1 | 933 870 | | 1 523 758 | 0 | | (1) |
| Esker Document Automation Malaysia Pte ltd | 65 288 | -420 816 | 100% | 75 440 | 0 | 170 378 | | 1 149 449 | -180 337 | | |
| Esker Solution Canada | 1 | 729 102 | 100% | 1 | 1 | 15 954 | | 621 107 | 199 393 | | |
| CalvaEDI | 42 000 | 835 490 | 100% | 6 042 045 | 6 042 045 | | | 2 559 555 | 760 783 | | |
| Esker EDI Service GmbH | 100 000 | 544 240 | 100% | 4 588 918 | 4 588 918 | 250 000 | | 2 871 361 | -339 092 | | |
| Esker Document Automation Hong Kong Ltd | 1 143 | -28 311 | 100% | 1 126 | 1 126 | 164 051 | | 206 012 | -31 574 | | |
| Neotouch Cloud Solution | 30 000 | 4 212 315 | 30% | 9 000 | 9 000 | | | 11 286 529 | 1 619 320 | | (3) |
| PROmitea | 25 000 | NC | 20% | 100 000 | 0 | | | NC | NC | | |
| Axeleo | | | | 30 303 | 30 303 | | | | | | |
| **Total** | | | | **44 780 354** | **44 091 138** | **8 060 237** | **0** | **76 388 785** | **7 877 614** | **0** | |

# 6.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

*A l'assemblée générale de la société Esker*

## OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ESKER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le directoire le 19 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## FONDEMENT DE L'OPINION

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## JUSTIFICATION ES APPRÉCIATION

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le paragraphe "Titres de participation et autres immobilisations financières" de la section "2. Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les règles et méthodes relatives à la dépréciation des immobilisations financières et, notamment, des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à examiner le caractère approprié de ces règles et méthodes, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations retenues et à vérifier les calculs effectués ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Le paragraphe "Frais de recherche et développement" de la section "2. Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les règles et méthodes relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et leur mise en oeuvre, ainsi que de l'information fournie dans les notes de l'annexe.

## VÉRIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire arrêté le 19 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225- 102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code,

les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

### Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

## RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent

*Lyon et Villeurbanne le 30 avril 2020*

*Les Commissaires aux Comptes*

**DELOITTE & ASSOCIÉS**
Nathalie LORENZO CASQUET

**ORFIS**
Valérie MALNOY

# 7

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

# 7.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

Jean-Michel Bérard – Président du Directoire.

### Attestation du responsable du document d'enregistrement universel

"J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, inclus dans le présent document d'enregistrement universel selon la table de concordance présentée au *chapitre 7*, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. Cette lettre ne contient aucune observation."

Jean-Michel Bérard
Président du Directoire

# 7.2. CONTRÔLEUR LÉGAUX DES COMPTES

### Commissaires aux Comptes titulaires

S.A. Deloitte & Associés - représenté par Nathalie LORENZO CASQUET
106 Cours Charlemagne
69286 Lyon Cedex 2

- **Date de nomination :** 19 juin 2000, renouvelé le 28 juin 2006 et le 14 juin 2012
- **Expiration du mandat :** Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

S.A Orfis – représenté par Valérie MALNOY
149 boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

- **Date de nomination :** 26 juin 2009
- **Expiration du mandat :** Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

### Commissaires aux Comptes suppléants

SARL B.E.A.S.
7/9 Villa Houssaye
92200 Neuilly sur Seine

- **Date de nomination :** 19 juin 2000, renouvelé le 28 juin 2006 et le 14 juin 2012
- **Expiration du mandat :** Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Jean-Louis FLECHE
149 boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

- **Date de nomination :** 26 juin 2009
- **Expiration du mandat :** Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

## 7.3. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Pendant la durée de validité du présent document, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent le cas échéant être consultés et sont mis à la disposition de toute personne en faisant la demande au siège social de la société :

- Acte constitutif et statuts de la société,
- Tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluation et déclarations établis par un expert à la demande de la société dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement,
- Les informations financières historiques de la société et des filiales pour chacun des 2 exercices précédant la publication du document d'enregistrement universel.

Le document d'enregistrement universel est également consultable sur les sites Internet suivants :

- site de la société : http://www.esker.fr/investisseurs
- site d'Euronext : http://www.euronext.com

## 7.4. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

L'information sur les entreprises dans lesquelles la société Esker détient une participation est présentée dans la *section 1.2.2.* du présent document ainsi que la note "Périmètre de consolidation" de l'annexe des comptes consolidés au *paragraphe 5.1.* du présent document d'enregistrement universel.

## 7.5. TABLE DE CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT (UE) 2019/980 DU 14 MARS 2019

La table de concordance ci-dessous permet d'identifier, dans le présent document d'enregistrement universel, les informations requises par les Annexes I et II du Règlement (UE) 2019/980 de la Commission européenne du 14 mars 2019 complétant le règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017.

| Selon les rubriques prévues par le règlement (EU) 2019/980 du 14 mars 2019: | Section du Document d'Enregistrement Universel |
|---|---|
| **1. PERSONNES RESPONSABLES** | |
| 1.1. Personnes responsables des informations contenues dans le document d'enregistrement universel | 7.1 |
| 1.2. Déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement universel | 7.1 |
| **2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES** | |
| 2.1. Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes | 7.2 |
| 2.2. Changements des contrôleurs légaux | NA |
| **3. FACTEURS DE RISQUES** | **Chapitre 4** |
| **4. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR** | |
| 4.1. Raison sociale et nom commercial | 1.2.1 |
| 4.2. Lieu et numéro d'enregistrement | 2.6 |
| 4.3. Date de constitution et durée de vie | 1.2.1 |
| 4.4. Siège social et forme juridique, législation régissant les activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone | 1.2.1 |
| **5. APERÇU DES ACTIVITÉS** | |
| 5.1. Principales activités | |
| 5.1.1. Nature des opération | 1.4.1 |
| 5.1.2. Nouveaux produits et services importants | N/A |
| 5.2. Principaux marchés | 1.4.1 |
| 5.3. Evénements importants | N/A |
| 5.4. Stratégie et objectifs | 1.3 |
| 5.5. Dépendance de l'émetteur à l'égard des brevets, licences, contrats et procédés de fabrication | N/A |
| 5.6. Déclaration sur la position concurrentielle | 1.3 |

| Selon les rubriques prévues par le règlement (EU) 2019/980 du 14 mars 2019: | Section du Document d'Enregistrement Universel |
|---|---|


5.7. Investissements ..... 1.3.3
5.7.1. Investissements importants réalisés ..... 1.3.3
5.7.2. Principaux investissements en cours ou que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes et méthode de financement ..... 1.3.3
5.7.3. Co-entreprises et engagements pour lesquels l'émetteur détient une proportion significative du capital N/A
5.7.4. Questions environnementales ..... Chapitre 3

**6. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE**
6.1. Description sommaire du Groupe ..... 1.2
6.2. Liste des filiales importantes ..... 1.2

**7. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT**
7.1. Situation financière
7.1.1. Evolution des résultats et de la situation financière comportant des indicateurs clés de performance de nature financière et le cas échéant, extra-financière ..... 1.3 1.4 Chapitres 5 et 6
7.1.2. Prévisions de développement futur et activités en matière de R&D ..... 1.3
7.2. Résultat d'exploitation
7.2.1. Facteurs importants, évènements inhabituels, peu fréquents ou nouveaux développements ..... 1.4.4
7.2.2. Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets ..... N/A

**8. TRÉSORERIE ET CAPITAUX**
8.1. Informations sur les capitaux de l'émetteur ..... 1.4.5
8.2. Flux de trésorerie ..... 1.4.5
8.3. Besoins de financement et structure de financement ..... 1.4.5
8.4. Restriction à l'utilisation des capitaux ..... N/A
8.5. Sources de financement attendues ..... 1.4.5

**9. ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ..... 1.3**

**10. INFORMATION SUR LES TENDANCES**
10.1. Description des principales tendances et tout changement significatif de performance financière du Groupe depuis la fin du dernier exercice ..... 1.4.4
10.2.Evenement successible d'influer sensiblement sur les perspectives ..... 1.4.4

**11. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE ..... NA**

**12. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE**
12.1. Information concernant les membres du Directoire et du Conseil de surveillance ..... Chapitre 2
12.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale ..... Chapitre 2

**13. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES**
13.1.Rémunération versée et avantages en nature ..... 2.2
13.2. Provisions pour pensions et retraites ..... 5.1 et 6.1

**14. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**
14.1. Date d'expiration des mandats ..... 2.1.1
14.2 Contrats de service liant les membres des organes d'administration ..... 2.1.2
14.3 Comités d'audit et de rémunération ..... 2.1.3
14.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur ..... NA

| Selon les rubriques prévues par le règlement (EU) 2019/980 du 14 mars 2019: | Section du Document d'Enregistrement Universel |
|---|---|

**15. SALARIÉS**

15.1. Nombres de salariés ..... 3.1 / 5.1 / 6.1

15.2. Participation et stock-options ..... 2.2 /2.7

15.3. Accord de participation, intéressement ..... 6.1

**16. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES**

16.1. Actionnaires détenant plus de 5% du capital à la date du document d'enregistrement ..... 2.5

16.2. Existence de droits de vote différents ..... 2.5

16.3. Contrôle direct ou indirect ..... N/A

16.4. Accord dont la mise en œuvre pourrait entrainer un changement de contrôle ..... N/A

**17. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS ..... 2.3/7.4**

**18. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR**

18.1. Informations financières historiques

18.1.1. Informations financières historiques auditées pour les trois derniers exercices et rapport d'audit ..... chapitres 5 et 6

18.1.2. Changement de date de référence comptable ..... N/A

18.1.3. Normes comptables ..... Annexe aux comptes consolidés annuels

18.1.4. Changement de référentiel comptable ..... N/A

18.1.5. Informations financières en normes comptables françaises ..... Chapitre 6

18.1.6. Etats financiers consolidés ..... Chapitre 5

18.1.7. Dates des dernières informations financières ..... N/A

18.2. Informations financières intermédiaires et autres ..... N/A

18.2.1. Informations financières trimestrielles ou semestrielles ..... N/A

18.3. Audit des informations financières annuelles historiques

18.3.1. Audit indépendant des informations financières annuelles historiques ..... 3.2 /5.2 /6.2

18.3.2. Autres informations auditées ..... N/A

18.3.3. Sources et raisons pour lesquelles des informations n'ont pas été auditées ..... N/A

18.4. Informations financières pro forma ..... N/A

18.5. Politique de distribution de dividende

18.5.1. Description de la politique de distribution de dividendes et de toute restriction applicable ..... 1.4.7

18.5.2. Montant du dividende par action ..... 1.4.7

18.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage ..... N/A

18.7. Changement significatif de la situation financière ..... 1.4.4

**19. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

19.1. Capital social ..... 2.4

19.2. Acte constitutif et statuts

19.2.1. Registre et objet social ..... 2.6

19.2.2. Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions ..... 2.6

19.2.3. Disposition ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle ..... 2.6

**20. CONTRATS IMPORTANTS ..... 1.4.2**

**21. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC ..... 7.3**

## 7.6. TABLE DE CONCORDANCE AVEC LE RAPPORT DE GESTION

Le présent document d'enregistrement universel comprend tous les éléments du rapport de gestion du Groupe Esker prévu par les articles L.225-100 et L.225-100-2 du Code de commerce.

Les parties du document d'enregistrement universel correspondant aux différentes parties du rapport de gestion du Groupe sont présentées ci-dessous.

| Informations | Sections dans le document |
|---|---|
| Activité et situation financière | 1.4.1 / 1.4.3 |
| Évènements récents, tendances et perspectives | 1.4.4 |
| Activités en matière de recherche et de développement | 1.3.2 |
| Description des principaux risques et incertitudes | Chapitre 4 |
| Procédures de contrôle interne et gestion des risques | Chapitre 4 |
| Utilisation d'instruments financiers | NA |
| Responsabilité sociale et environnementale | Chapitre 3 |
| Filiales et participations | Chapitre 6 page 100 |
| Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices | 1.4.7 |
| Trésorerie, financement et capitaux | 1.4.5 |
| Informations sur les dividendes antérieurement distribués | 1.4.7 |
| Proposition d'affectation du résultat | 1.4.6 |

## 7.7. TABLE DE CONCORDANCE AVEC LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le présent document d'enregistrement universel comprend tous les éléments du rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Les parties du document d'enregistrement universel correspondant aux différentes parties du rapport sur le gouvernement d'entreprise sont présentées ci-dessous.

| Informations | Sections dans le document |
|---|---|
| Mandataires sociaux | 2.1 |
| Rémunérations des mandataires sociaux | 2.2 |
| Conventions réglementées | 2.3 |

# 7.8. TABLE DE CONCORDANCE AVEC LES INFORMATIONS REQUISES DANS LA D.P.E.F.

| | Thème | Concordance avec le Document d'enregistrement universel 2019 | Pages |
|---|---|---|---|
| | La gouvernance de la responsabilité sociétale d'entreprise | Les 3 piliers de notre démarche RSE<br>Implication dans l'écosystème | 41 |
| | Présentation d'Esker | Notre métier<br>Nos valeurs<br>Modèle d'affaires<br>Parties prenantes et écosystème | 42-45 |
| | Principaux risques et enjeux | Identification des risques<br>Principaux indicateurs clés de performance | 45-46 |
| INFORMATIONS SOCIALES | Emploi | Effectif total et répartition des salariés | 50 |
| | | Embauches et licenciements | 51 |
| | | Rémunération et leurs évolutions | 52 |
| | Organisation du travail | Organisation du temps de travail | 53 |
| | | Absentéisme | 53 |
| | Santé et sécurité | Conditions de santé et de sécurité au travail | 53 |
| | | Accidents du travail et maladie professionnelles | 53 |
| | Relations sociales | Organisation du dialogue social | 47-48 |
| | | Bilan des accords collectifs | 47-48 |
| | Formation | Politiques mises en œuvre en matière de formation, notamment en matière de protection de l'environnement | 54 |
| | | Nombre total d'heures de formation | 54 |
| | Egalité de traitement | Mesure prise en faveur d'égalité entre les femmes et les hommes | 52 |
| INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES | Politique générale en matière environnementale | Mesures en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées | 51-52 |
| | | Politique de lutte contre les discriminations | 51-52 |
| | | Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales | 58-60 |
| | | Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions | 58-59 |
| | Pollution | Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours | NA |
| | | Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement | 58-60 |
| | | Prise en compte de toute autre forme de pollution spécifique à une activité, notamment les nuisances sonores et lumineuses | 58-60 |
| | Utilisation durable des ressources | Prévention et gestion des déchets | 59-60 |
| | | Utilisation durable des ressources | 59-60 |
| | | Utilisation des sols | NA |
| | Changement climatique | Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit | 59-63 |
| | | Les mesures prises pour l'adaptation aux conséquences du changement climatique | 60 |
| | | Les objectifs de réduction fixés volontairement à moyen et long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les moyens mis en œuvre à cet effet | 63 |
| | Protection de la biodiversité | Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité | 59 |

| | Thème | Concordance avec le Document d'enregistrement universel 2019 | Pages |
|---|---|---|---|
| INFORMATIONS SOCIÉTALES | Impact territorial, économique et social de l'activité de la société | L'impact de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement local | 55-57 |
| | | L'impact de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales | 55-57 |
| | | Actions de partenariat ou de mécénat | 55-57 |
| | Sous-traitance et fournisseurs | Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux | 60 |
| | | La prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale | 47-48 / 60 |
| | Loyauté des pratiques | Actions engagées pour prévenir la corruption | 47-48 |
| | | Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs | 49 |
| | Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme | | 47-48 |

# ANNEXE 1. CALENDRIER DES PUBLICATIONS ET AUTRES ÉVÈNEMENTS FINANCIERS DU GROUPE ESKER EN 2020

Les prochaines communications seront les suivantes :

- Information trimestrielle 2ème Trim. 2020 ..... 16 juillet 2020 après bourse
- Résultats semestriels 2020 ..... 10 septembre 2020 après bourse
- Information trimestrielle 3ème Trim. 2020 ..... 13 octobre 2020 après bourse

# ANNEXE 2. GLOSSAIRE

**Courrier à la demande**
Courrier initié par la transmission via l'Internet d'un fichier électronique au service Esker on Demand, puis imprimé, mis sous pli, affranchi automatiquement et reçu par son destinataire comme un courrier papier traditionnel (éventuellement recommandé).

**Emulation de terminal**
Logiciel reproduisant le comportement d'un terminal de type clavier + écran. Un logiciel d'émulation de terminal permet donc d'activer les applications d'un ordinateur à partir d'un autre ordinateur.

**Host Access**
Catégorie de logiciels permettant à un parc PC de communiquer avec un site central (IBM Mainframe* ou AS/400, serveur Unix*, ...), de partager des périphériques ou d'accéder aux bases de données associées.

**Linux**
Système d'exploitation libre de droits et conçu dans les années 80 par un étudiant : Linus Tordwal. Proche du système d'exploitation Unix*, Linux est devenu très populaire en raison de sa gratuité et de sa robustesse.

**Logiciel**
Ensemble des programmes, procédés et règles nécessaires au traitement de données par un matériel informatique en vue de la satisfaction du besoin d'un utilisateur.

**Mainframe**
Gros ordinateur (souvent de la marque IBM) disposant de fortes capacités de calcul et de sauvegarde et pouvant servir de nombreux utilisateurs.

**PDF**
Format portable de représentation des documents (Portable Document Format) développé par la société ADOBE.

**SaaS**
Le logiciel en tant que service ou en anglais le Software as a Service (SaaS) est un concept consistant à proposer un abonnement à un logiciel plutôt que l'achat d'une licence.

**UNIX**
Système d'exploitation conçu dans les années 70 et portable sur de nombreuses plateformes matérielles. Premier système ouvert, il a été adopté par la quasi-totalité des constructeurs informatiques dans le domaine des serveurs départementaux et est devenu une référence.

**Serveur de fax**
Logiciel ou matériel dont la fonction consiste à recevoir ou acheminer des documents en fac-similés (ou télécopie).

## ESKER FRANCE — SIEGE SOCIAL

Esker SA
113 Boulevard de Stalingrad
69100 Villeurbanne
France

Tél. • +33 (0) 4 72 83 46 46
Fax • +33 (0) 4 72 83 46 40
E-mail • info@esker.fr

esker.fr

## ETATS-UNIS

Esker Inc.
1850 Deming Way
Suite 150
Middleton, WI 53562

Tél. • 800.368.5283
Fax • +1 608.828.6001
E-mail • info@esker.com

esker.com

## ESKER DANS LE MONDE

Allemagne • esker.de
Australie • esker.com.au
Espagne • esker.es
Italie • esker.it
Malaisie • esker.com.my
Royaume-Uni • esker.co.uk
Singapour • esker.com.sg